

Plan Paysage – Vallée du Cher & Combraille Bourbonnaise –

Phase 1 -Diagnostic

Maîtrise d'ouvrage :

PETR Vallée de Montluçon et du Cher

M.Nowak, Directeur

@ : vallée.montlucon@wanadoo.fr

Maîtrise d'œuvre : Equipe miAm03

@ : plan.paysageVDC.CB@gmail.com

Paysage

Laure Cloarec, paysagiste

Christophe Père, paysagiste

Guillaume Quemper, paysagiste

Animation, développement local, attractivité

Eloïse Bloit, urbaniste programmiste

Ninon Bardet, programmiste

Urbanisme, architecture, mobilités

Muriel Pagès, architecte urbaniste

Phase 1 : janvier-mai 2021

_ Sommaire

<i>Introduction</i>	<i>4</i>
1 . <i>La démarche de concertation et la perception des paysages</i>	<i>6</i>
2. <i>Les unités de paysage</i>	<i>16</i>
3. <i>Portrait écomobilités</i>	<i>72</i>
4. <i>Les valeurs paysagères</i>	<i>88</i>
5. <i>Les enjeux</i>	<i>176</i>
<i>Annexes</i>	



Introduction



Le Plan Paysage et les objectifs de la démarche

Le Plan Paysage est un projet partagé pour la qualité du territoire. Il s'inscrit dans le cadre d'une politique nationale portée par le Ministère de la Transition Écologique et solidaire qui participe au financement de l'étude.

Il offre un cadre pour anticiper, et accompagner collectivement l'ensemble des mutations paysagères du territoire, qu'elles soient d'ordre naturel, agricole ou urbain, liées au changement climatique et à son adaptation, à la transition écologique, etc... pour construire des paysages de qualité de demain.

Le paysage est ainsi considéré comme une ressource et un levier de développement local et placé au cœur d'une stratégie collective pour le devenir du territoire.

Le Plan Paysage 'Vallée du Cher et Combraille Bourbonnaise' a la spécificité de placer au centre des réflexions, le développement de l'écomobilité comme vecteur de développement touristique du territoire.

Il est ainsi un outil pour construire un projet de territoire de qualité et garantir dans la durée, la cohérence des différentes interventions sur un territoire en matière d'urbanisme, de transports, d'infrastructures, d'énergies renouvelables, etc...

C'est en effet au bénéfice de tous que l'aménagement du territoire par le paysage se fait :

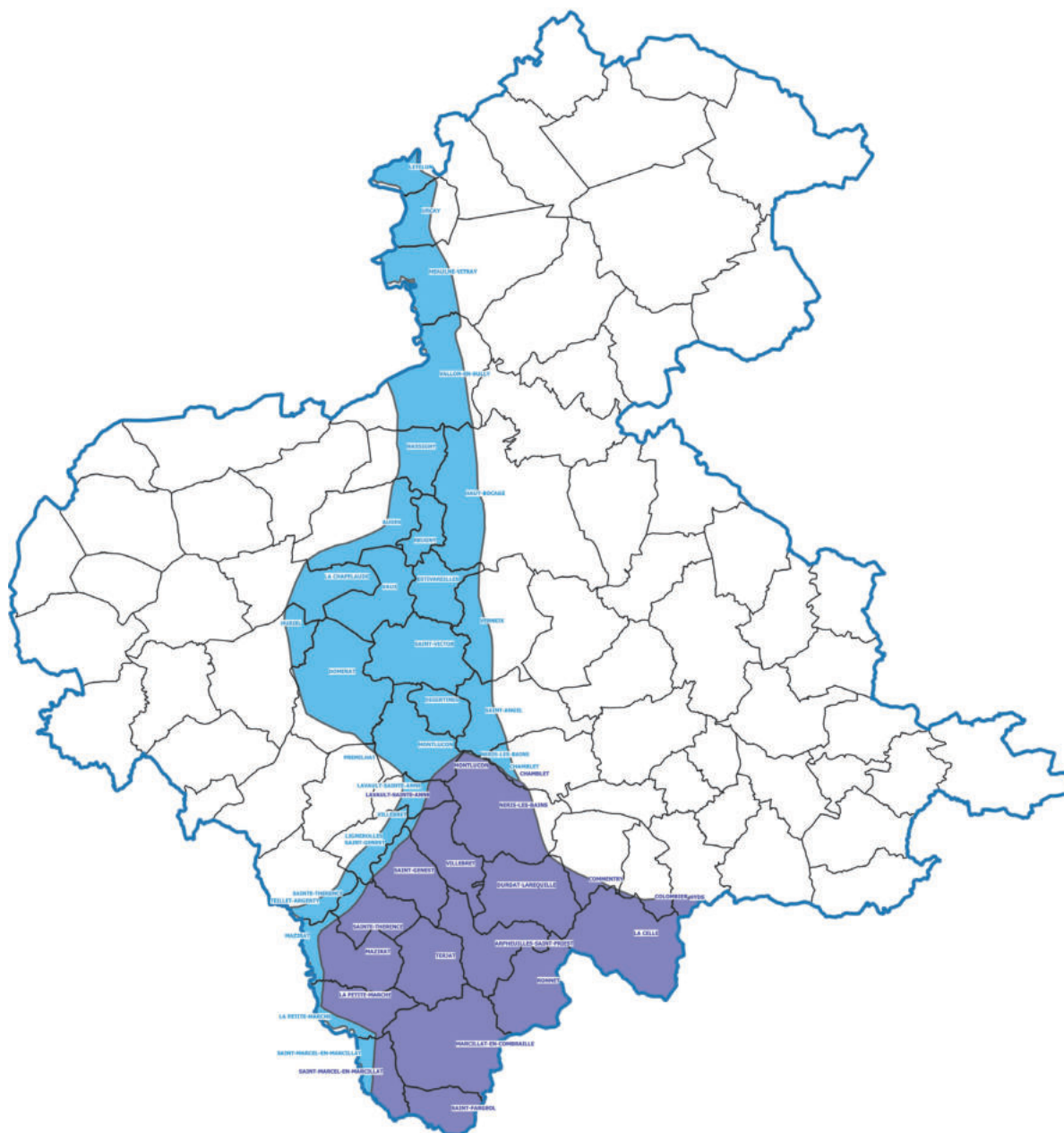
Intérêt économique, pour renforcer l'attractivité du territoire, y attirer l'emploi et faire rayonner plus largement la valeur du patrimoine et des paysages de la vallée du Cher et de la Combraille Bourbonnaise.

Intérêt social, pour conforter la qualité du cadre de vie quotidien, que ce soit dans l'habitat, le travail, les loisirs ou les déplacements ;

Intérêt culturel et patrimonial, le paysage étant l'expression d'une relation des hommes à leur territoire et, dans le cas de la vallée du Cher et des Combrailles Bourbonnaises, à ses subtiles spécificités.

Sans contrainte réglementaire, il s'élabore en cohérence avec les documents d'urbanisme existants.

Au-delà d'une mise en synergie locale, le plan de paysage sert ainsi de socle à différentes politiques et projets qui renforcent l'attractivité du territoire (aménagement de l'espace public et de la voirie, plantations, signalétique, démarches d'animation...) et facilite l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme.



Les étapes clés de la démarche

Le plan paysage est élaboré en concertation avec les divers acteurs du territoire (élus, associations, agriculteurs, habitants, usagers, gestionnaires...).

Le présent diagnostic constitue la première étape de ce plan de paysage et propose un état des lieux partagé des paysages de la Vallée du Cher et Combraille Bourbonnaise.

Cette première phase permet d'analyser les caractéristiques des paysages, les évolutions passées et futures et d'identifier collectivement les usages du territoire pour faire ressortir les enjeux locaux : les éléments à valoriser, les contraintes d'usages et les risques de fragilisation...

Le Plan paysage porte sur deux des quatre ensembles paysagers présents sur le territoire : «Vallée du Cher» et «Combraille Bourbonnaise». Il concerne ainsi 40 communes et les 5 EPCI du PETR Vallée de Montluçon et du Cher, et a vocation à rayonner sur un territoire élargi, au-delà de ce périmètre (notamment au travers des réflexions sur la mise en valeur et l'interconnexion aux réseaux d'itinérance douce existants, la valorisation des points de vue lointains, la prise en compte des continuités écologiques et paysagères, etc...)

1





La démarche de concertation et la perception des paysages



Comment sont perçus et vécus les paysages de la Vallée du Cher et de la Combraille Bourbonnaise ?

Introduction sur la concertation menée dans le cadre du Plan Paysage

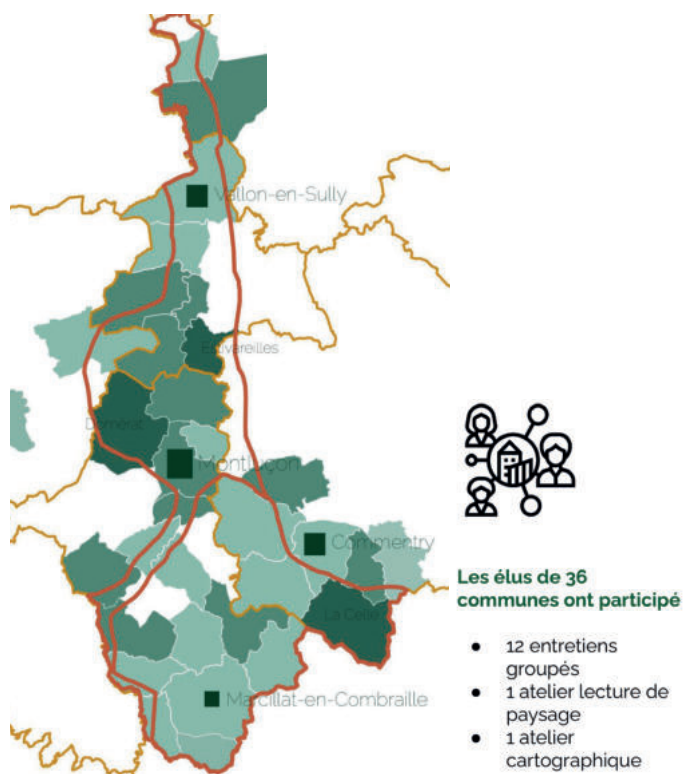
La démarche de concertation dans cette première étape de diagnostic a trois objectifs :

- ***favoriser l'expression de la parole d'élus et d'habitants sur les paysages du territoire*** pour permettre de déterminer les grands enjeux (problématiques, tensions, freins) qui vont traverser la démarche de Plan Paysage
- ***nourrir le diagnostic d'éléments et de retours de terrain*** (non visibles dans les ressources documentaires) : projets concrets qui impactent le paysage, initiatives de communes ou d'acteurs privés en faveur du maintien des paysages
- ***permettre l'émergence et la dynamique d'un groupe de travail sensibilisé*** à la démarche Plan Paysage, mobilisé sur la formulation et validation de grandes orientations

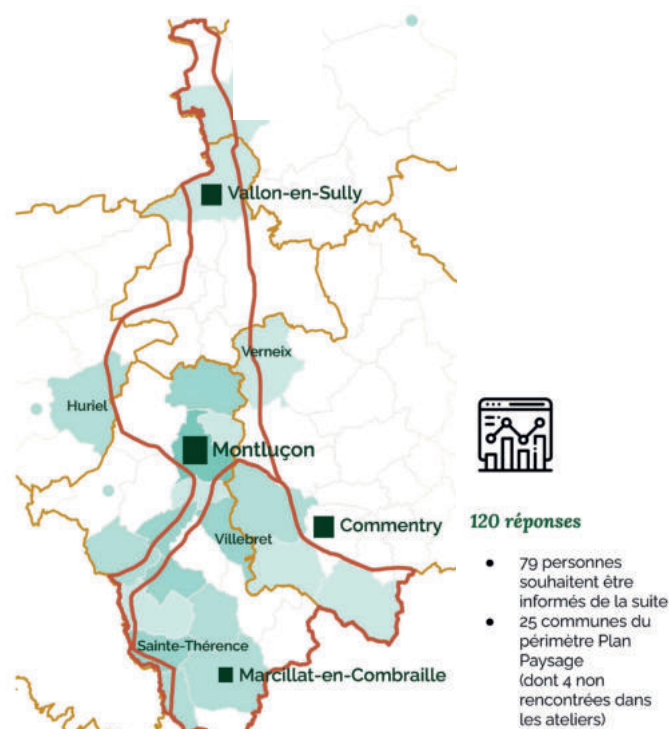
Cette première étape de concertation sur le premier trimestre 2021 a permis d'interroger, questionner et entendre un peu moins de 200 acteurs du territoire :

- **36 élus de communes** (sur les 40 impliqués au sein du Plan Paysage) rencontrés
- **22 acteurs** ressources ou experts sur des thématiques connexes aux paysages
- **120 habitants** du territoire interrogés via un questionnaire en ligne, issus de 25 communes du périmètre Plan Paysage

La concertation menée de janvier à avril 2021, a permis

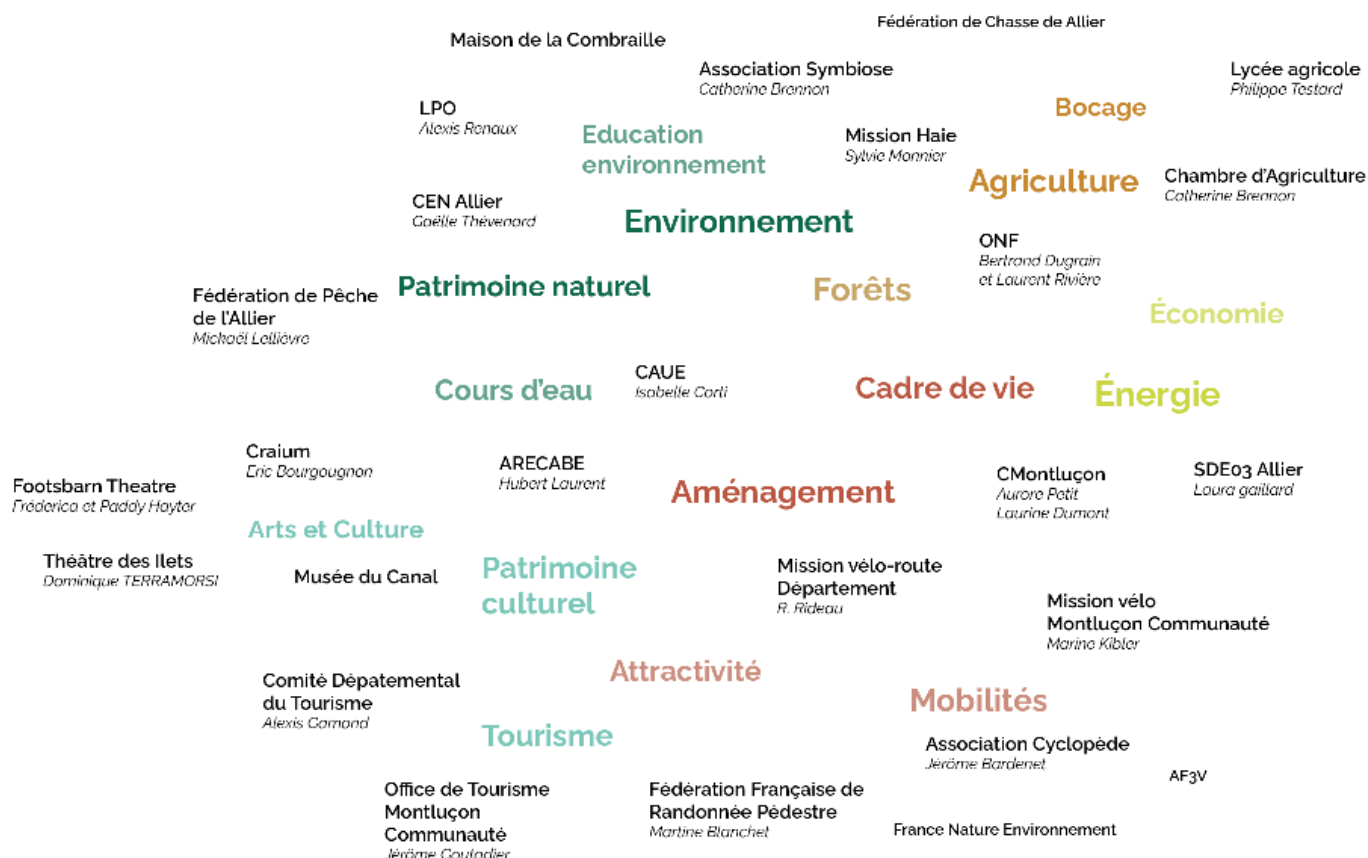


Participation aux entretiens et ateliers élus



Communes où résident les répondants au questionnaire





22 entretiens menés auprès des acteurs du territoire

de déployer **cinq formats individuels ou collectifs** permettant d'interroger et de faire participer ces différents contributeurs :

- **un questionnaire en ligne** : de février à avril
- **des entretiens collectifs entre élus** (présentiel et distanciel) : 28-29 janvier, 17-19 février
- **des entretiens individuels d'acteurs ressources** (par téléphone ou visio conférence): en mars 2021
- **une journée collective "Atelier lecture du paysage"** (19 mars) qui a permis de sillonner le territoire avec une quinzaine d'élus : l'occasion de partager les regards et les connaissances des élus sur leurs paysages mais également un temps d'identification, de récolte de ressentis et d'impressions.
- **un atelier en ligne "Ateliers cartographiques"** (9 avril) permettant de synthétiser les principaux thèmes du Plan Paysage (paysages productifs, patrimoines

naturels et culturels, paysages urbanisés et lieux de vie, paysages en mouvement) et d'amorcer un travail autour des enjeux (à protéger/préserver, à valoriser/créer, à requalifier/réhabiliter)



Perceptions, représentations et préoccupations

Des thèmes et sujets récurrents

Les premiers échanges ont permis de faire ressortir les grands sujets qui occupent – et préoccupent – les acteurs du territoire lorsque l'on évoque la question du paysage. Cette étape a permis de venir définir les principaux enjeux qui sont évoqués dans les parties suivantes.

Lorsque l'on parle paysages, les acteurs et habitants évoquent prioritairement **l'environnement naturel et les activités agricoles associées**. A la frontière entre patrimoines naturels et activités productives, les objets/sujets suivants sont les points saillants de nos entretiens :

- maintien et préservation du bocage
- préservation et régénération de la forêt, densification de la présence végétale



Si les paysages productifs et les patrimoines naturels sont les principaux sujets d'échange, les acteurs rencontrés (et notamment les élus en prise directe avec ces questionnements) témoignent d'un intérêt fort pour **la requalification des paysages urbanisés, le maintien de lieux de vie et la valorisation d'un patrimoine culturel (bâti, immatériel)**. Les projets et souhaits émis témoignent de cette approche d'une organisation spatiale autour d'activités anthropiques :

- embellissement et réhabilitation des centres-bourgs
- maintien et développement de commerces et lieux de convivialité au sein des centres bourgs dynamiques
- abandon et requalification des ruines, des friches et des gravières
- valorisation et réhabilitation des éléments bâtis d'un patrimoine industriel
- maintien d'un bâti traditionnel, valorisation du petit patrimoine vernaculaire (fontaines, lavoirs)
- volonté de contrôle de l'extension de zones commerciales et artisanales

La logique de préservation, de maintien, de valorisation prédomine face lorsqu'il s'agit d'une

nature ou d'espace agricole qui apparaissent comme menacées, fragilisées. A contrario, les activités locales économiques de services, de commerces ou d'activités locales (notamment artisanales) sont connotées positivement, comme devant être encouragées et prioritairement identifiées dans le Plan Paysage. Le développement endogène est privilégié et ce sont plutôt les projets exogènes (ENR, zones commerciales) qui apparaissent comme des menaces pour l'organisation de l'espace et leurs impacts sur les paysages.

Enfin, les échanges ont également été marqués par l'importance des impacts paysagers liés **aux mobilités sur le territoire, ressenties comme un enjeu prioritaire : à sécuriser et multiplier pour des déplacements quotidiens, à valoriser pour l'attractivité touristique et domiciliaire du territoire** :

- requalification nécessaire des "entrées" de ville, insécurité liée aux traversées des centres-bourgs
- usages touristiques et de loisirs des anciennes voies ferrées à développer
- problématique de la desserte ferroviaire compensée par la traversée de l'A71 vécue comme positive, permettant une proximité aux métropoles
- valorisation de l'itinérance (vélo, cheval) et d'un tourisme vert, de découverte à encourager sur le territoire

La perception du territoire par ceux qui le vivent et le font

Une approche sensible de ces thématiques est perceptible dans les résultats du questionnaire dédié aux habitants. Nous détaillons ici comme introduction, les questions qui révèlent le plus l'attachement au territoire. D'autres sujets seront abordés dans le document, au fil des chapitres.

Si les élus interrogés évoquent les paysages de leurs communes, c'est avant tout pour témoigner de la qualité de vie proposée sur leur territoire. Les mots "calme", "sécurité", "espace" reviennent fréquemment dans les entretiens menés.

La **richesse des champs lexicaux** pour décrire les paysages est perceptible dans **les mots-clés** utilisés par les répondants au questionnaire : les habitants du territoire savent parler de leurs paysages et le font volontiers en utilisant le registre du bien-être, du calme et de la beauté, les lieux sont appréciés avec une certaine profondeur. Les mots de la **"beauté cachée"** sont très présents, c'est une beauté qui n'est pas abordable immédiatement mais que l'on découvre chaque jour via l'expérience renouvelée du paysage.

Il ressort des éléments du paysage ce bien-être de **"la vie à la campagne"**, dans une campagne généreuse, ouverte, authentique, à la fois rude et conviviale. Mais qui est également contrastée, parfois synonyme d'isolement ou d'éloignement. Si ces derniers mots peuvent être connotés positivement (l'isolement étant synonyme d'introspection ou d'intimité), ces termes renvoient également à la situation d'un territoire mal desservi, isolé, méconnu.

«La découverte des gorges du Cher ou j'ai été surprise par tant de beauté sauvage juste à côté de chez moi»

"Les baignades et feux de camp au Rocher de l'escalade et plage du Cher"

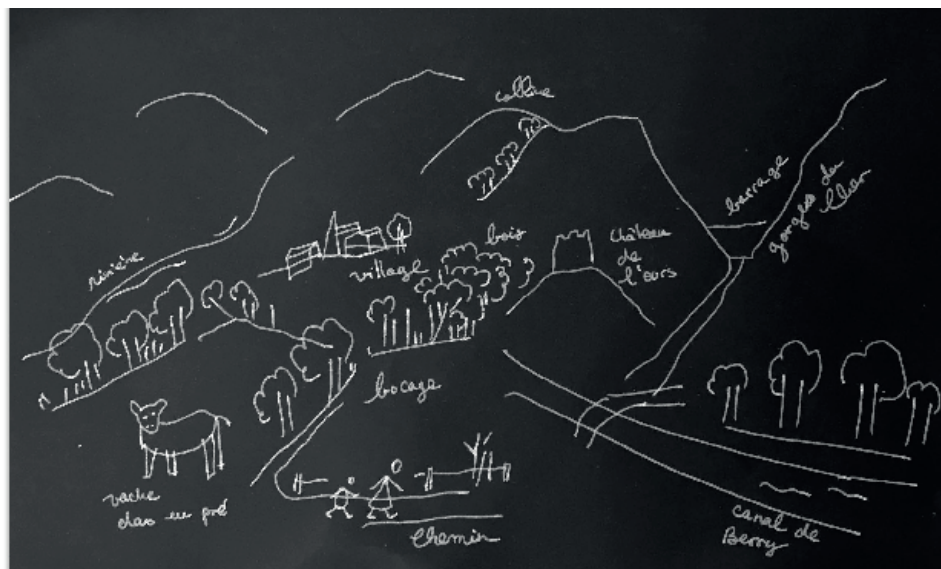
La carte postale du territoire est souvent un paysage rural, ou une vue du canal. C'est un paysage que l'on traverse (on y marche ou on y fait du vélo). Le bâti est plutôt en arrière plan, on y trouve village, château et barrage avec parfois quelques vues spectaculaires liées aux Gorges du Cher.

Le paysage est certes perçu mais également vécu et pratiqué. C'est la promenade qui est proposée comme premier usage. Les habitants se promènent plus souvent dans les espaces naturels et dans les chemins que dans les espaces aménagés (parcs) ou urbains. Ce sont également des souvenirs, liés à des expériences (en grande majorité positives) qui sont proposées et permettent d'identifier des traits saillants :

- le paysage est vécu avec le corps : on y marche, on s'y baigne, on y pêche, on se réchauffe auprès d'un feu.
- parfois le paysage provoque la surprise, l'étonnement dans la rencontre avec un point de vue ou un animal, la stupéfaction devant les Gorges du Cher...
- parfois le souvenir est négatif : le broyage des haies, la disparition d'une gare ou d'une école.

"Toutes les balades que j'ai pu faire enfant avec mes parents et que je transmets aujourd'hui à mes enfants, le château de l'Ours, les ruisseaux, le paysage vallonné"

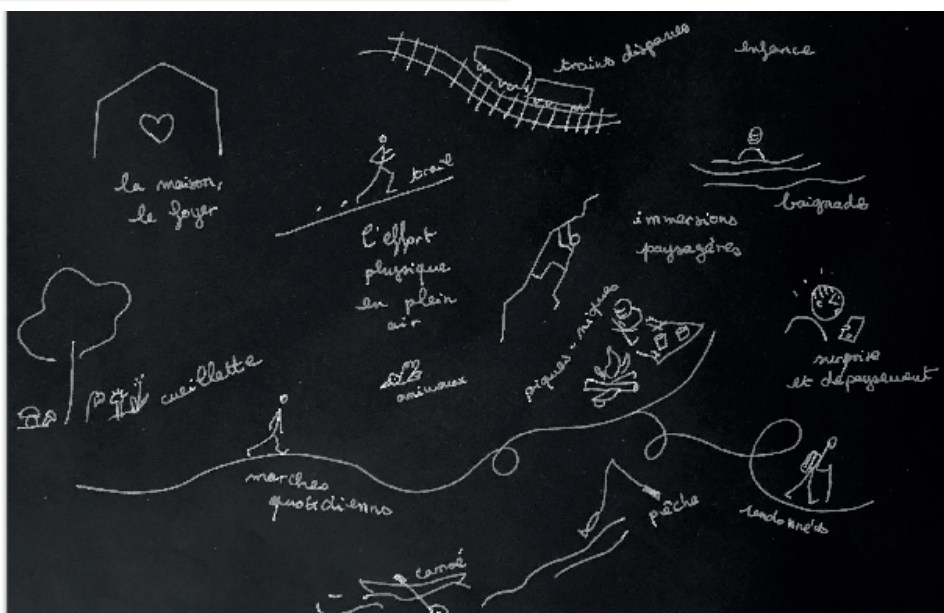
«L'amélioration de ma maison de famille au cours des 15 dernières années»



Paysages emblématiques : la carte postale du territoire

«La prise de ma plus belle truite dans les gorges du Haut Cher»

“L’odeur du feu de bois dans la campagne de Marcillat”



L'expérience du paysage
«racontez un souvenir»

Finalement, ce sont quatre valeurs paysagères qui ressortent des échanges entre acteurs, élus et habitants :

- **Le bocage** comme paysage aimé, rêvé, à préserver. Il est habité par des chemins, un patrimoine arboré (les haies, les troignes, les bosquets, les arbres isolés, les pré-vergers) et des animaux “domestiques”
- **La campagne habitée** avec un maillage de villages, de hameaux, de centres-bourgs, des espaces communs et un réseau de liens villes/campagnes

(nourriture, loisirs, culture)

- **Des chemins et des parcours** historiques et contemporains. Le Canal et l'histoire ferroviaire traversent le territoire (tracés, viaduc). Cette histoire et cette géographie sont aujourd'hui ré-inventer par les loisirs et les modes doux
- **La proximité de la vie sauvage (à préserver)** : les vallées, les rivières, la faune sauvage, la ressource naturelle : la pierre, l'eau, le vent, ...

Actions et projections... vers la définition d'enjeux ?

Les actions et préoccupations déjà à l'œuvre sur le territoire

L'étape de récolte auprès des acteurs ressources du territoire, et notamment des élus fait apparaître les préoccupations mais également leurs actions au quotidien pour maintenir ou faire muter les paysages.

Il s'agit en tout premier lieu de ***maintenir (voire développer) une activité agricole et productive jugée comme nécessaire et prioritaire*** :

- La transmission des exploitations agricoles, l'accompagnement du développement de la filière bois énergie et le soutien aux expérimentations agricoles et aux circuits-courts
- La mobilisation et sensibilisation des agriculteurs pour le maintien du bocage et l'entretien des chemins, la collaboration avec les pêcheurs et acteurs liés à la gestion de l'eau et la gestion forestière pour l'entretien et le maintien des espaces.
- Le contrôle et la cohérence dans l'installation d'infrastructures liées au développement des ENR

Ce territoire rural est aussi vu comme un territoire à préserver d'activités modificatrices ou prédatrices, à développer prioritairement pour des ***usages libres et de proximité, des activités touristiques*** :

- L'entretien et la maintenance des rivières, dont le Cher
- La valorisation du Canal de Berry et le développement de la voie verte
- La lutte contre l'invisibilisation d'éléments patrimoniaux vernaculaires (naturels et culturels) qui participent des paysages de proximité : mares, fontaines, lavoirs

Il s'agit également d'agir sur ***la préservation et la mutation des paysages urbains et des services associés*** :

- Le contrôle et la limitation des extensions urbaines

et de l'emprise des zones commerciales,

- La préoccupation majeure de la vacance des centres-bourgs, une réelle volonté d'adapter ou de créer des logements en cohérence avec les nouvelles populations et l'évolution des modes de vie
- Le maintien de commerces, de lieux de vie, le maintien et le développement d'un bon niveau de services supports pour habitants et touristes (hébergements, mobiliers...)

Le questionnaire à destination des habitants nous éclaire également sur les enjeux au travers des souhaits de transmission. En effet, plusieurs questions soulignent la nécessité d'une transmission de ce que l'on sent fragile et menacé (paysage agricole, diversité du vivant). Lorsque l'on interroge les L'expression d'envies et de besoins

habitants sur le territoire qu'il souhaite dans 50 ans, une partie importante des réponses évoque un paysage inchangé, de façon neutre (ex "une vache", "la vallée du Cher", "une petite maison") ou avec l'idée de menace ("j'espère la même chose que maintenant"; "j'aimerais qu'elle représente mon village tel qu'il est maintenant et qu'il ne ressemble pas à une ville à la campagne alors que la nature nous entoure"). Il y a ensuite une série de "le même en mieux", ou avec de petites évolutions : "Un paysage tout aussi verdoyant et agréable à vivre avec un bel aménagement de l'ancienne voie ferrée en voie verte et des activités nature liant sport et découverte de l'environnement naturel".

Dans un futur positif, le territoire est vivant d'activités et de vie locale dynamique (bourg vivant, maison restaurée, services et commerces de proximité, tourisme) et les mobilités y sont développées (voie verte, pistes cyclables,...). Les nouvelles énergies sont souvent citées, de manière clivante, plutôt en positif ("le même paysage avec une éolienne") ou en très négatif ("plus d'agriculture, du photovoltaïque et des éoliennes partout"). Les plus grandes menaces sont la disparition du bocage, la perte de nature et de biodiversité, les constructions (bétonisation)

ou la perte d'habitants ("villages vides").

Si les acteurs du territoire apparaissent conscients des menaces qui pèsent sur leurs paysages et donc des différents enjeux sur leurs territoires, beaucoup s'interrogent ou se questionnent sur les objectifs et les moyens.

La concertation en cours va permettre de faire ressortir cet enjeu des moyens (réglementaires, juridiques, contractuels) et d'articulation entre plusieurs démarches en cours.

En premier lieu, les élus se questionnent sur le "comment faire", **entre aveu d'impuissance et limitation de leur capacité d'actions** (notamment lorsqu'il s'agit de travailler sur des parcelles ou des sujets privés) :

Comment mieux articuler les projets d'ENR alors que les propriétaires sont démarchés individuellement et les projets validés en Préfecture ?

Comment mobiliser les propriétaires privés sur la nécessité d'entretenir un foncier non rentable

(bâtiment vétuste en centre bourg, bâtiment agricole à l'abandon) ?

Comment travailler avec agriculteurs, pêcheurs et usagers pour ré-ouvrir les sentiers, maintenir le bocage, limiter l'enfrichement de parcelles ?

Les élus se questionnent également sur **l'articulation de la démarche Plan Paysage avec les autres outils réglementaires ou démarches en cours sur le territoire (PCAET, SCOT)**. Comment le Plan Paysage peut faire levier sur l'aménagement d'espaces publics, notamment dans les centres-bourgs ?



L'évolution des paysages :
la carte postale du futur

Quels éléments de paysages voulez-vous transmettre aux générations suivantes ?

- **Le paysage de bocage :**
Bocage, haies, bouchures, chemins, (42)
- **Le patrimoine arboré :**
arbres, bois, forêt (30)
- **La nature "sans l'homme" :**
"côté sauvage de la nature", biodiversité
 - L'eau : le Cher, le canal de Berry, les ruisseaux
 - Qualité de vie, faible densité,
 - Patrimoine bâti préservé, peu de nouvelles constructions
 - Pas d'éoliennes

2





Les unités de paysage



Quels sont les paysages de la Vallée du cher et de la Combraille Bourbonnaise ?

Fondements caractéristiques et enjeux

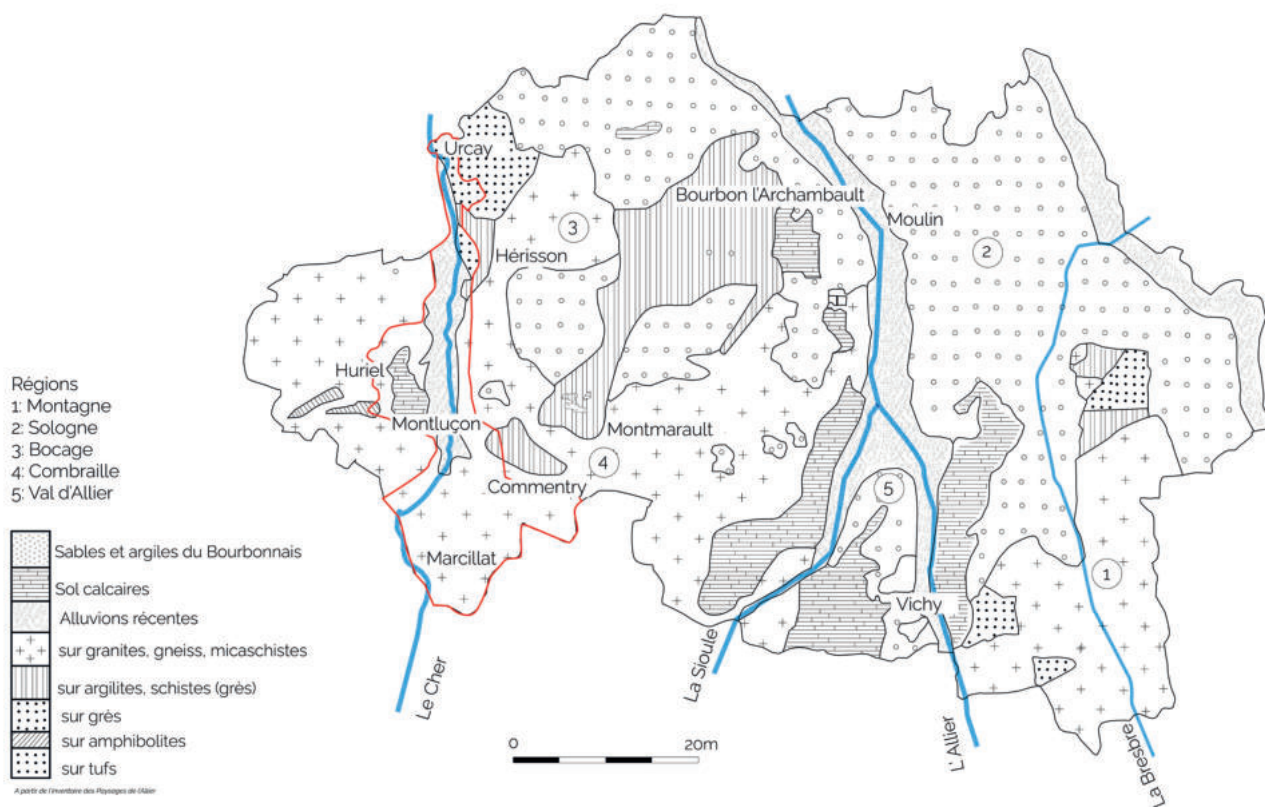
Différentes démarches d'identification des paysages ont été menées à l'échelle régionale :

- Atlas régional des paysages
- Démarche collaborative, DREAL (2014)
- Inventaire des paysages de l'Allier DIREN (1995)

Un Atlas départemental des paysages de l'Allier est également en cours d'élaboration, parallèlement au Plan paysage.

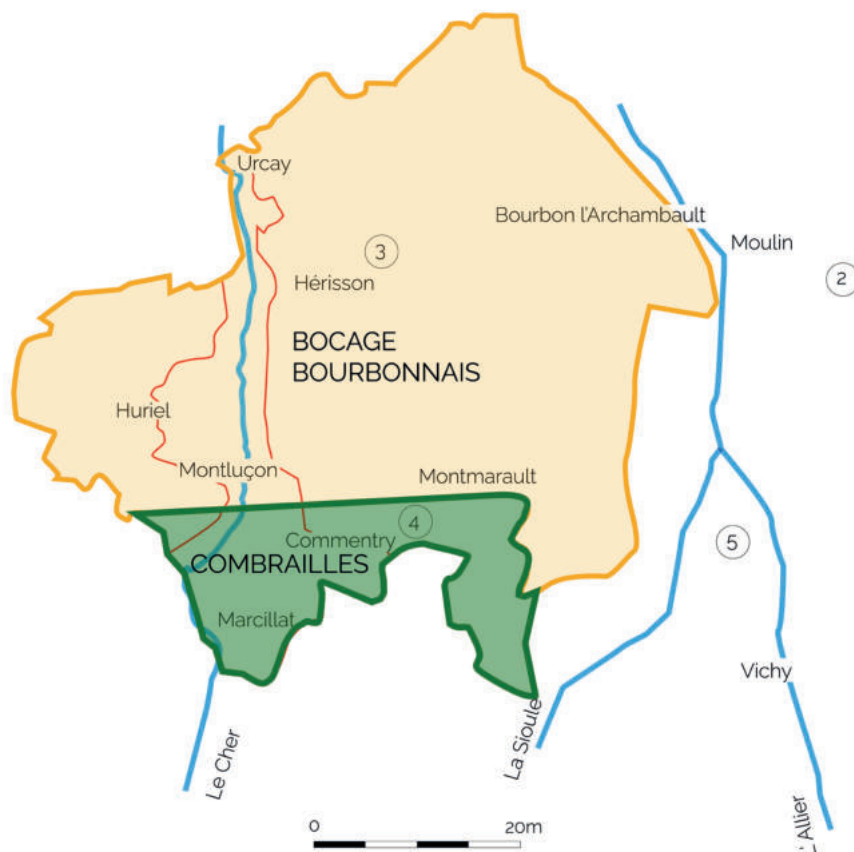
Ces études ont permis de définir des unités et sous-unités paysagères sur l'ensemble de la Région. Le territoire du PETR est constitué de 4 unités. Le plan de paysage a été lancé sur un périmètre regroupant les deux ensembles paysagers centraux : la vallée du Cher et la Combraille Bourbonnaise, eux-mêmes déclinés en différentes sous-unités définies au sein de l'Atlas régional.

La présente première partie s'appuie sur ces ressources existantes et précise cette organisation à travers une cartographie au 1/50.000e des paysages constitutifs du territoire concerné par le Plan paysage. Les principales caractéristiques de chacune des entités sont identifiées et illustrées.

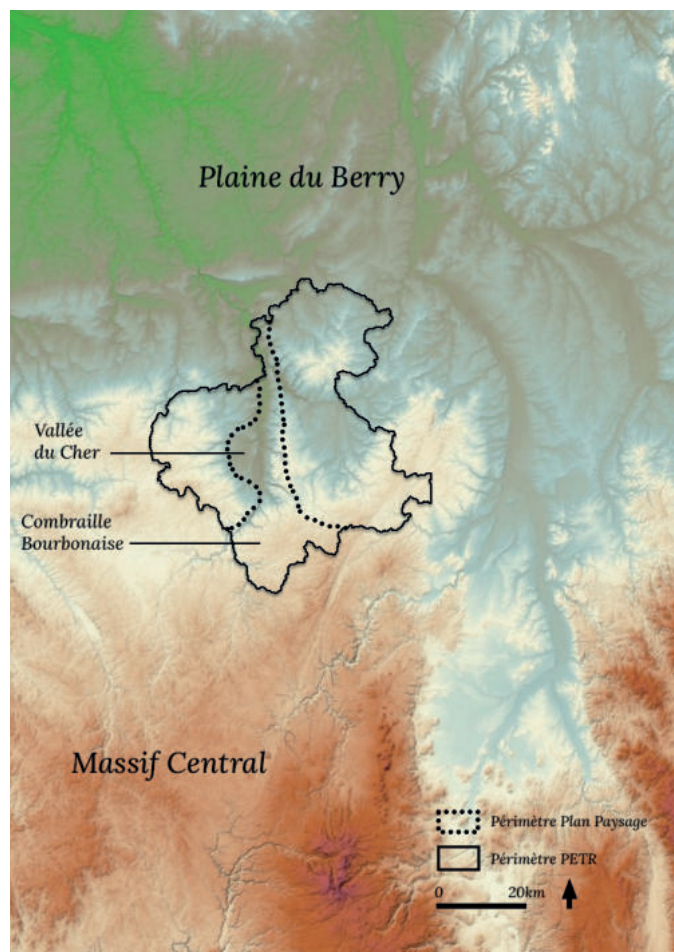


LA FAILLE DU CHER

“La « faille du Cher » est l'accident tectonique majeur qui caractérise le territoire : accident rectiligne qui tranche net le plateau cristallin à l'Est du Val de Cher, formant un talus de près de 100m de haut. Ce coteau abrupt ponctué d'affleurement rocheux dominant Montluçon, Désertines et Saint-Victor à l'Est marque fortement le paysage. Il compose le fond de scène des vues depuis les plateaux de l'Ouest et offre de belles vues plongeantes sur la ville et ses alentours.” – Charte architecturale et paysagère, Communauté d'agglomération de Montluçon (2005)



L'organisation des paysages de la Vallée du Cher et de la Combraille Bourbonnaise



Les entités paysagères concernées par le Plan paysage, et définies au sein de l'Atlas des paysages Auvergne-Rhône-Alpes, « Vallée du Cher » et « Combraille Bourbonnaise », forment le cœur du Territoire du PETR avec le Cher comme colonne vertébrale. Ce territoire d'étude jouit d'une position particulière entre Massif Central et Plaine du Berry en marquant le basculement entre les reliefs granitiques au sud et l'amorce de la Plaine du Berry au nord.

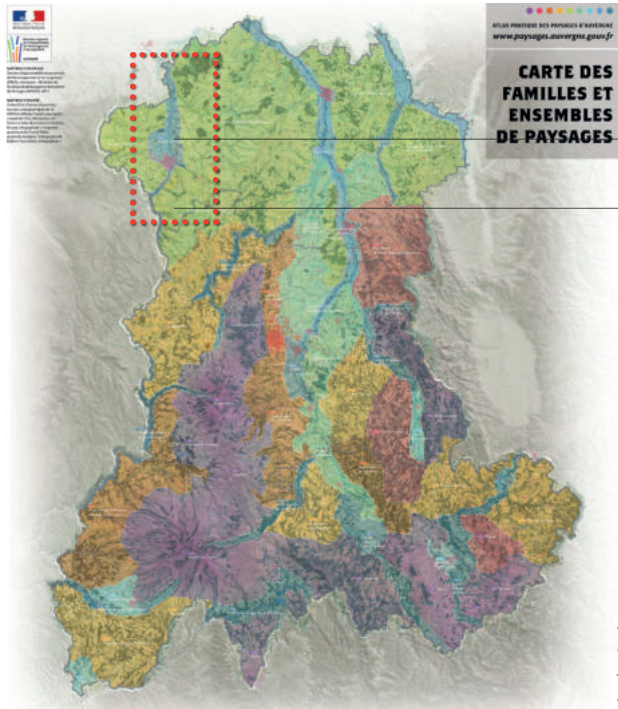
D'un côté des reliefs marqués, pâturés et boisés de la Combraille, soulignés à l'horizon par les sommets Puy-Dômois au sud, de l'autre une topographie plus douce composée de l'ample vallée du Cher installée le long de l'escarpement marqué et entourée de plaines et plateaux agricoles et bocagers.

Cette bascule se lit à travers les reliefs, où le plateau cristallin des Combrailles se termine en balcon sur le bassin de Montluçon et le début de la grande plaine limoneuse du Berry ; à travers la géologie où les granites du plateau cristallin s'interrompent en sortie des gorges pour laisser place aux roches métamorphiques (gneiss, ...) notamment le long de la faille du Cher en rive droite, à des sédiments tertiaires autour de Domérat, et aux alluvions quaternaires dans la vallée du Cher ; ce « passage » est ainsi porteur plus largement d'un changement de pay(sage)s, d'identité culturelle basculant du pays de Combraille au pays bourbonnais.

Lien naturel unissant ces deux unités, le Cher, par ses profils contrastés entre gorges et vallée, incarne en lui-même la rencontre entre ces deux ensembles paysagers. Le site de Montluçon, point d'entrée entre gorges et vallée et adossé aux rebords de la Combraille présente ainsi une situation stratégique à l'articulation entre ces deux entités.

Une variété de paysages résulte de cette situation singulière. 7 unités de paysages, organisées autour de l'axe nord/sud de la vallée du Cher ont ainsi été identifiées.

Les 40 communes du Plan de paysage dans l'ensemble des paysages de la région et du département



Vallée du Cher

Combraille bourbonnaise

*Le territoire du plan paysage est concerné par 2 unités de paysage à l'échelle régionale
Source : Atlas pratique des paysages d'Auvergne, DREAL Auvergne 2013, paysages.auvergne.gouv.fr*



*Carte des paysages de l'Allier
DREAL Auvergne, 2014*

Carte des unités de paysage

**La Vallée Campagne
du Cher**

**La Plaine de la
Meuzelle**

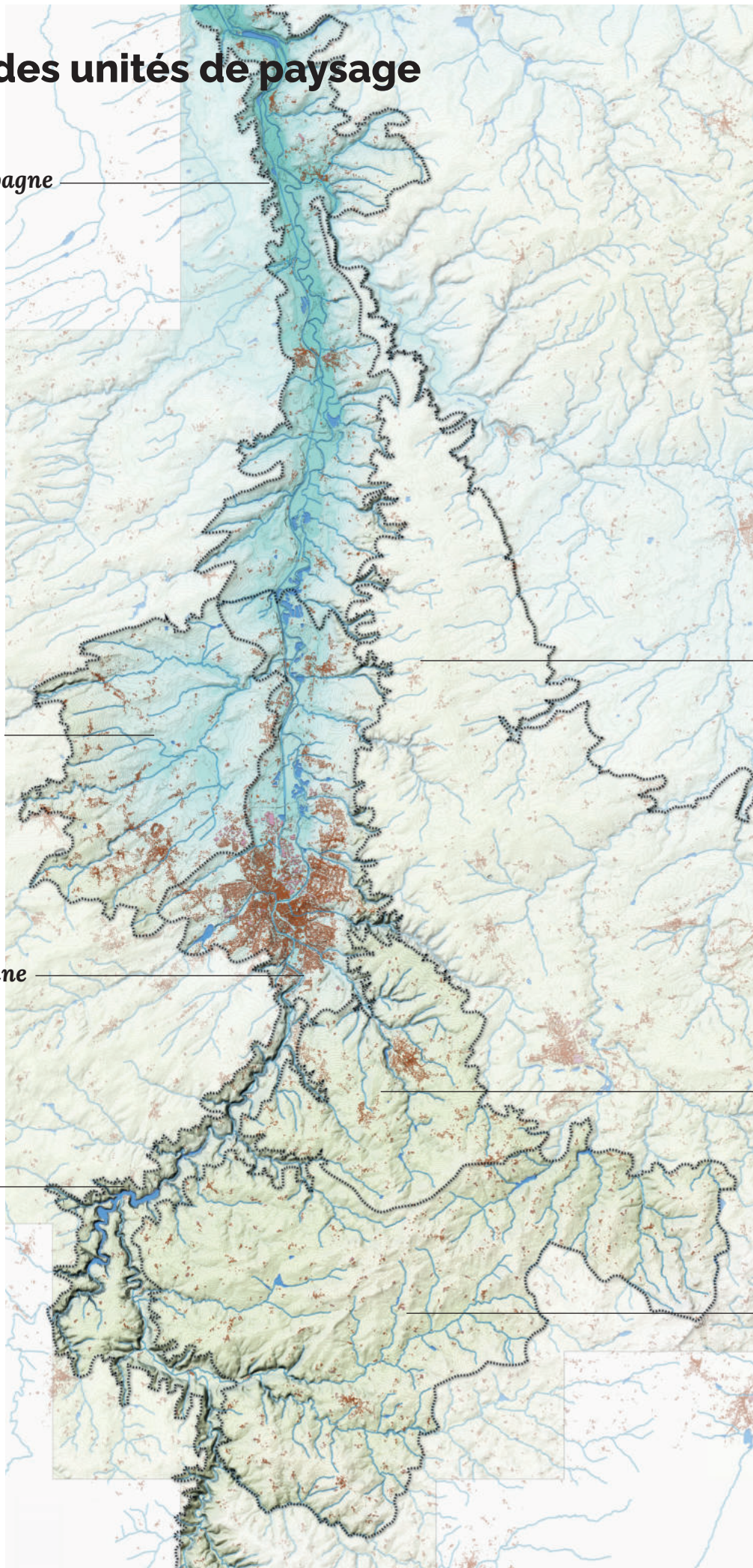
**La Vallée-urbaine
du Cher**

**Les Gorges du
Cher**

**Les Franges
du plateau
Bourbonnais**

**Les Rebords
de la
Combraille**

**La Combraille
Bourbonnaise**



_ La Combraille Bourbonnaise

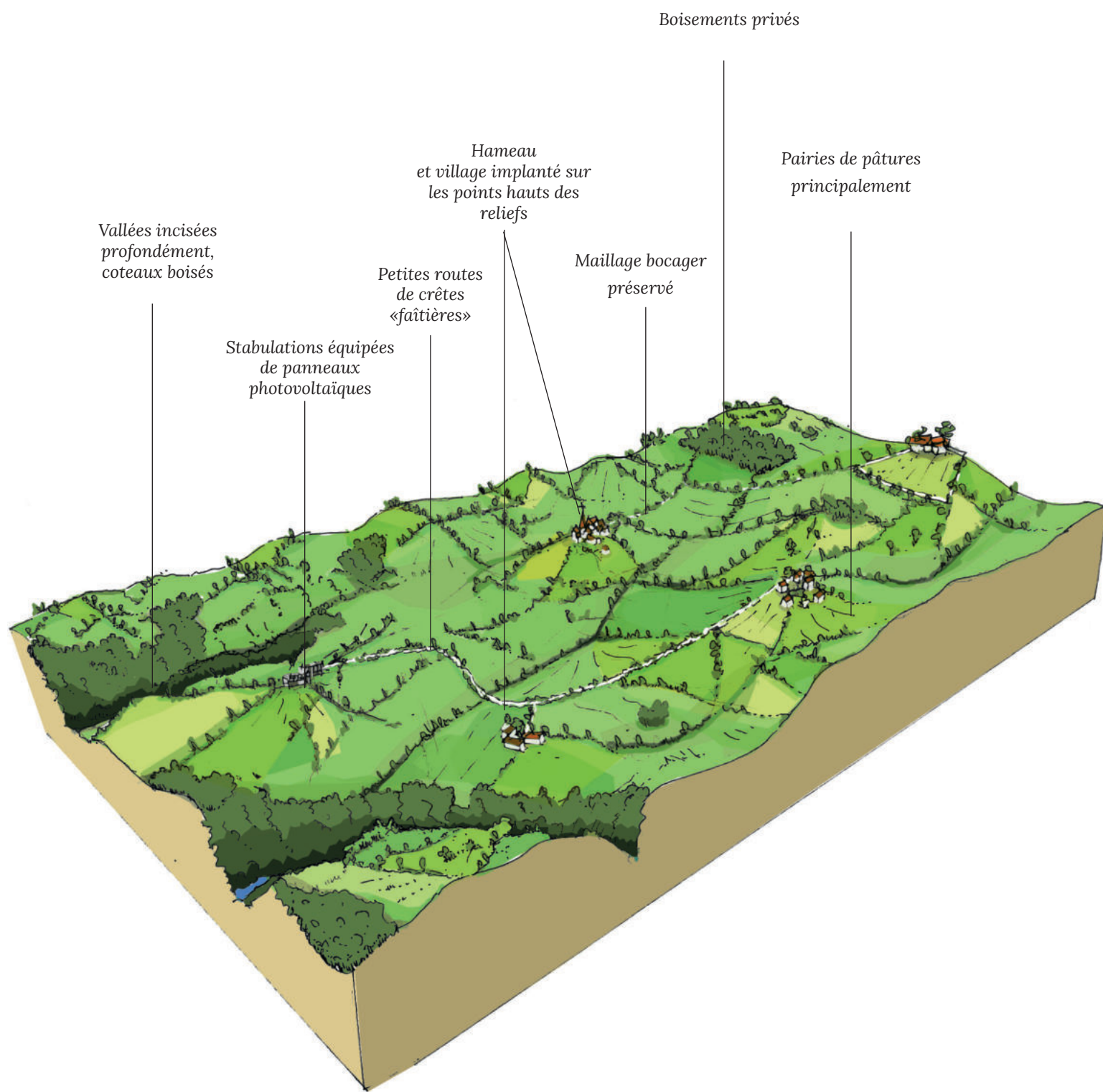
Situation

La Combraille Bourbonnaise prolonge naturellement Les Combrailles dans le département du Puy-de-Dôme avec lequel elle constitue une entité géographique et paysagère forte. Ces hauteurs fraîches, pâturées et boisées soulignées par un maillage bocage encore bien préservé et entretenu, offrent un paysage de campagne soigné. Cette unité s'étire sur le sud du territoire, et est délimitée à l'ouest par les gorges du Cher, à l'est par les rebords de la vallée de l'Œil, et au nord par le ruisseau de l'Ours et la ligne de relief coiffée du bois de Tigoulet.

Communes concernées

- Arpheuilles-Saint-Priest
- Colombier
- Durdats-Larequille
- Hyds
- La Celle
- La Petite-Marche
- Marcillat-en-Combraille
- Mazirat
- Ronnet
- Sainte-Thérènce
- Saint-Fargeol
- Saint-Marcel-en-Marcillat
- Terjat





Caractéristiques

- Un plateau granitique vallonné ouvrant sur les horizons lointains des reliefs creusois et puydômois



Les sommets enneigés du puy de Dôme contribuent au caractère de petite montagnes des Combrailles



Beau panorama sur les reliefs creusois depuis Saint-Marcel-en-Marcillat

- Les incisions profondes de vallées abritant des prairies humides traversées par de petits rus vifs appréciés pour la pêche. Ces paysages intimes tendent ponctuellement à se refermer par le

manque d'entretien des boisements des pentes, et l'abandon des cultures ou pâtures en fond de vallée.



Vallée de la Tartasse, les fonds de vallées ouverts et pâturés contrastent avec les pentes raides et boisées des coteaux



Pâtures à chevaux en rebord de la vallée de



Pâtures à chevaux en rebord de la vallée de

- Un vaste maillage bocager soulignant les ondulations de la topographie et particulièrement préservé vers le sud-est du territoire
- Un paysage agricole largement dominé par les prairies et pâtures destinées à l'élevage de charolaises, et quelques pastilles de terres cultivées



Corps de ferme pointant le sommet de ce petit relief bocager vers Mazérat (Saint-Fargeol)



Une structure bocagère remarquable et bien lisible sur les pentes d'un petit vallon vers la Petite-Marche

LYCÉE AGRICOLE DE DURDAT-LAREQUILLE

Le Lycée agricole accueille une centaine d'élèves, dont les $\square$ sont des internes. Environ 20% travaillent ensuite dans le domaine agricole. Les autres filières sont l'horticulture et les travaux paysagers. D'ici deux ans, le lycée va ouvrir une formation pour adulte. Cela répondra plutôt à des individus qui changent de

carrière, et qui ont généralement des projets avec des dimensions agro-environnementales plus importantes. Il y a quelques années, le lycée collaborait avec la Mission Haie sur des projets de plantation, de land art, ou autre. Ce partenariat est en cours de ré-activation pour imaginer des actions communes..



La vache charolaise est largement dominante dans les élevages. Ces prairies bocagères avec les reliefs Puy-Dômois en arrière-plan est une image typique de la campagne des Combrailles bourbonnaises.



Une diversité de type de bocages s'observe sur le territoire. Ici un ancien muret de granit encore préservé souligne la limite parcellaire et accompagne la route



Les haies et arbres de haut-jet composant le bocage participent à qualifier le paysage des routes qu'ils soulignent



Ces secteurs de prairies retournées en cultures, présentent un paysage plus ouvert avec un élargissement de la maille bocagère, voire une disparition du bocage. Des arbres isolés témoignent des anciennes structures bocagères qui devaient être en place



LA MISSION HAIE ET LE BOCAGE BOURBONNAIS

La Mission Haie est une association régionale qui accompagne les gestionnaires du bocage pour développer une gestion durable des haies et des arbres. Formation, plantation, mise en place de filières de valorisation du bois, ses modes opératoires sont multiples. Le bocage bourbonnais est considéré comme à très fort enjeu par l'association, car c'est la zone la plus "bocageuse" à l'échelle régionale. Outre le maintien et la gestion des haies, il y a aujourd'hui un enjeu de reconstituer des haies hautes, plus intéressantes pour les services écosystémiques rendus et pour la gestion. Les haies "au carré", induites par un mode de gestion à la machine sont aussi culturellement devenues la norme d'une exploitation bien tenue.

<https://missionhaies.wixsite.com/mission-haies>



La permanence des arbres, anciennement intégrés à une haie bocagère, est favorable à la qualité paysagère et écologique



L'imbrication des prés et des arbres (sous forme d'arbres isolés, de haies, de bosquets, de bois, ...), bien perceptibles sur les reliefs ondulés, participent à la qualité paysagère et écologique de la Combraille

- De nombreux petits ouvrages de retenue d'eau, ponctuant les paysages et témoignant de la rareté de la ressource : étangs, mares, retenues collinaires, ...
- Des bosquets et boisements, pour la plupart privés, coiffant les hauteurs des reliefs ou occupent les pentes les plus raides des vallées. Repères dans le paysage ils sont parfois banalisés par des plantations de résineux



Étang artificiel de Montmurier créé dans le pli du vallon du Courmaurion forme un petit événement dans le paysage (Durdart-Larcquille)



Petite exploitation de chênes rouge d'Amérique en lisière du bois de Massadier (Pannetier)

- Des sites bâtis, villages et hameaux ruraux et fermes implantés sur les pointes ou en rebord de relief, au caractère rural encore bien préservé mais une forte vacance mettant en péril le patrimoine bâti et la vitalité des villages.
- Un réseau d'éléments patrimoniaux, traces d'une occupation ancienne qui anime les paysages : mottes castrales, croix de chemins, patrimoines liés à l'eau (fontaines, puits), châteaux repères dans le paysage avec les arbres remarquables



Exemple de hameau rural rénové dans l'esprit des lieux : Chambonchard, au sein de la vallée de la Tartasse



Couderc, organisé autour d'une mare à Chabanusse (Saint-Marcel-en-Marcillat), et encadré par un beau mail de platanes à Saint-Fargeol. «Les hameaux à couderc sont des formes historiques de l'urbanisme rural. Le couderc était un espace communautaire qui était utilisé comme lieu de pacage à usage collectif ou lieu de rassemblement des bêtes. C'était une sorte de «place rurale».



Les villages occupent volontiers les hauteurs des reliefs, car c'est aussi là que passent le plus facilement les routes. Silhouette bâtie de la Celle organisé autour de son église dominant des pentes bocagères.



Le Château Beausson se dévoile depuis la RD109 entre La Petite-Marche et Terjat



Motte castrale en entrée de bourg d'Argenty (Teillet-Argenty)

LES MOTTES CASTRALES, TÉMOINS DE L'HISTOIRE MÉDIÉVALE

On retrouve dans plusieurs localités la figure de la motte castrale. Cet aménagement se développe en particulier entre le Xe et XIIe siècle. Surmontée d'une tour ou d'un château, entourée de palissades en bois et de fossés et associée à une basse-cour, c'est un lieu défensif et d'habitat pour les seigneurs. La motte pouvait être naturelle (ex : château de l'Ours) ou artificielle (ex: Argenty). À Argenty, la motte située en entrée de village est un repère passager que la commune souhaite animer par l'organisation d'événements. La motte est sans doute contemporaine de l'église Saint-Blaise voisine, qui date du XIIe s.

- D'anciens tracés de voie ferrée encore lisible grâce aux petites gares converties en habitation qui jalonnent leur cours, ou aux alignements d'arbres encadrant les tracés.



Ancienne voie ferrée passant par Marcillat, révélée par les alignements d'arbres de haut-jet accompagnant son tracé



Gare de Saint-Fargeol transformée en habitation. Le chemin longeant le bâtiment correspond au tracé de l'ancienne voie ferrée

- Un important réseau de chemins liés au bocage et de petites routes faîtières, ou en balcon soulignées par les haies ouvrant des vues lointaines sur les grands paysages.



Beau chemin rural lié au bocage.



La route s'inscrit avec finesse au sein de cette élégante séquence bocagère : ruban de chaussée étroite, suivant intimement la topographie, bas-côtés enherbés, ...

- De nombreux équipements en ENR en place ou en projet (panneaux photovoltaïque au sol, sur les stabulations, projet de méthaniseur) qui posent la question de leur insertion dans le paysage



Panneaux photovoltaïque sur une stabulation



Une initiative privée tirant parti de l'énergie éolienne : Construction d'un moulin à vent à scier le bois à Saint-Fargeol



Les gorges du Cher

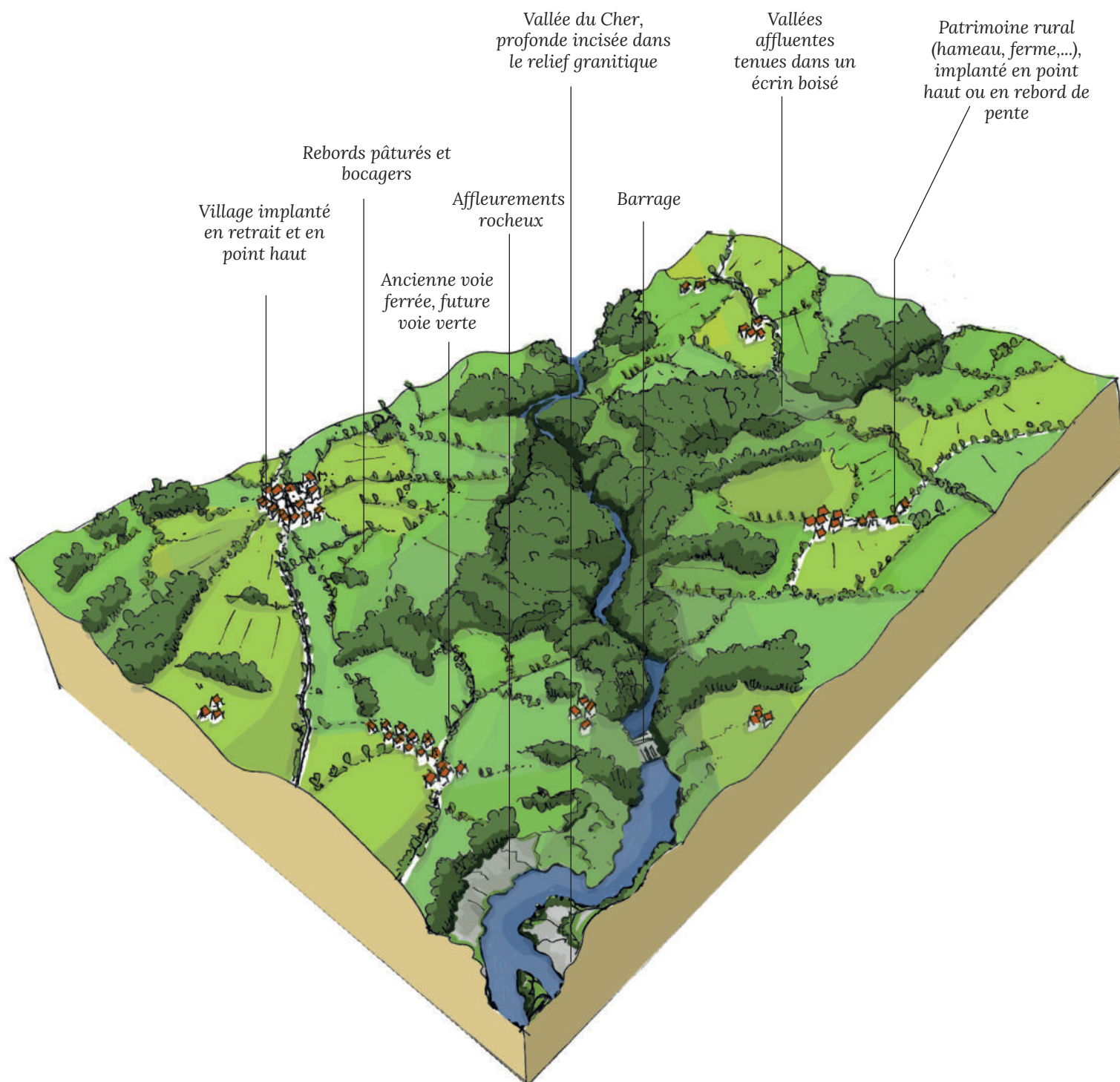
Situation

Les gorges du Cher offrent des paysages insoupçonnés d'une grande beauté. Ils sont définis par les limites relativement nettes des rebords des unités de paysage voisines que sont les collines de Prémilhat à l'ouest, et la Combraille bourbonnaise et ses rebords à l'est, qui ne laissent deviner que partiellement les méandres de la rivière et son caractère sauvage. En amont de Chambonchard, la vallée encore relativement ouverte et à la lumière douce, pique vers le sud et c'est la rivière le Boron qui délimite l'unité. Au sud-ouest, la magnifique confluence avec la Tardes et la presqu'île Sainte-Radegonde amorcent l'unité. La limite nord de l'unité de paysage est dessinée par la rupture dans la topographie, qui devient plus douce au sortir de la commune de Lavault-Sainte-Anne et au détour d'un méandre appuyé.

Communes concernées

- La Petite-Marche
- Lavault-Sainte-Anne
- Lignerolles
- Mazirat
- Saint-Genest
- Saint-Marcel-en-Marcillat
- Sainte-Thérance
- Teillet-Argenty





Caractéristiques

- Une vallée qui paraît homogène, mais avec au moins trois séquences distinctes (de Saint-Marcel-en-Marcillat à la chapelle Saint-Mérien, de Saint-Mérien à Rochebut, de Rochebut à Montluçon), notamment liées à la nature du Cher lui-même, qui passe de rivière de montagne à une sorte de lac artificiel (retenues d'eau des barrages) puis à une rivière plus sage.



La vallée du Cher à Chambonchard a encore un caractère de rivière vive de montagne, au fond caillouteux; mais la vallée s'est suffisamment élargie pour accueillir village et activités de maraîchage.



Le cours du Cher en aval du village de Lavault-Sainte-Anne est plus calme et le fond de vallée s'est visuellement refermé.

BARRAGES

Deux barrages sont aujourd'hui en place : le barrage du Prat (mise en service en 1970) et le barrage de Rochebut (mise en service en 1909 - usine reconstruite en 1965). Les deux barges sont exploitées par EDF pour la production d'électricité et les deux barrages créent des retenues d'eau, praticables pour la pêche et les sports nautiques. Un troisième barrage est souvent cité : le barrage de Chambonchard. Ce projet est pour la première fois étudié en 1870, mais réellement étudié à partir de 1970, par l'agence de l'eau Loire Bretagne. Après un abandon suite à contestations environnementales, des périodes de grande

sécheresse dans les années 80 relancent le projet avec la création d'un établissement public pour mener les études et l'aménagement. Pendant 20 ans, des études et acquisitions sont menées. Les négociations avec les associations (dont Loire Vivante créée à cette occasion), mais aussi entre services de l'État, ont lieu, avec plusieurs projets qui vont jusqu'à l'enquête publique. L'abandon est définitivement confirmé par Roselyne Bachelot en 2002. Les terrains sont cédés par l'établissement public pour 1€ symbolique et l'État est condamné à indemniser l'EP pour les études menées en 2008

- Une vallée profonde et incisée dans le relief granitique, encaissée, inaccessible et secrète, aux coteaux escarpés et boisés, avec aussi de très beaux affleurements rocheux.
- De nombreuses rivières secondaires au caractère montagnard marqué (ruisseaux de Crozat, du Mont, de l'Ours, du Douriau, de Saint-Martin, de Meaulne, du Pont Léonard, de Villebret, etc.) qui divisent le plateau en sous-ensembles ou marquent des limites.
- Paysage à part, très isolé de son contexte large. Caractère plus sauvage, de montagne, paysage impressionnant, qui a de la force. Presqu'île entre la Tardes et le Cher en étant une sorte de point d'orgue.



En contrebas du hameau de Chabanusse, la rivière le Boron marque la limite sud du Plan paysage. La photo montre l'importance d'un fond de vallée encore ouvert pour comprendre le cadre géographique dans laquelle on s'inscrit.



Le pont suspendu sur la Tardes semble surgir de coteaux boisés inhabités.

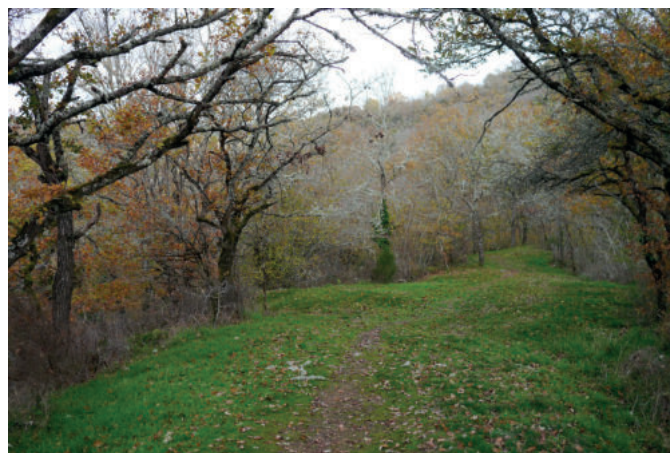


En aval du pont suspendu, vue sur la chapelle Saint-Marien perchée sur le relief. On remarque l'important marnage, dû au barrage de Rochebut 3 km en aval, qui révèle le socle rocheux dans toute sa force.

- Sur un territoire étroit, une grande diversité de milieux avec des dynamiques spécifiques :
 - Sur les pentes et coteaux escarpés, forte présence d'une végétation de chênes rabougris (sols maigres), parfois d'une végétation de milieux secs, et dans les milieux ouverts fort enrichissement par les genêts et prunelliers, qui font appel des modes de gestion particuliers.
 - Des rebords pâturés qui ont tendance à se boiser
 - Quelques beaux boisements privés sur les rebords des plateaux et collines
 - Des milieux particuliers, au niveau des replats étroits du fond de vallée (pieds du château de l'Ours, Rocher de Lignerolles, en amont de Lavault-Ste-Anne)



Les surfaces agricoles trop pentues ou rocheuses ne sont pas ou plus pâturées.



Le chemin enherbé qui mène au château de l'Ours est implanté sur la crête d'un éperon rocheux, d'où émergent des chênes tortueux couverts de lichen. Si jamais il devait y avoir ici un aménagement, il devrait être minimal et respecter l'esprit des lieux.



Au-dessus du ruisseau de l'Ours, sur les pentes rocheuses escarpées du coteau exposé sud-ouest, une formation stable à buis et autre végétation sempervirante. Ces formations rares constituent un patrimoine naturel apprécié.

SITE NATURA 2000

Le site Natura 2000 de la Haute Vallée du Cher s'étend sur 1230 hectares, et suit environ 30 km de cours d'eau (15 km de linéaire du Cher + 15 km d'affluents). La démarche est portée par le PETR et animée par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de l'Allier. Le site comprend une diversité d'habitats : la zone de gorges (présentant un fort caractère sauvage), et le plateau (occupé par une activité agropastorale extensive). Les actions menées concernent notamment : replantation, entretien des

haies et arbres têtards, maintien de milieux ouverts,...

À partir de l'été 2021, le CAUE y mettra en place un jeu de piste, dans le cadre de son programme "Pépit" qui fait découvrir différents sites patrimoniaux par le géocaching (<https://www.pepit03.fr/missions>) et l'État est condamné à indemniser l'EP pour les études menées en 2008

- Des sites bâtis sur les rebords (Lavault-Sainte-Anne, Lignerolles, etc.)
- Des ouvrages d'art (barrages, pont suspendu) qui offrent les rares vues sur le Cher (les vues plus anciennes offertes par l'ancienne voie ferrée de Montluçon à Évaux étant masquées par l'enfrichement).
- Des pratiques de sports de pleine nature (via ferrata, canoës)
- Un patrimoine construit rare et ancien (château de Gouttière, ruines du château de l'Ours, motte castrale et ancienne église Saint-Blaise d'Argenty, chapelle Saint-Marien)



Le village de Lavault-Sainte-Anne est installé en position dominante dans un des derniers méandres appuyés du Cher avant Montluçon.



Vue des ruines du château de l'Ours dans son site très boisé et sauvage.



Carte postale ancienne figurant l'ancienne voie ferrée Montluçon-Évaux, en balcon sur la vallée du Cher. Ce tracé fait actuellement l'objet d'un projet de voie verte



Le rapport au sol des ruines du château participe au côté magique des lieux. Ancré dans la roche, aboutissement d'un sentier d'herbe et de mousse qui contraste fortement avec la pierre, ces ruines requièrent d'être le moins interventionniste possible.

Les rebords de la Combraille

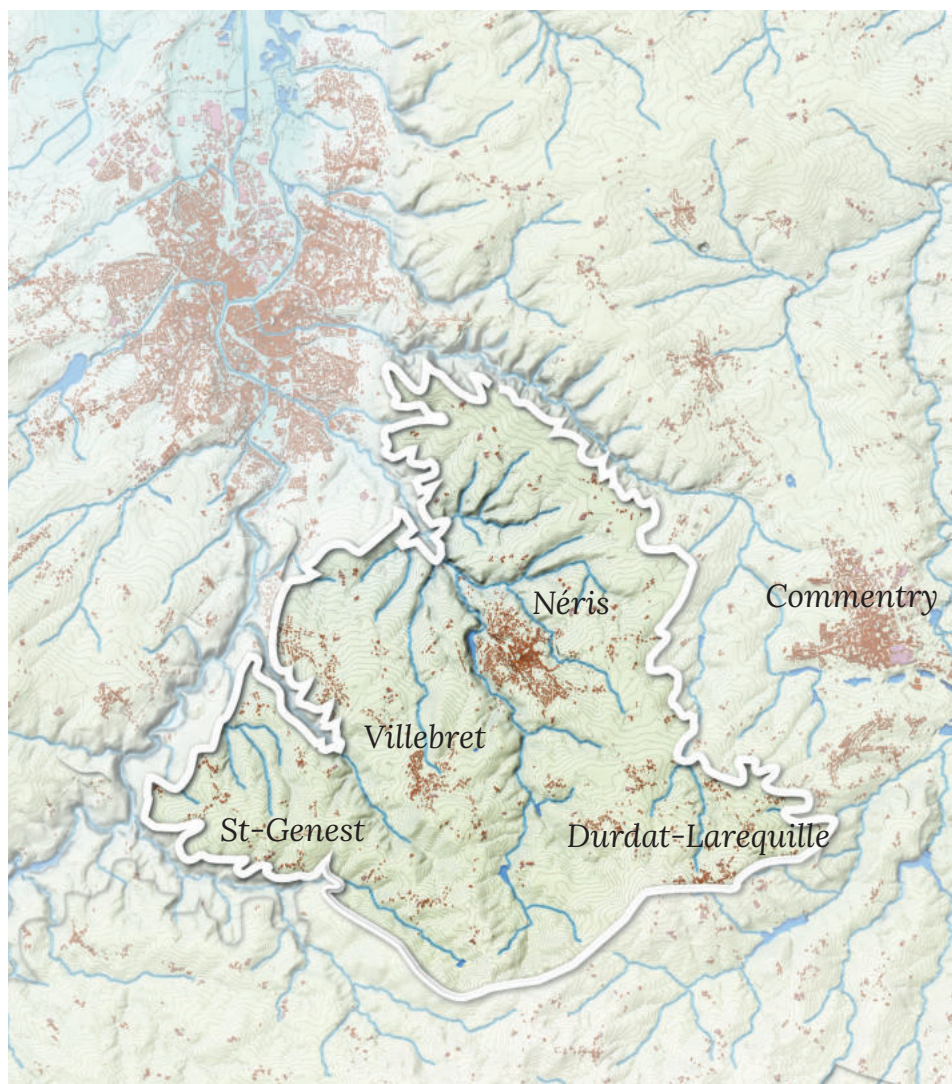
Le plateau du Lameron et du Polier

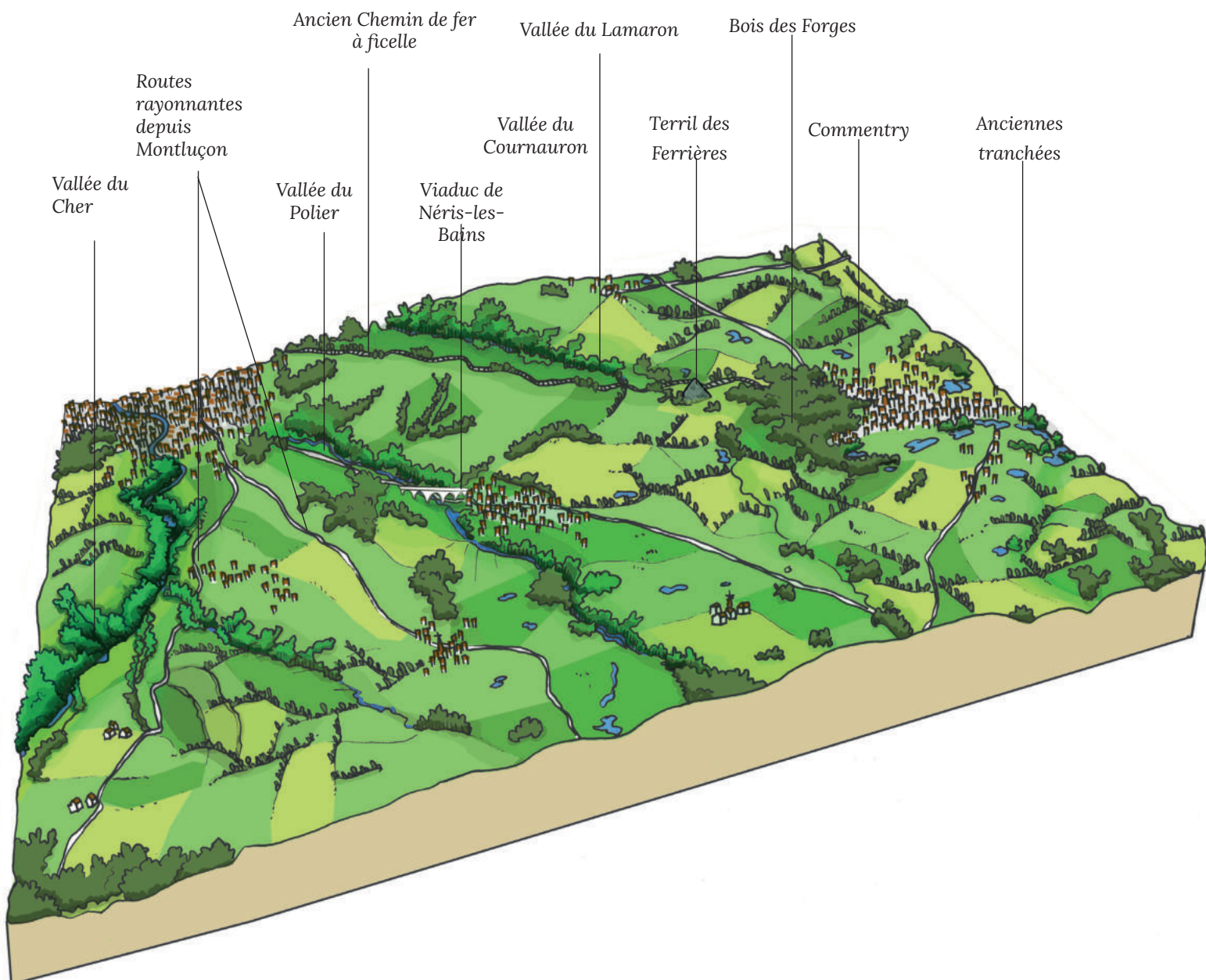
Situation

Cette unité dessine l'extrémité du plateau des Combrailles. Inclue dans l'unité des Combrailles à l'échelle départementale, elle se distingue néanmoins de la Combraille Bourbonnaise plus au sud, par un certain nombre de caractéristiques. Au sud l'unité est délimitée par une grande inflexion ouest-est s'appuyant la vallée du ruisseau à l'Ours, le Bois de Tigoulet, jusqu'à Commentry) qui marque ce glissement entre un territoire sous l'influence prédominante de l'aire urbaine de Montluçon et la campagne bocagère de la Combraille bouronnaise. Au nord, elle est limitée par le bassin de Montluçon et les reliefs surplombant la vallée du Cher, à l'est par les gorges du Cher et à l'ouest par les rebords de la rive droite du lameron.

Communes concernées

- Chamblet
- Commentry
- Durdats-Larequille
- Nérès-les-Bains
- Saint-Angel
- Saint-Genest
- Verneix
- Villebret





Caractéristiques

- Un plateau granitique vallonné marquant les rebords du massif central et la limite du bassin d'effondrement du Cher offrant des vues plongeantes sur la vallée du Cher
- Des incisions profondes aux accents sauvages liées à trois rivières (le Cher, le Polier et le Lameron) et leurs nombreux affluents, composant des liaisons naturelles vers le bassin de Montluçon et la vallée du Cher au nord
- Des boisements denses autour des vallées qui contribuent à la fermeture de ces paysages
- Des séquences bocagères encore bien préservées mais une dynamique générale d'érosion forte du bocage notamment dans la partie nord de l'unité.



Bassin d'effondrement du Montluçon depuis les hauteurs de Marignou



Vallon bocager dominé par une ferme implantée sur les hauteurs des reliefs



Rebord marqué et boisé du vallon du Cournauron à Nérès-les-Bains



Incision profonde du Lameron aux portes de l'agglomération de Montluçon

- Deux villes à l'histoire et au patrimoine architectural et urbain contrastés commandant les principales vallées : Nérès sur le Cournauron et Commentry sur le Lamaron



Architecture et parc thermal de Nérès-les-Bains, une singularité patrimoniale dans le territoire



Cité ouvrière des brûlés, Commentry



Faubourgs de Commentry face à l'usine Erasteel

HISTOIRE THERMALE DE NÉRIS

L'histoire thermique de la ville est extrêmement ancienne, puisqu'une ville gallo-romaine était déjà implantée, valorisant les sources. Le nom gaulois de la ville est Neriomagus, du nom d'une divinité des sources thermales, puis latinisé en Aqua Nerii. À l'époque antique, la ville est assez importante : environ 200 hectares comprenant thermes, villas, amphithéâtre, temples. Les activités thermales de Nérès ont toujours perduré, évoquées notamment dans *Pantagruel* de Rabelais. Les deux grandes

phases de développement du thermalisme encore visibles aujourd'hui sont la fin du 19ème (construction du casino, des villas, des parcs, découverte du passé antique), puis les années 30 avec l'arrivée de la ligne de chemin de fer et la construction de la gare iconique en grès rose et jaune (aujourd'hui centre de conférence). Il est à noter que les activités thermales ont induit l'assèchement de la vallée aux différentes époques. Aujourd'hui, le thermalisme est encore en activité.

- Un patrimoine bâti rural disséminé dans le bocage (fermes, hameaux, châteaux) et industriel, qui participe à la qualité et la singularité de cette campagne

HISTOIRE SOCIALE DES VILLES ET DES CAMPAGNES

L'histoire politique et sociale du territoire est riche, bien que relativement peu mise en valeur. Dans les villes industrielles, on note le premier maire socialiste de France élu à Commentry en 1882, ou l'origine Montluçonnaise de Max Dormoy. L'histoire sociale des campagnes serait aussi à connaître et raconter : traditions mutualistes et coopératives, communisme rural,... De manière générale, des programmes de recherches en collaboration avec des universités seraient à favoriser

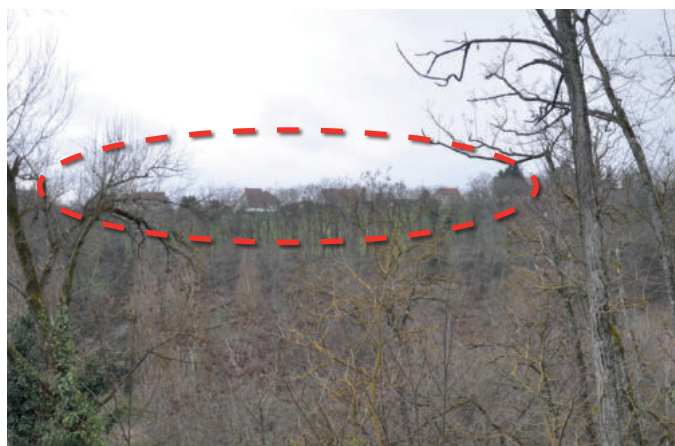


Entrée remarquable en demi-cercle du château de Montassiegé, créée un événement le long de la RD455 en sortie de Commentry



Ancienne usine à la sortie ouest de Commentry

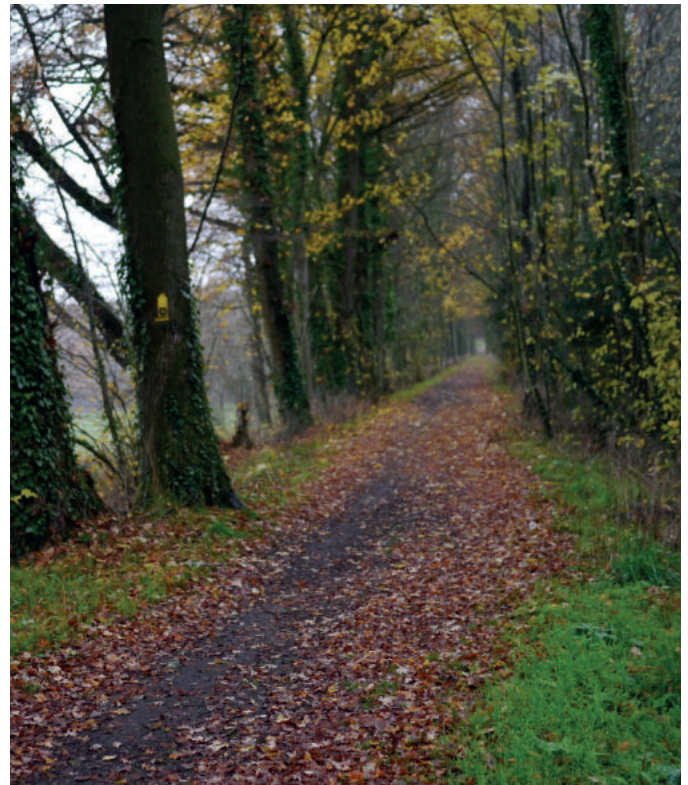
- Une urbanisation récente qui gagne les rebords des vallées et s'étend autour des bourgs et le long des principales routes (RD452 et Rd50 vers Villebret, D155, D2144 au sud de Nérès, D69 entre Durdar et Commentry,...) contribuant à disqualifier les entrées de bourg.



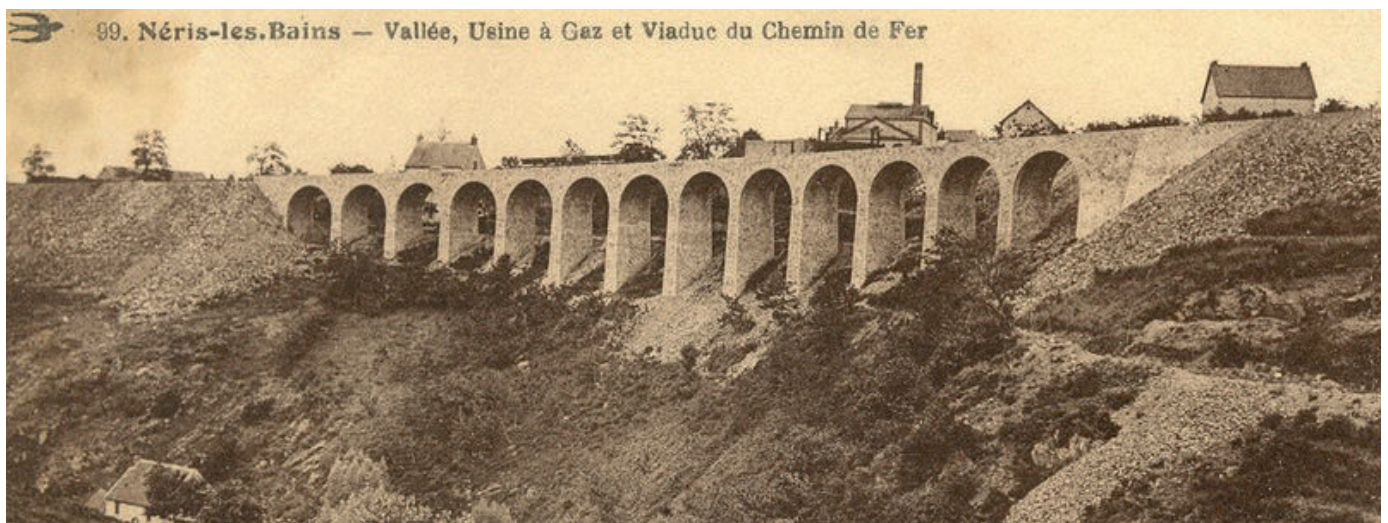
- Un réseau rayonnant de routes, implantées sur les crêtes ou suivant les rebords des vallées ouvrant des points de vues lointains (Polier)
- D'anciennes voies ferrées (Chemin de fer à Ficelle, Voie ferrée Montluçon/Néris) valorisées en itinéraire doux de découverte reliant le territoire à Montluçon



La RD 455, belle route sinueuse inscrite dans l'élégante campagne bocagère entre les vallées du Polier et du Lamaron



Le tracé de l'ancien Chemin de Fer à Ficelle magnifié par les alignements de l'encadrant est aujourd'hui valorisé en itinéraire de randonnée



Viaduc de Néris, franchissement le Polier. Carte postale ancienne.

LES LIGNES DE CHEMINS DE FER

Le territoire a une histoire des lignes de chemin de fer intéressante. 1846 : ouverture du "chemin de fer à ficelle", qui relie l'industrie de Commentry au Canal de Berry. Ce nom lui vient de deux sections en plan incliné, où c'est le poids des wagons pleins qui descendent, qui font remonter les wagons vides. La ligne fonctionne avec la traction animale. Le suivi de son tracé permet de lire les implantations industrielles.

Source : <http://www.inventaires-ferroviaires.fr/hd03/03082.1.pdf>

- Des éléments (habitat et multiples petits sites miniers aujourd'hui désaffectés) témoignant de l'histoire industrielle lisible dans le paysage et la toponymie notamment autour de Commentry : terail de Commentry, le hameau des ferrières, cité des Brûlés, le Bois des Forges, la succession des bassins en eau sur les emprises des anciennes tranchées liées aux mines (témoignant de la présence du sillon houiller auvergnat et de son exploitation dans le secteur) ...
- Des installations photovoltaïques sur des stabulations, sur des terrains inondables ou sur des sites pollués de l'ancienne ceinture minière à Commentry On retrouve aussi ces panneaux sur des terrains agricoles



Le terail des Ferrières à l'ouest de Commentry



Des panneaux photovoltaïques implantés sur un terrain agricole. La préservation des éléments arborés liés au bocage atténue l'impact



Des panneaux photovoltaïques vers Commentry

HISTOIRE INDUSTRIELLE DE COMMENTRY

L'histoire industrielle de Commentry comprend principalement 3 grandes étapes. La première date de la fin du XVIIIe siècle, avec l'installation de forges par Nicolas Rambourg, qui exploite un domaine important de la forêt du Tronçais. Il développe également les mines et une verrerie, qui fait faillite en 1830. Dans les années 1860 se développe la phase la plus importante de l'exploitation minière, avec 2.500 mineurs en 1880. La

troisième phase de l'histoire industrielle date des années 50, avec le développement d'une industrie chimique et de fabrication d'aliments pour animaux. L'héritage architectural de l'histoire industrielle est présent plutôt dans ce qui entoure l'usine : ligne de chemin fer, habitat, lieux de sociabilité (marché, mairie...)

Fiche sur le bassin minier de Commentry : <http://www.inventaires-ferroviaires.fr/hd03/03082.0.pdf>



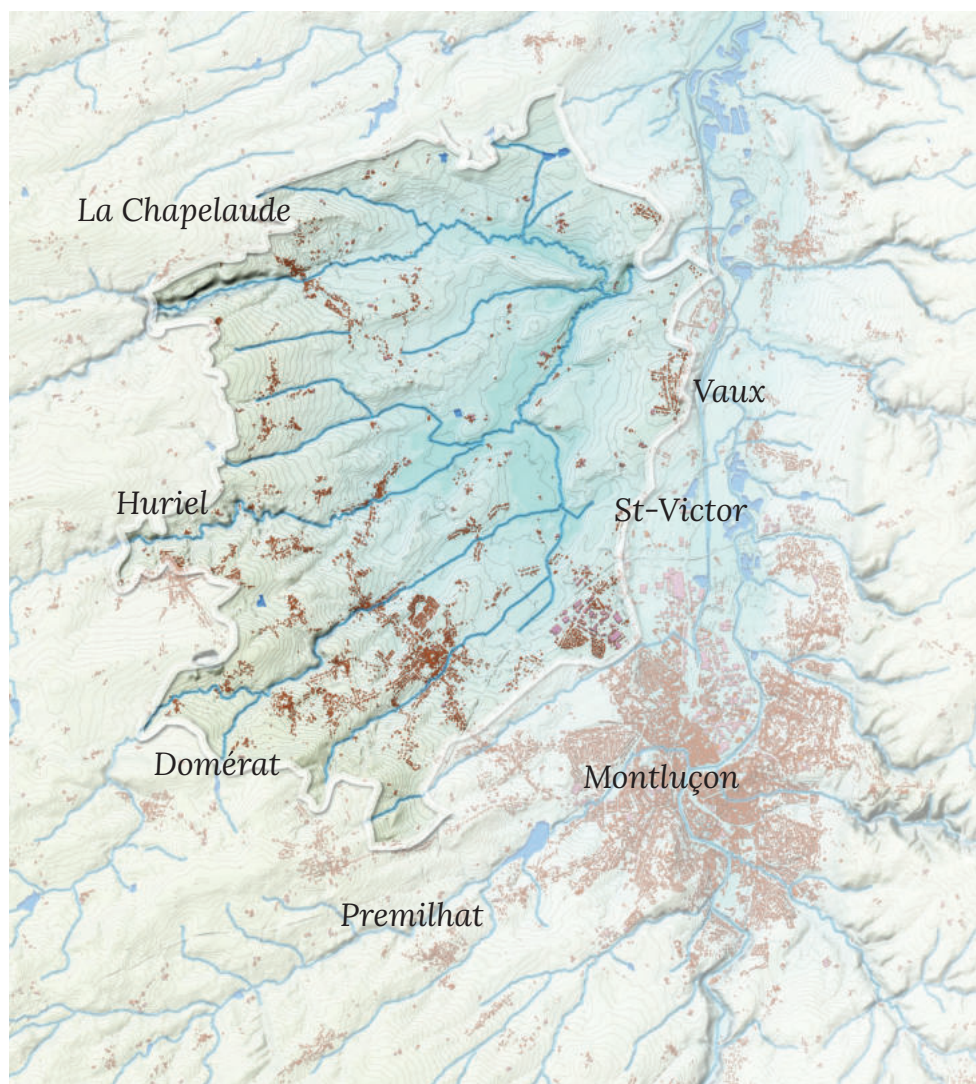
La plaine de la Meuzelle

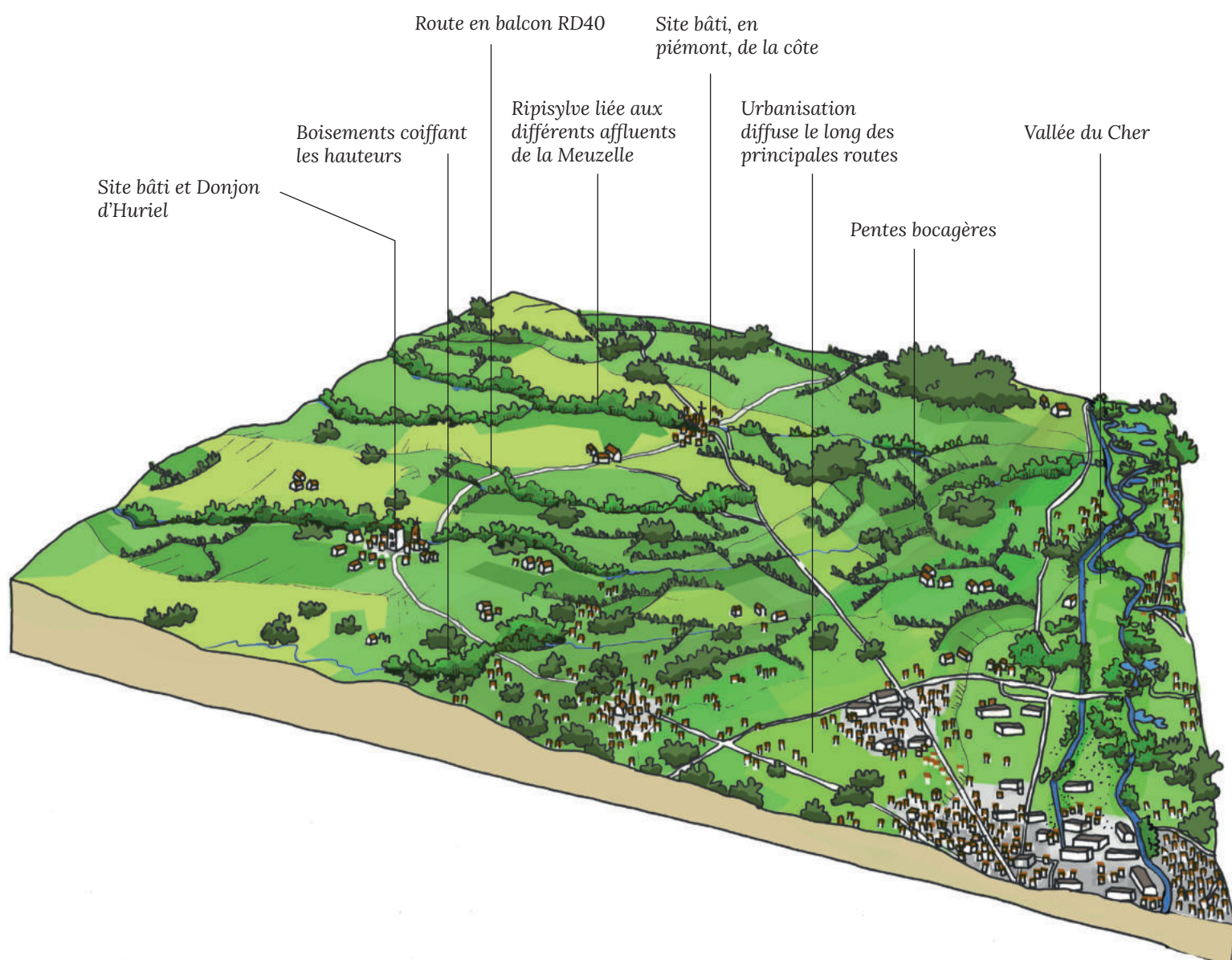
Situation

Cette plaine forme un vaste amphithéâtre en pente douce ouvert vers l'est et la vallée du Cher. Elle s'étire selon un arc reliant la périphérie ouest de Montluçon au sud, jusqu'au Bois d'Audes au nord, qui marque le resserrement de la vallée du Cher et l'amorce de l'unité vallée-campagne. A l'ouest et au sud, la limite de l'unité est marquée par la ligne de relief marquant le rebord haut de cette plaine et reliant Premilhat, Huriel et la Chapelaude.

Communes concernées

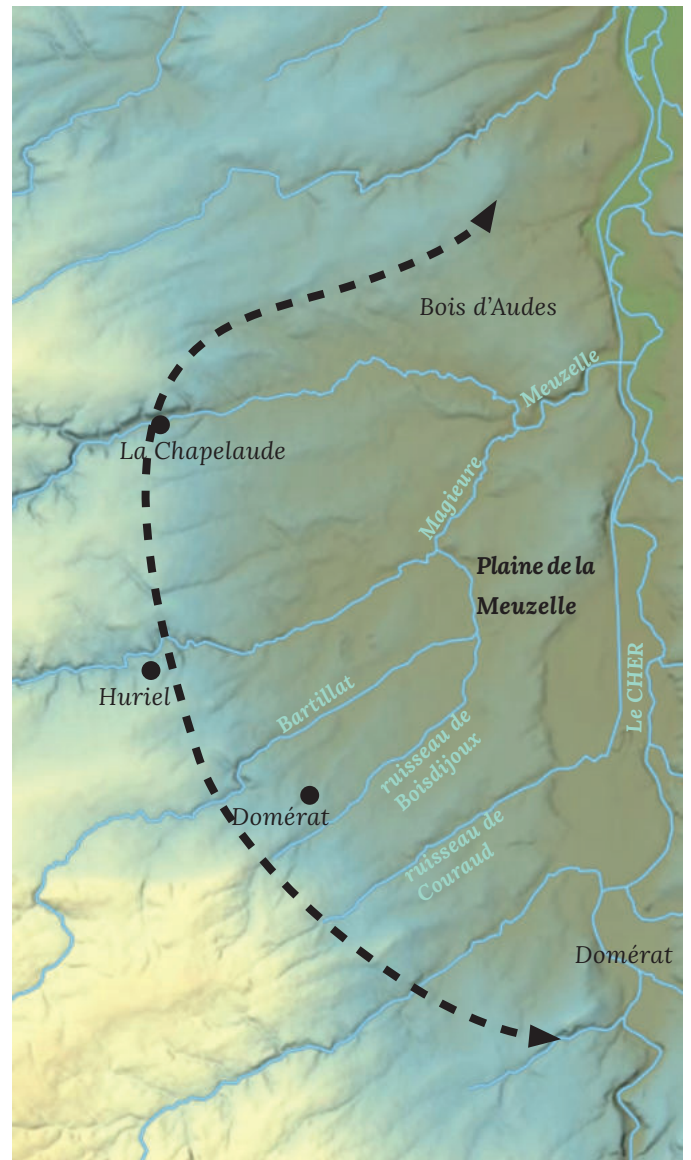
- Domérat
- Huriel
- La Chapelaude
- Montluçon
- Saint-Victor
- Vaux





Caractéristiques

- Un plateau en pente douce vers la vallée du Cher sculpté en amphithéâtre par le réseau hydrographique rayonnant de la Meuzelle, et de ses affluents.
- Des boisements coiffant les rebords du relief soulignent les horizons de la plaine entre Domérat, Huriel, la Chapelaude jusqu'au Bois d'Audes
- Des panoramas lointains offerts depuis les pentes de ce relief et notamment depuis la RD 40, suivant le rebord du plateau entre Huriel et la Chapelaude



L'amphithéâtre formé par le réseau hydrographique de la Meuzelle se dévoile depuis la route balcon RD40, reliant Huriel à la Chapelaude



Point de vue en balcon vers la côte entre Huriel et Domérat. Les boisements occupent le haut des reliefs



L'horizon et le paysage en pente douce de la plaine se dévoilent à la faveur du pli de la vallée de la Magieure, au hameau de la Pérelle, à l'est d'Huriel



- Des petites vallées bien marquées offrant des paysages plus intimes, mais des rus difficilement visibles et accessibles (rives privatisées, boisements denses aux abords,...)
- Un paysage agricole dominé par l'élevage et animé par les structures arborées liées aux ripisylves et au maillage bocager. Ponctuellement des petites parcelles de vignes rappellent le passé viticole de ce coteau.



Le cours vif de la Meuzelle, un peu en aval de sa confluence avec la Magieure



Des abords peu valorisés de la Meuzelle vers La Chapelaude



Les arbres ont quasiment disparu de ces structures bocagères, mais la permanence des haies permettent d'envisager le renouvellement de structures arborées

- qui tend à s'éroder sur certains secteurs



Paysage de bocage fortement érodé ; l'absence de haie et arbre de haut jet simplifie sensiblement ce paysage agricole



Parcelles de vignes le long de la RD40, témoignent du passé viticole de ces pentes

- Des bourgs implantés en rive d'une plaine rurale : en rebord de relief (Huriel), en pied de relief (Domérat), ou dessus comme La Chapelaude, avec une ville haute et une ville basse.



Cœur de bourg de Domérat



L'inscription de La Chapelaude dans la pente offre des vues et cadrages sur le paysage environnant



Site bâti de la Chapelaude, avec un village «haut» et un village «bas»



Site bâti d'Huriel inscrit en rebord de relief le donjon forme un point de repère dans le paysage

HURIEL, VILLAGE D'ARTISANS

Le village d'Huriel est considéré comme un point de bascule entre Allier, Limousin et Berry, entre le bocage et la châtaigneraie. Le village a un plan circulaire, ancienne ville fortifiée, et comprend des bâtiments emblématiques, que sont le donjon et l'église, dont les premières étapes de construction datent du XI^e siècle. Dans les années 2000, la municipalité et la Communauté de Communes développe l'identité liée à l'artisanat d'art, et obtient le label "ville et métiers d'art". Dans le centre bourg, de nouveaux bâtiments ont été construits pour accueillir des résidences d'artisans. Il est à noter que le donjon accueille aujourd'hui un musée dédié à l'histoire viticole de la commune, très importante et brutalement arrêtée par le phylloxera.



Questions : quelle place a un label dans le développement touristique? Comment des sites emblématiques peuvent être des points de départ pour découvrir le territoire ?



© Dominique AUTHIER

- Un bâti rural riche dans sa diversité ponctue la plaine (vieilles fermes, beaux ensembles bâtis ruraux, château, anciens moulins...) et en valeur les matériaux locaux : pierre rouge notamment mais souvent altéré par l'absence de restauration, ou par des opérations d'extension/rénovation peu qualitatives



Elements de bâti rural isolé, révélant par leurs matériaux la richesse du sous sol



- Un caractère périurbain qui tend à s'affirmer à travers une urbanisation standardisée se diffusant notamment le long des routes principales, déqualifiant les sites bâtis et les entrées de bourg (le long des RD916/114 aux abords ouest de Domérat, aux abords de la Chapelaude,...); des aménagements d'espaces publics fonctionnels et dédiés à la voiture laissant peu de place aux modes doux et au végétal



Mitage de la plaine par des extensions diffuses récentes



Urbanisation linéaire le long de la Rd 306, sur les hauteurs de Domérat



Zone d'activité marquante dans le paysage

- Un maillage de chemins ruraux dense et de petites routes de campagne étroites et inscrites finement dans relief propices à la découverte
- Les traces de l'ancienne voie ferrée Montluçon-Châteauroux, abandonnée sont encore visibles à la faveur des anciens talus formant un léger relief artificiel et des boisements encadrant l'emprise, des anciennes maisons de garde-barrière réinvesties en maison d'habitation. Elles forment un potentiel intéressant de voies douces



Chemin rural souligné d'une haie devenue rare dans ce secteur



Chemin sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée Montluçon-Châteauroux



Jolie route de campagne dans le vallon du Bartillat



Talus soulignant l'ancienne voie ferrée

Le fin remblais artificiel de ce talus boisé signale la présence d'une ancienne voie ferrée dans le paysage

LE SENTIER DES MAÎTRES SONNEURS

La randonnée “sur le sentier des Maîtres sonneurs” est une interprétation spatiale du roman éponyme de George Sand, dont les héros se nomment Huriel et Thérance. Cette randonnée suit le parcours des personnages, qui se rendent du Berry au Bourbonnais, racontant

les traditions locales et musicales des villages traversés. Initiée dans les années 80, elle est aujourd'hui balisée, mais encore peu connue (environ 500 randonneurs/an). A Huriel, le gîte des maîtres sonneurs est points d'accueil et propose aussi des randonnées en âne.

Source : <https://www.sentiermaîtresonneurs.com>



Source : image.jimcdn.com



Source : www.anerando-gite.com

VIA SAINT-MARTIN

La Via Saint-Martin est un autre itinéraire, celui-ci à l'échelle européenne. De 2.500 km de long, il suit la vie de Saint-Martin, de sa naissance en Hongrie à son décès en Touraine. L'itinéraire est développé avec le concept de “bande verte active”, pour promouvoir un tourisme durable, basé sur des valeurs de partage. La Via Saint-Martin traverse le territoire de l'étude de Commentry à Huriel.

Source : <https://viasanctimartini-france.blogspot.com>

Questions : quel potentiel de développement pour ces itinéraires touristiques ? L'esprit de tourisme durable de la Via Saint-Martin peut-il irriguer d'autres politiques touristiques ?

La vallée urbaine du Cher

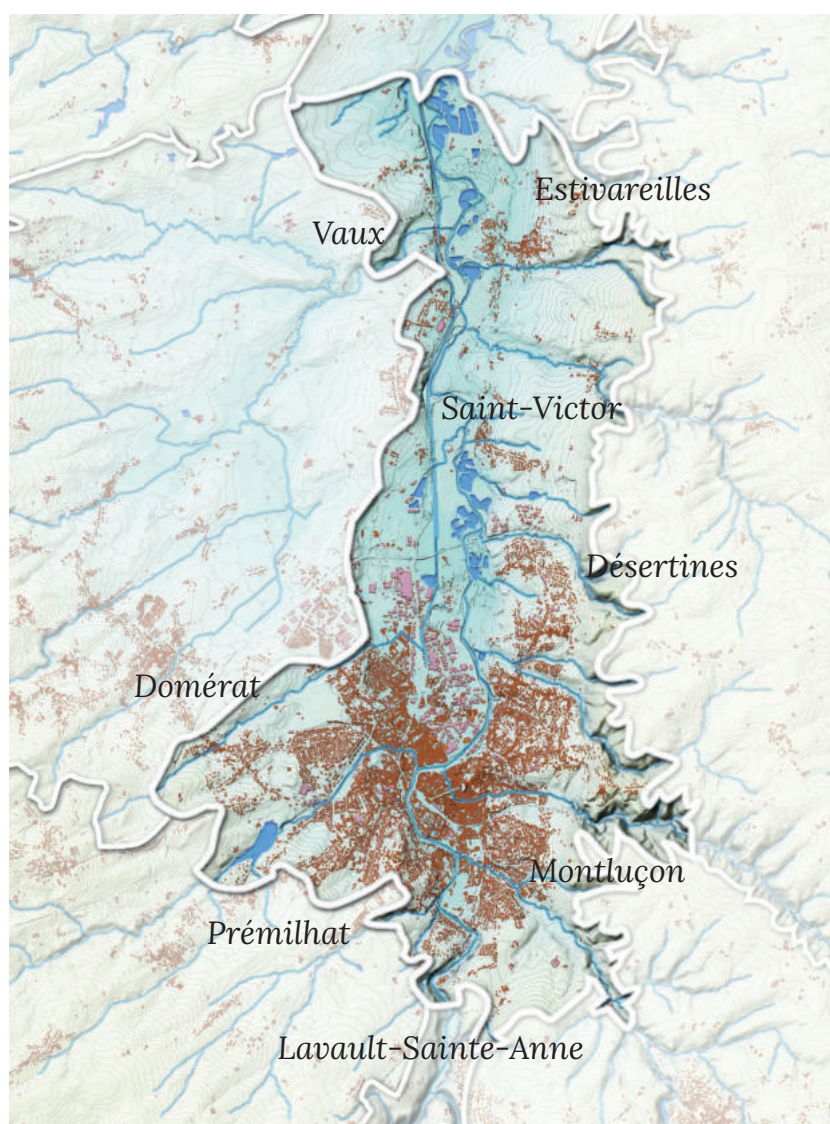
Situation

L'unité de paysage est délimitée au sud par le passage resserré des gorges du Haut Cher à un lit majeur plus ouvert dans la plaine du Berry. C'est à ce point de bascule que s'est installée la ville de Montluçon. Au nord, elle est délimitée par la vallée aval de la Meuzelle et sa confluence avec le Cher; appuyée un peu plus au nord par les silhouettes boisées sur la commune d'Audes.

À l'est les limites sont constituées par les rebords du plateau du Bourbonnais. À l'ouest c'est la fin du plateau en pente douce - la terrasse alluviale du Cher - qui définit la limite de l'unité de paysage.

Communes concernées

- Désertines
- Domérat
- Estivareilles
- Lavault-Sainte-Anne
- Montluçon
- Prémilhat
- Saint-Victor
- Vaux
- Verneix



Mosaïque agricole

Canal du Berry

Coteau marqué, lié à la faille de Montluçon

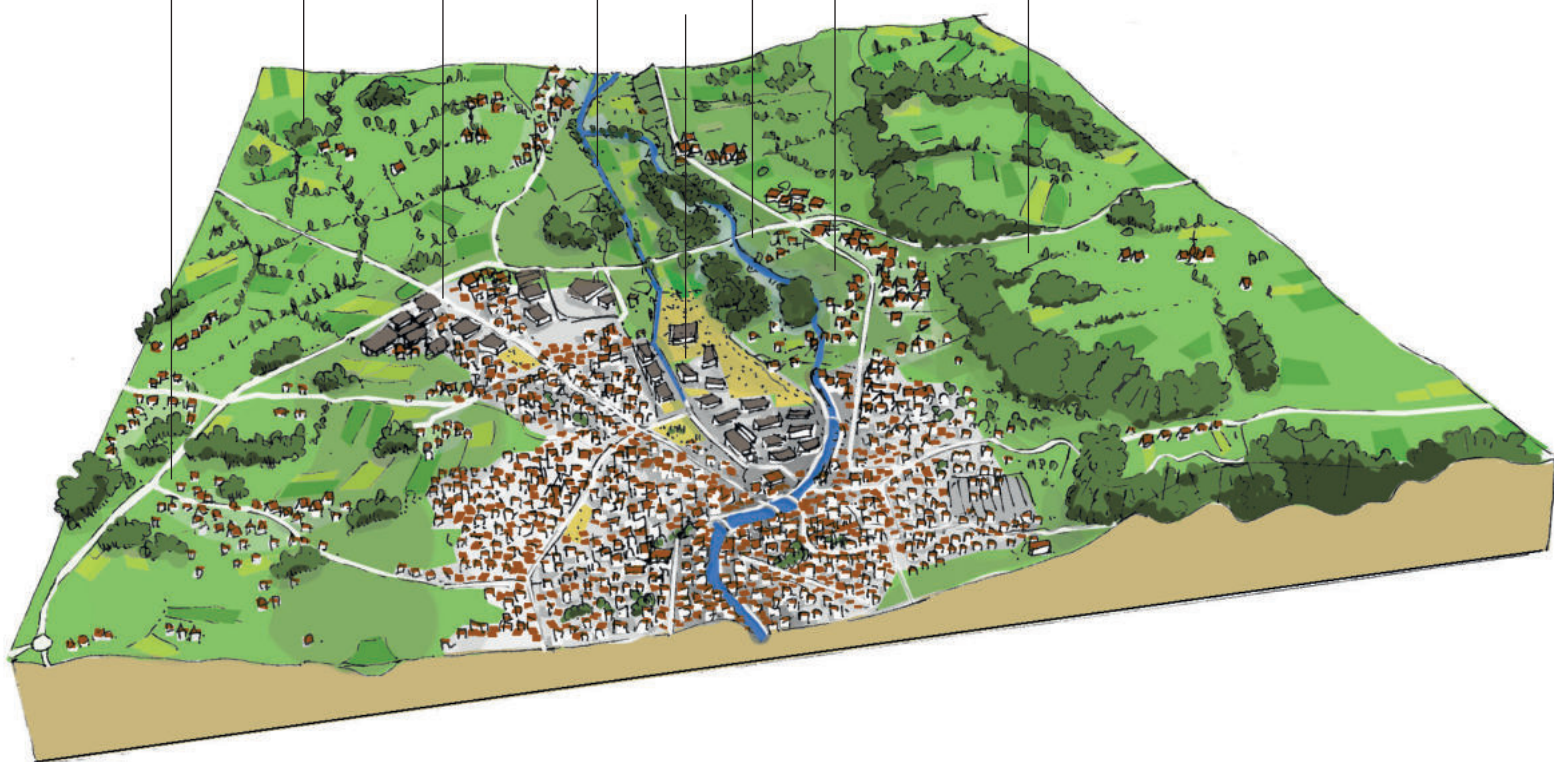
Grande routes rayonnantes, axes d'arrivée historique vers Montluçon

Le Cher et sa ripisylve

Terrasse alluviale

Urbanisation diffuse

Emprises industrielles



Caractéristiques

- Une vallée aux coteaux est et ouest totalement asymétriques: prononcés à l'est (issus d'une faille géologique) et entaillés de petites vallées sauvages, et plus doux à l'ouest (érosion).
- Un fond de vallée organisé par la rivière Cher, très peu accessible, avec une ripisylve continue, sauf sur sa séquence montluçonnaise, où la rivière est canalisée entre des rives et quais maçonnés. Un objectif est la valorisation des rares accès publics à l'eau, notamment aux abords des traversées.



Les rives du Cher entre Désertines et zone industrielle de Montluçon. C'est un des rares lieux au caractère naturel et privilégié aux portes de la ville, descendant en plusieurs terrasses vers la rivière. Le tracé de l'ancienne voie ferrée se situe en haut de la rive.



Un des deux franchissements piétons du Cher au sein de l'agglomération. L'autre passerelle, située à Désertines, est actuellement fermée. Des réflexions sont en cours pour envisager sa restauration est en projet de restauration

LE PLAN GUIDE CMONTLUÇON

CMontluçon désigne le plan-guide de Montluçon Communauté. Il a fait l'objet d'un concours d'architectes-urbanistes en 2015, sous forme de dialogue compétitif, gagné l'urbaniste catalan Joan Busquets et le paysagiste Michel Desvignes. Le Plan-guide propose une vision stratégique et urbaine pour l'agglomération inscrite dans son histoire. Les mobilités et le maillage de chemins y sont présents. Un projet plus précis a été dessiné autour du Cher à Montluçon : réappropriation des berges du Cher et amélioration des franchissements. Le projet est présenté dans un lieu dédié, la Maison du Projet **CMontluçon**.



La ville de Montluçon offre l'une des rares occasions de s'approcher, de longer et de traverser la rivière Cher.

- Un fond de vallée marqué par la présence de grands axes de communication anciens ou plus récents s'appuyant sur la géographie (route de Bourges/ Rd 2144, voie ferrée Paris-Clermont-Ferrand, canal déclassé de Berry, vélo route voie verte/ V 46), et par la présence de deux axes traversant cette géographie (autoroute A 71 et ex-route nationale 145/ RCEA).
- Une proximité parfois quasi immédiate entre canal et voie ferrée, mais une certaine absence de corrélation entre route et Cher: le fleuve paraît absent de la composition.
- Un canal globalement très bien identifié, sauf dans sa partie la plus urbaine, où son départ se perd.
- La présence de nombreuses gravières, en activité ou reconverties, souvent ceinturées d'une ripisylve en extension, à l'image du fond de vallée qui se ferme.



Le tracé du canal peut être encore lu et compris grâce à l'alignement de peupliers et aux maisons alignées sur l'ancien quai.



Le Cher dans sa traversée urbaine



Route surplombant une ancienne gravière et menant au vieux bourg de Saint-Victor.

- D'un point de vue agricole, l'occupation du sol est une mosaïque discontinue, gagnée par l'urbanisation, où alternent sans logique apparente prairies temporaires, prairies permanentes, champs de maïs, de blé tendre et d'autres céréales, de colza.



L'ancienne ceinture de vergers est en voie de disparition, mais quelques vergers sont encore visibles, essentiellement à Désertines et Saint-Victor. Le maraîchage en vallée étant très discret.



Les zones commerciales liées aux grandes voies de circulation morcellent l'espace agricole.

- Un patrimoine industriel peu mis en valeur; voire en disparition accélérée.



Péniche à quai avec la famille du marinier



Montluçon, vue générale des usines. Les cheminées ont quasiment toutes disparu.



Photos issues de l'exposition CMontluçon, présentée à la Maison du Projet



- Un urbanisme diffus, d'opportunité, issu de la seule opportunité foncière, ou qui s'étire le long des routes. Des extensions urbaines mal connectées à la ville déjà existante (création d'un réseau de voiries en impasse, non mutable ou évolutif).
- Des surfaces commerciales démesurées au regard de la population; de vastes aires industrielles entre haute technologie et friches. Celles-ci sont les rares manifestations de la nature en ville (pas de parcs et jardins publics ou privés bien identifiés).
- Des entrées de ville marquées par la publicité, et avec une quasi-absence de structures végétales d'ampleur (doubles alignements de grands arbres), mais perfectibles (tracés historiques longs).



Les usines "phares" du secteur du Montluçonnais



Le long de la RD 2144, les pré-enseignes déqualifient cet axe historique et ses abords. Parallèlement les espaces verts sont souvent peu à même d'accompagner un urbanisme commercial d'opportunité qui tire partie de la proximité des voiries principales.

DUNLOP

L'usine de Dunlop est un symbole de l'histoire industrielle de la ville de Montluçon. Elle s'y implante en 1919, en même temps que le développement européen de l'entreprise écossaise. En 1948, l'usine de Montluçon compte 5.455 salariés avec une diversification de production importante (balles de tennis, matelas Dunlopillo,...). D'abord installée dans une ancienne aire de chargement d'obus,

l'usine s'étend, pour donner son nom à un quartier qui comprend aussi de l'habitat. Dans les années 70 et 80, l'entreprise réduit considérablement. Aujourd'hui le site de Montluçon emploie environ 500 salariés, assurant notamment la production des pneus motos de compétition.

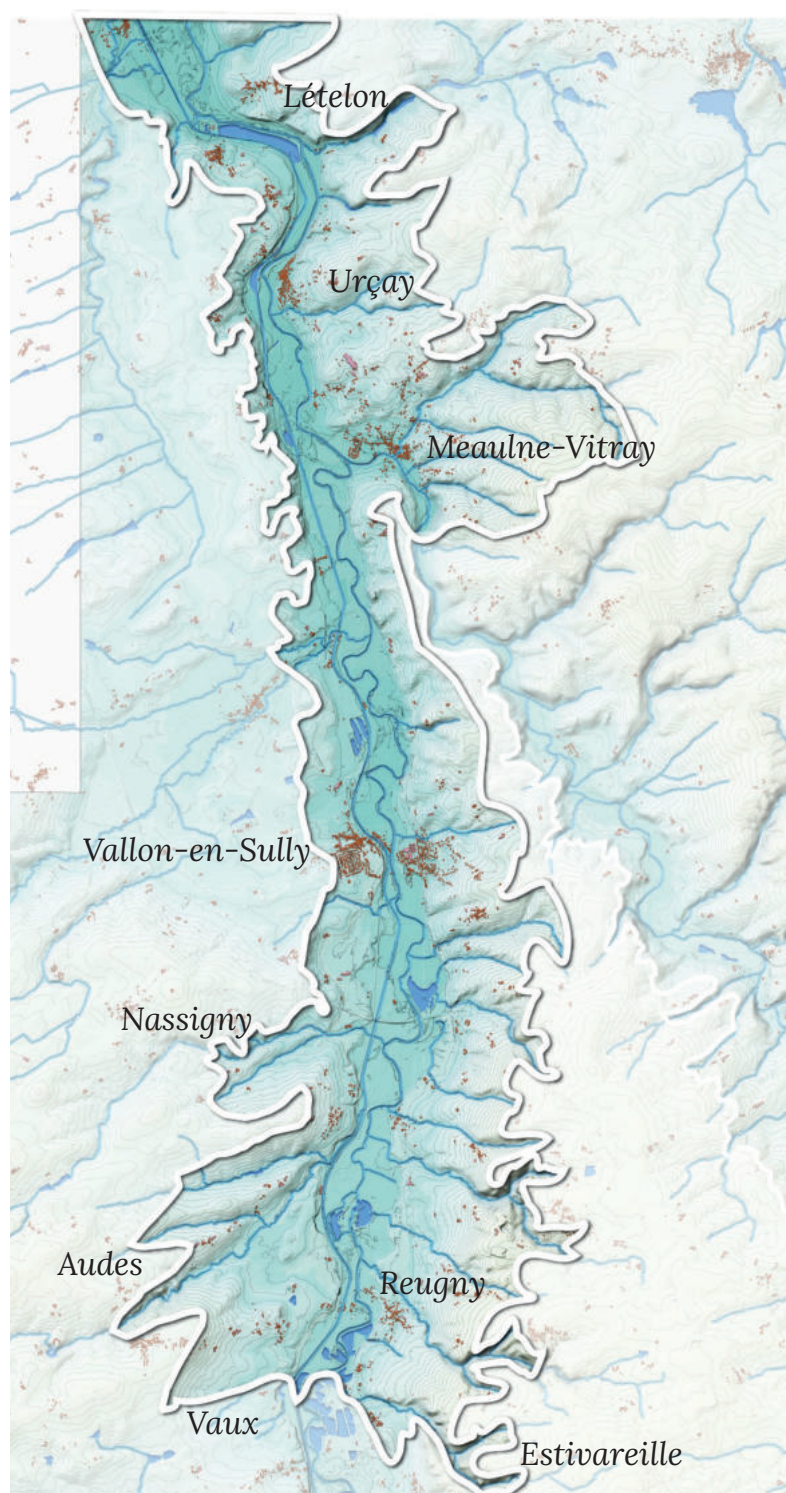
_ La vallée-campagne du Cher

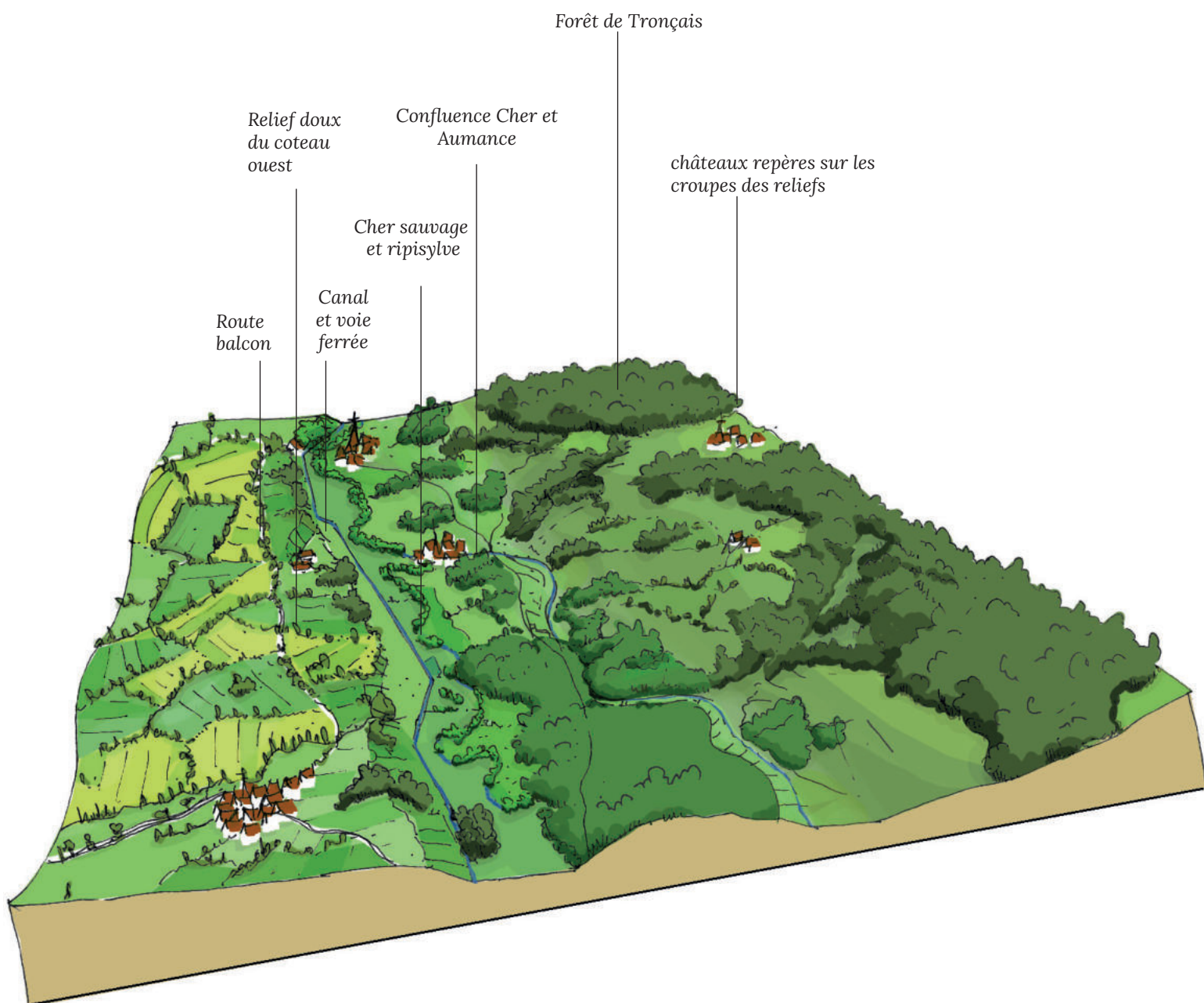
Situation

À Nassigny, l'avancée du relief vers l'est dévie légèrement le cours du Cher, et par la présence du bois du Dela qui le coiffe, resserre l'horizon. C'est le secteur de transition vers une partie de la vallée du Cher moins densément habitée qu'au sud et qui recouvre un caractère de belle campagne verte et paisible. Le Cher s'y écoule plus nonchalamment, avec des irrégularités, toujours entre ses deux coteaux asymétriques, qui se resserrent à mesure que l'on s'approche de la confluence avec l'Aumance au niveau de Meaulne. À l'est l'unité est délimitée par les horizons forestiers (forêt de Tronçais et boisements accompagnant les coteaux); à l'ouest par le coteau agricole érodé de la vallée du Cher. Au nord c'est le grand méandre que forme le Cher (après celui de Montluçon), englobant Igny et La Perche, qui délimite l'unité.

Communes concernées

- Audes
- Estivareilles
- Haut-Bocage
- Lételon
- Meaulne-Vitray
- Nassigny
- Reugny
- Urçay
- Vallon-en-Sully
- Vaux
- Et en région Centre, département du Cher:
 - Ainay-le-Vieil
 - La Perche
 - Épineuil-le-Fleuriel





Caractéristiques

- Une asymétrie forte des coteaux ouest et est de la vallée du Cher.
- Une vallée qui se resserre vers l'aval, permettant de mettre en relation les deux coteaux, et de mieux appréhender la géographie.
- La silhouette de la forêt de Tronçais. Repère fort dans le paysage, elle marque la porte d'entrée nord du territoire
- Une route "balcon" (parallèle au rebord du coteau ouest de la vallée du Cher) entre Épineuil-le-Fleuriel et La Perche, offrant des vues ponctuelles sur la vallée du Cher et au-delà sur la silhouette de la forêt de Tronçais et des motifs que constituent les châteaux qui en émergent.



Aux alentours de la ferme de Channay, vue depuis la route "balcon" vers Meaulne-Vitray et la lisière de la forêt de Tronçais.

LA FORÊT DE TRONÇAIS

La forêt de Tronçais couvre 10.600 hectares, comprenant des espaces exploités en sylviculture ou gérés en réserve naturelle. Elle est considérée comme une réserve de biodiversité à l'échelle nationale et a obtenu le label "forêt d'exception" en 2018. Appartenant au pouvoir central depuis le XVI^e siècle, la forêt est connue pour sa "futaie Colbert", plantée en 1670 pour les besoins de charpenterie marine. Si une partie de cette futaie historique est classée en réserve et non exploitée, une autre est toujours exploitée, notamment pour des charpentes. La filière bois est organisée avec notamment des débouchés vers la tonnellerie importants. Le changement climatique est préparé avec les "îlots d'avenir", pour tester différentes essences.

- Une route de crête, aux vues moins ouvertes, sur l'autre rive, entre Meaulne et Vallon-en-Sully (la Grave).



Vue depuis le hameau de la Grave vers le coteau ouest de la vallée du Cher



Entre le château du Creux et Meaulne, vue de la vallée de l'Aumance et en arrière-plan vers la route de crête

- Des vues très ouvertes vers la vallée du Cher au nord, depuis la commune-porte de Lételon.



Cadrage vers le nord-ouest et la vallée du Cher (vers Ainay-le-Vieil)

- Un patrimoine architectural présent (fermes, prieuré, châteaux, maisons de bourgs, églises et chapelle, lanterne des morts); complété par un patrimoine d'ouvrages d'art (ponts, pont-canal, perrés, gares, etc.) qui accompagne le tracé du canal, peu valorisé et donc peu compréhensible.



L'église de Nassigny utilise la pierre rouge qui caractérise de nombreux édifices de cette unité de paysage.



Maison de bourg à Audes.



Les perrés ont disparu sous les remblais, seules les balustrades de pierre et d'acier émergeant du sol rappellent le tracé du canal (la Perche/ Urçay).



L'intérêt principal du patrimoine bâti tient souvent à l'agrégation de divers bâtiments, nobles et moins nobles, liés par des espaces publics sobres (pelouses) et plantés d'arbres.



Pont de franchissement du canal de Berry au niveau d'une section remblayée, et de la gravière voisine (La Perche). L'ouvrage n'est plus entretenu, les perrés et escaliers s'effacent.

- Une présence moins forte des sablières/gravières une fois passée le point de bascule du secteur d'Audes. Mais un caractère de fond de vallée ouvert encore fragile.



Sur le lieu-dit la Queugne (département du Cher), au premier plan une gravière du fond de vallée très ouverte permettant de voir en arrière-plan les boisements, qui occupent le coteau et prolongent la forêt de Tronçais entre l'Aumance et le Cher.



Le fond de la vallée du Cher entre le Vernet et la Chapelle, lieu-dit les Laisses. L'ouverture du fond de vallée offre le recul qui permet de lire le coteau ouest de la vallée.

- Un caractère du Cher, qui reste sauvage (absence de chemin le longeant); point particulier de la réserve naturelle de Nassigny.



Son régime irrégulier lui conférant un aspect sauvage, ainsi que le fait de ne pas pouvoir la longer, sont deux caractéristiques fortes de la rivière Cher.

ENS DE LA VAUVRE

L'Espace Naturel Sensible de la Vauvre est principalement constitué par un plan d'eau, ancienne gravière liée à la construction de l'autoroute. Dans le contexte agricole, c'est un point d'arrêt intéressant pour la faune et la flore. Le site est géré depuis 2010 par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), qui met en place un plan de gestion et mène des actions de sensibilisation et de pédagogie, notamment avec les écoles. L'espace accueille entre 3.000 et 4.000 visiteurs /an.

- Une grande proximité entre la voie ferrée et la vélo-route voie verte, suivant le Canal, offrant des possibilités d'intermodalité peu mises en avant (Vaux, Magnette, Vallon, Urçay/ La Perche).
- La section du canal où on sent le mieux son histoire (présence d'une péniche, musée de Magnette, gare fluviale de La Perche/Urçay), bien que ses plantations se distinguent de moins en moins de celles du Cher.



À Vallon-en-Sully, la proximité canal/ voie ferrée est quasi immédiate. La gare se trouve juste derrière l'alignement de platanes.



Le canal remblayé, mais restant en creux, permet une lecture du tracé ancien accompagnant la véloroute, tout en constituant un milieu humide propice à la biodiversité (ici entre Ainay-le-Vieil et La Perche).

- Une relative maîtrise des enveloppes bâties des bourgs, mais des espaces publics peu traités dans les lieux carrefours du tracé du canal
- La confluence de l'Aumance et du Cher, lieu majeur.



Le débouché en impasse d'une voirie du lotissement "les Deux Rivières", pointant vers l'Aumance, mais donnant d'abord sur un équipement technique.



La confluence Aumance/Cher à la fin janvier.



Le débouché en impasse d'une voirie du lotissement "les Deux Rivières", pointant vers l'Aumance, mais donnant d'abord sur un équipement technique.



Les franges du plateau Bourbonnais

Cette unité est hors du périmètre d'étude du Plan paysage; elle est toutefois succinctement décrite puisqu'elle fait le lien avec les communes limitrophes à la vallée du Cher et qui se tournent également vers une autre partie du territoire du PETR.

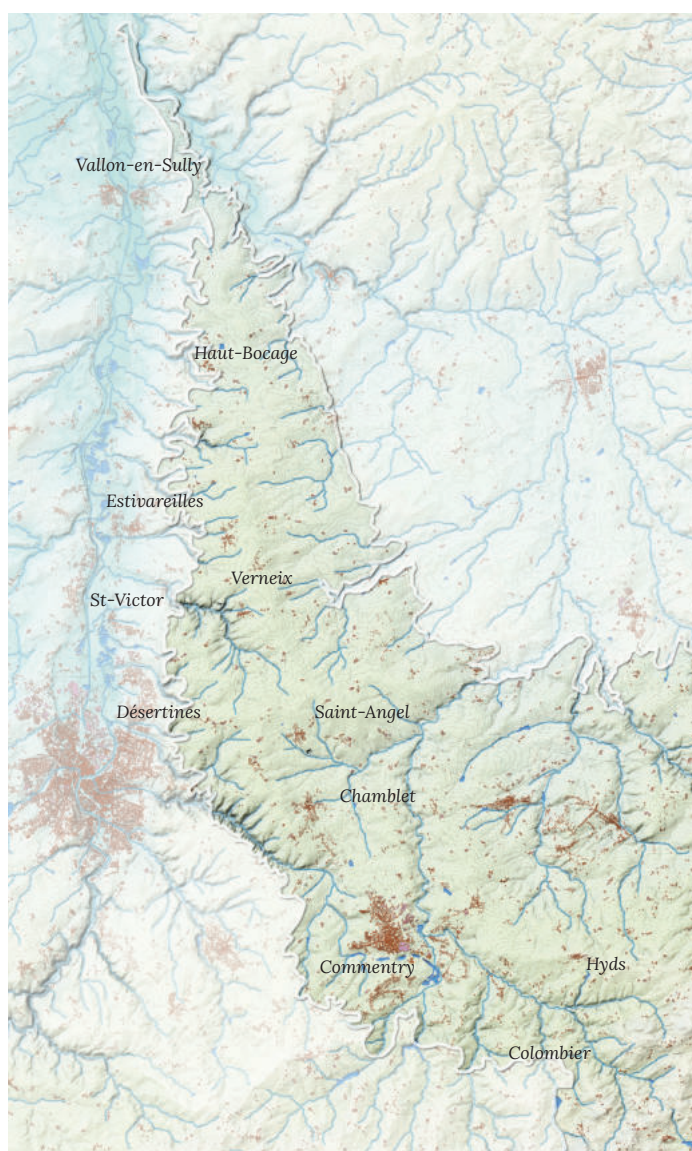
Situation et grandes caractéristiques

Les franges du plateau bourbonnais forment un sous-ensemble du Bocage bourbonnais. Celui-ci se déploie depuis la confluence du Cher avec l'Aumance au nord sur un axe Nord/Sud le long de la vallée du Cher, se prolonge au sud jusqu'aux franges de la vallée du Lameron, et au sud-est jusqu'à la vallée de l'Œil. Des "lambeaux" de terrasses discontinues marquent les franges ouest du grand plateau ouvrant des vues jusqu'au Val d'Allier, qui définit sa limite est.

Ce sous-ensemble s'appuie sur la faille marquant la limite entre les deux grands ensembles géologiques (cristallins et alluviaux) de la vallée et se caractérise par des rebords de coteaux abrupts (environ 100m de dénivelé entre le plateau et la vallée du Cher). Cette unité est formée par des vallées secondaires Est/Ouest, profondes et boisées qui viennent entailler profondément le plateau issu du bassin versant de l'Aumance. Elle accueille plus d'une dizaine de ruisseaux coulant dans des vallées perpendiculairement au Cher (ruisseau de Dointe, r. des Aiguillons, r. de Piray, r. des Durets, r. de la Guerche, r. de la Côte des Moulins, r. de Malorges, r. de Varigny, le ris et le ruisseau des Combillats, r. de la Plante de Fragne, r. de Thizon, r. des Côtes, r. des Loubières, r. du Préau). Globalement les parcelles agricoles y sont plus grandes que dans le reste du territoire, et le bocage plus lâche ou plus érodé.

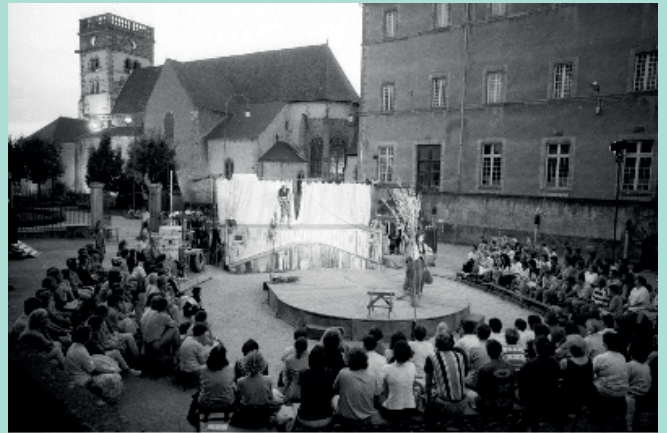
Communes concernées

- Chamblet
- Haut-Bocage
- Saint-Angel
- Verneix



LA DYNAMIQUE THÉÂTRALE : THÉÂTRE DES ILETS ET FOOTSBARN THEATRE

En 1976, le comédien Olivier Perrier est un des créateurs des Rencontres théâtrales de Hérisson. L'expérience donnera naissance quelques années plus tard au Théâtre des Ilets, devenue Scène Nationale de Montluçon. Les Rencontres attirent de nombreuses compagnies et métiers de la scène. Parmi elles, la compagnie britannique du Footsbarn Theatre, qui s'installe à Maillet (commune de haut Bocage). Créant elle aussi un festival, il y a aujourd'hui une tradition de spectacle vivant entre Montluçon, Maillet et Hérisson. Avec des traditions d'itinérance, d'accueil, d'inclusion de non professionnels, c'est un théâtre en lien avec le territoire.



Source : site internet du Footsbarn Travelling Theatre :
<http://www.footsbarn.com>

3



Portrait écomobilités

Le Plan paysage accompagne les démarches d'écomobilité engagées sur le territoire, une écomobilité urbaine et une écomobilité rurale qui se conçoivent différemment même si elles ont vocation à foisonner, s'articuler et s'entrecroiser.

QU'EST-CE QUE L'ÉCOMOBILITÉ ?

Le vélo et également la marche, c'est-à-dire les mobilités actives et de distances courtes, aux côtés du bus, du train et du transport à la demande, c'est-à-dire le transport en commun destiné aux distances plus longues ou à une offre particulière de service.

L'intermodalité d'hier et de demain en Vallée du Cher et Combrailles Bourbonnaise.

L'intermodalité y est historique, issue de l'essor industriel du 19^e siècle, c'est la clé d'articulation d'un mode de transport à l'autre sur les canaux, la voirie et le chemin de fer et sur les lieux stratégiques que sont les gares. A leurs abords, services aux voyageurs et aux entreprises confortent l'intermodalité avec une offre d'hôtellerie, de hangars ou d'ateliers.

L'intermodalité de demain bénéficie de l'infrastructure ferrée obsolète, en cours de reconversion vers les modes actifs. Elle a l'avantage d'être parfaitement connectée à la gare de Montluçon et au réseau TER et bus, eux en fonctionnement et desservant grande et moyenne distances.

Le paysage intermodal hérité porte le projet d'écomobilité

Il s'agit de reconverter les réseaux, les points d'étapes et d'offrir des services. Le projet d'écomobilité en Cher et Combrailles est donc tout à fait original puisqu'il bénéficie d'un réseau ferroviaire déclassé, avec ouvrages d'art et gares, situé le long du Cher et du canal.

Les démarches engagées qui nous inspirent

- Partager la connaissance
- Limiter la mobilité contrainte
- Sensibiliser à la marche et au vélo
- Accompagner les projets en cours

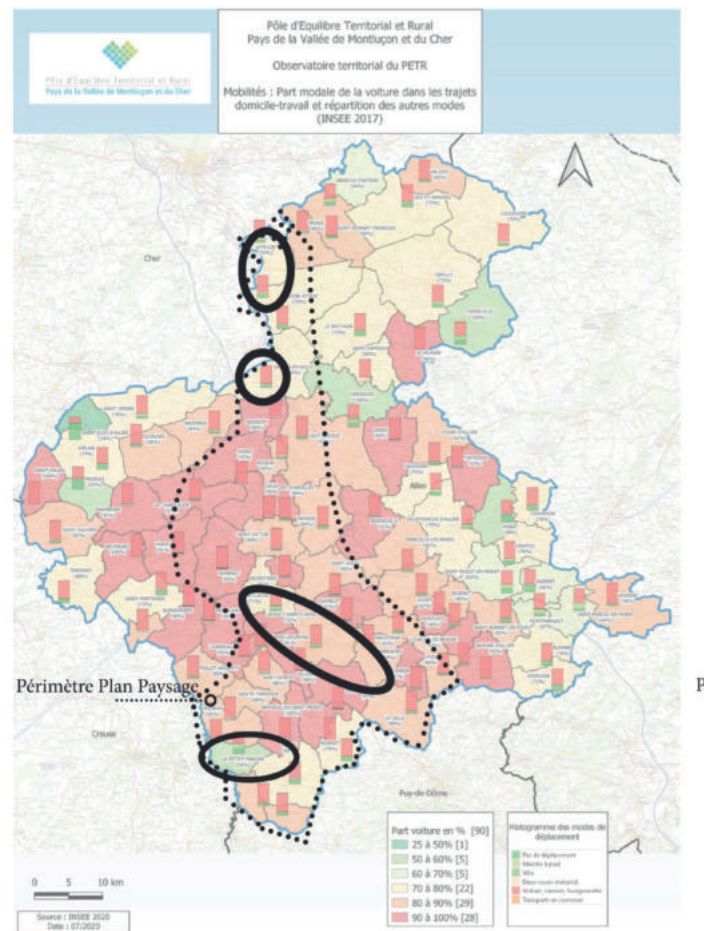
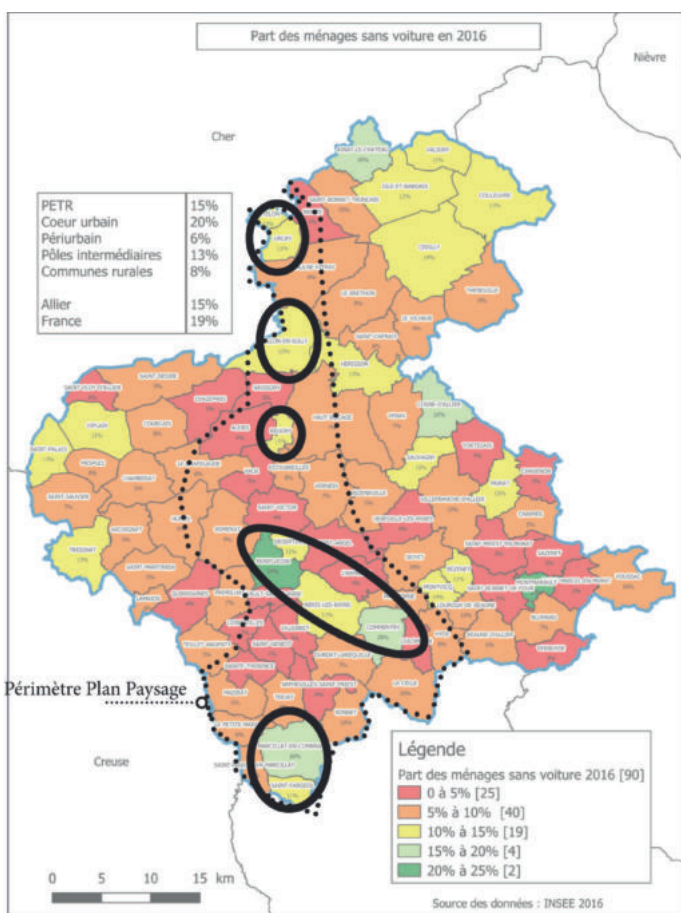
Quatre parties composent ce Portrait écomobilités :

1. Données chiffrées sur les pratiques de mobilité
2. Verbatims sur les pratiques
3. Paysages en mouvements - Grand territoire et typologie des déplacements
4. Synthèse enjeux écomobilité

1. Données chiffrées sur les pratiques de mobilité



Une marge de progression pour le vélo et la marche



PART DES MÉNAGES SANS VOITURE

- Plus forte en cœur urbain et pôles intermédiaires
- Quelques communes rurales

Source Observatoire PETR 2016-2020

MOBILITÉ DOMICILE /TRAVAIL

- dominée par l'automobile : 81% en voiture dont 92% en péri-urbain
- 8% marche + 2% vélo (3% France)
- 3% Transport en Commun
- 8% sans déplacement

DÉPLACEMENTS MONTLUÇON C

50% env. < à 3 km

DÉPLACEMENTS FRANCE 2020

Distances moyennes domicile travail

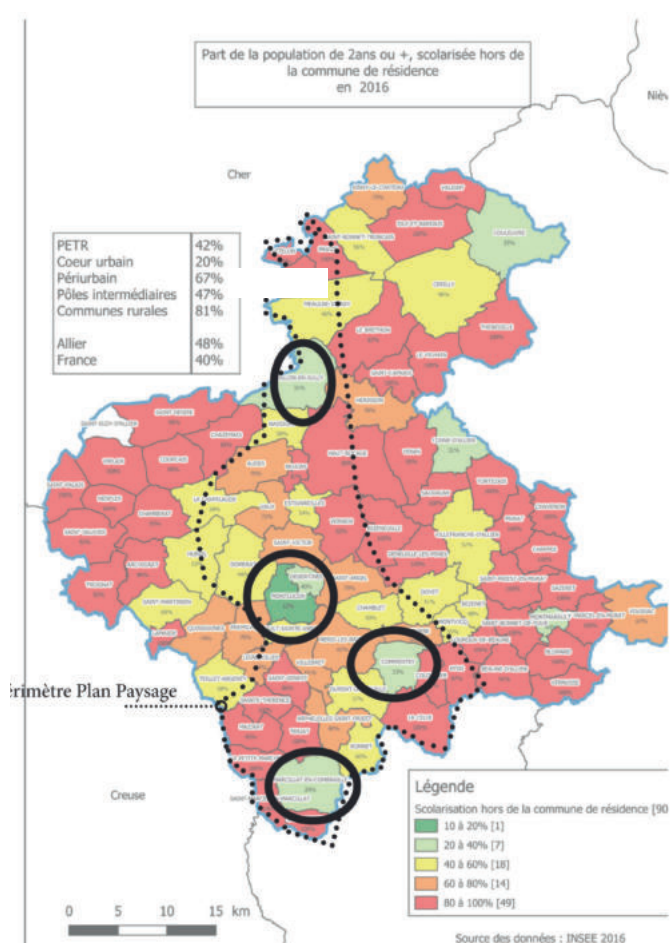
3,4 km à vélo

7,6 km en VAE

DÉPLACEMENTS VOIES VERTES

Pratique locale (Source Montluçon C)

70 à 80%

**MOBILITÉ DES SCOLAIRES**

58 % scolarisés dans sa commune :

- 80 % en cœur urbain
- 53% en centre bourg
- 19 à 33 % en périurbain

Enjeux**Se déplacer en fonction de la distance**

- **grande** : statu quo automobile sauf pour certains usagers du TER.
- **moyenne** : intermodalité vélo/ transports en communs
- **faible** : écomobilité rurale à partir des petites villes

Accroître l'écomobilité

- pour les trajets domicile-travail et les scolaires,
- sur des distances de 3 km (marche et vélo) à 7,5km (VAE)
- en cœurs urbains et centre bourg
- vers les pôles d'emploi situés en périphérie urbaine

Rendre agréable certains trajets courts et multipolaires

- désenclaver le périurbain au piéton et au cycliste
- insérer la pratique cyclable et piétonne dans l'espace rural

Étendre la pratique de loisirs et de tourisme au déplacement quotidien et connecter les voies vertes

- aux aires urbaines,
- aux bourgs et villages riverains.

2. Verbatims sur les pratiques

Objectifs :

Faire émerger la diversité des points de vue

- à partir du mode de transport utilisé
- suivant la variété du territoire traversé

Confronter les réalités perçues :

- pour accompagner l'évolution des pratiques vers un mode de déplacement plus actif et moins énergivore, orienté vers une qualité accrue de bien-être, de sécurité et de services
- pour articuler cet écomobilité du territoire avec le déplacement automobiles et le transports en commun (TER, bus)

Identifier les enjeux de l'écomobilité :

- au travers d'un questionnaire
- avec des schémas de réflexion.

Les VERBATIM ont été collectés lors des entretiens avec les élus, les services et les associations et lors de l'atelier in situ de lecture du paysage .

Questionnaire en ligne

Mode de transport actuel et évolution

Alors que le vélo est peu utilisé, c'est le mode de déplacement indiqué "s'il fallait changer de la voiture". Les transports en commun sont peu utilisés, avec très peu d'attrait. 90% de les utilisent jamais et seulement 12% seraient prêts à les utiliser plus souvent.

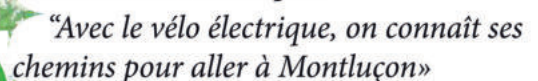
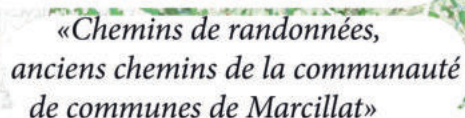
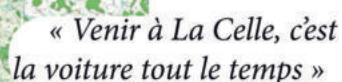
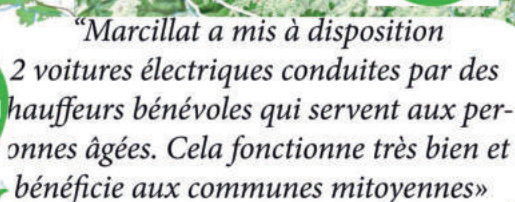
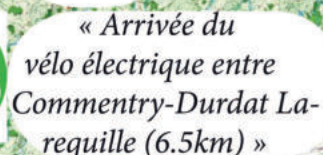
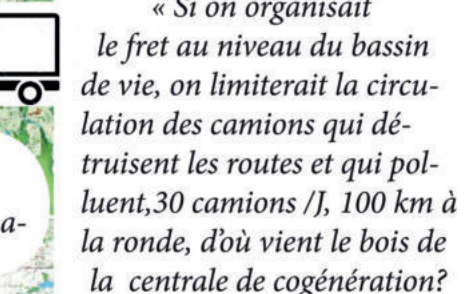
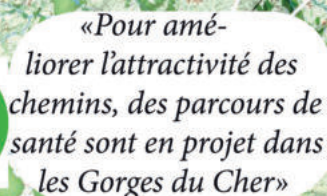
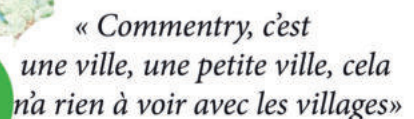
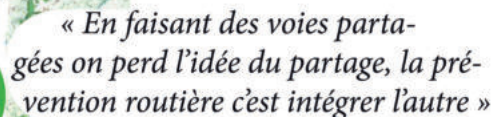
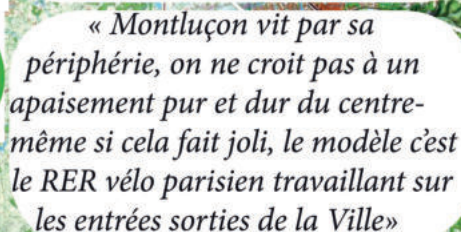
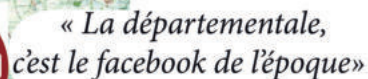
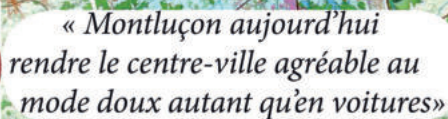
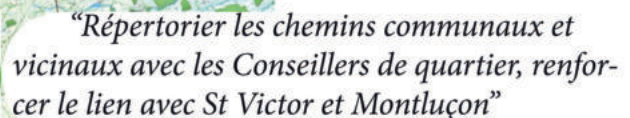
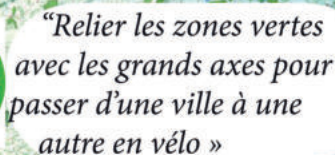
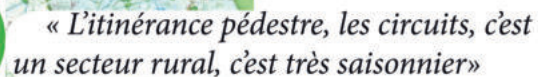
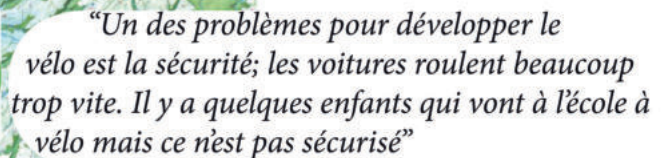
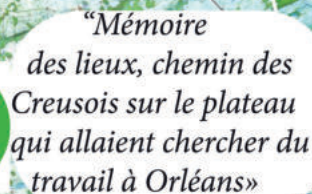
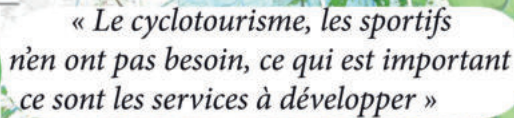
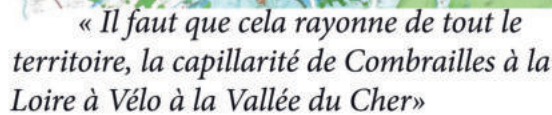


Si il fallait réduire votre usage de la voiture individuelle, vous pensez qu'il vous serait possible d'utiliser plus souvent

120 sur 120 personnes ont répondu à cette question



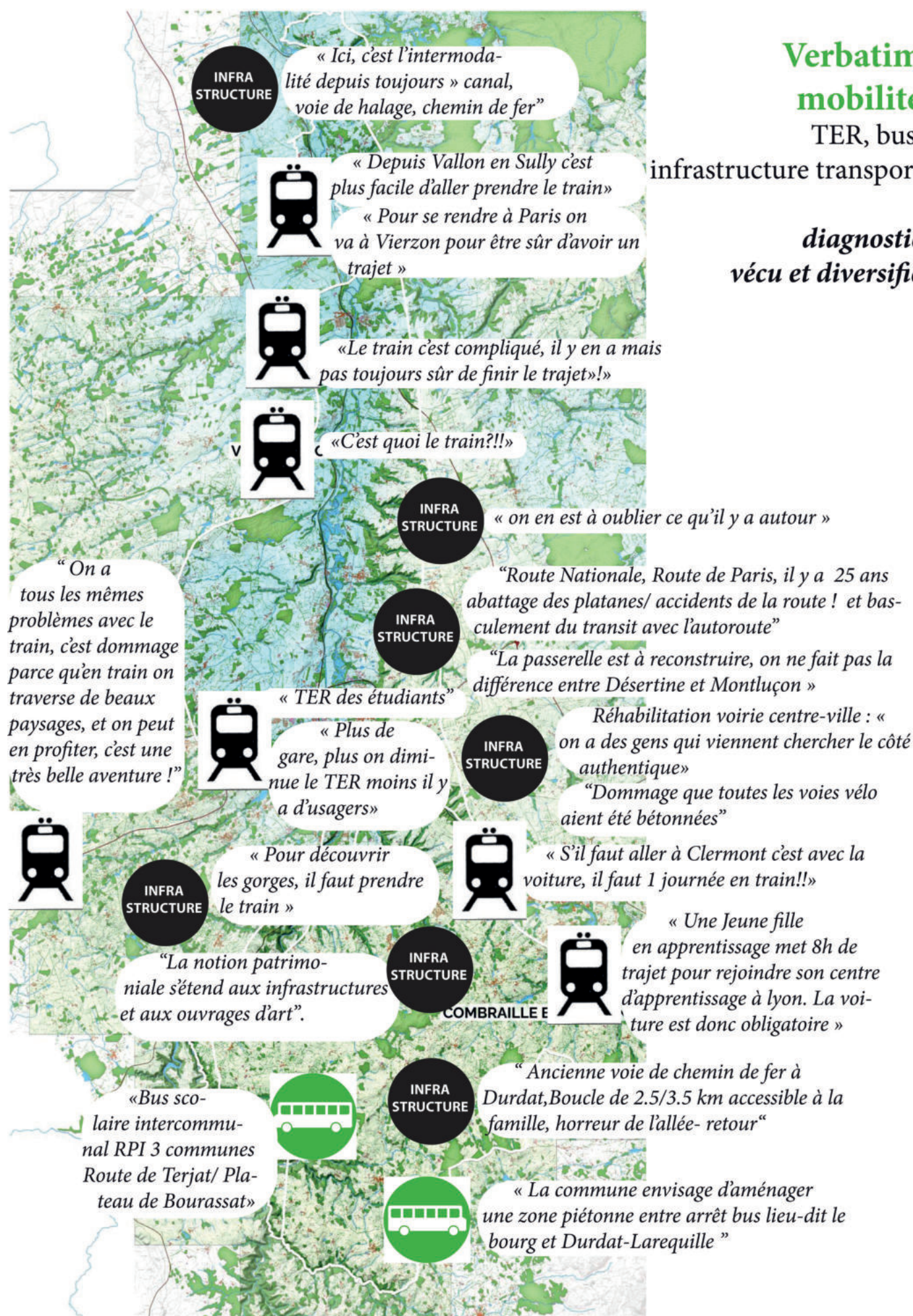
*diagnostic
vécu et diversifié*



Verbatim mobilité

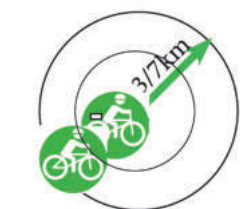
TER, bus,
infrastructure transport

diagnostic
vécu et diversifié



Concevoir l'écomobilité à la bonne échelle, celle de la vie sociale

Y-a t'il différentes écomobilités domicile-travail, urbaines et rurales ?



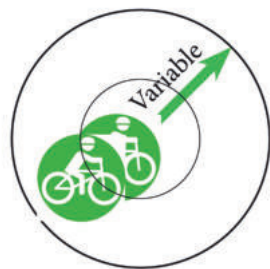
Grande ville

à l'échelle de l'agglomération de Montluçon, n'inclut cependant pas Commentry situé à 10 km et dans un relief



Petite ville

à l'échelle des bourgs et en fonction des services offerts



Rurale

en fonction des réseaux à proximité

En ville

Donner priorité à une mobilité piétons-vélos entre centres et entrées de ville, qui regroupent l'essentiel des commerces et emplois, voire des équipements plutôt qu'à des centres-ville piétonniers ?

A la campagne

Mieux conforter le réseau communal et vicinal pour le vélo ou se contenter des voies vertes et des chemins de randonnée ?

Une écomobilité différente en Val de Cher et en Combrailles plus vallonnées ?

La place du vélo et de la marche se conquiert mais sur quels réseaux ?

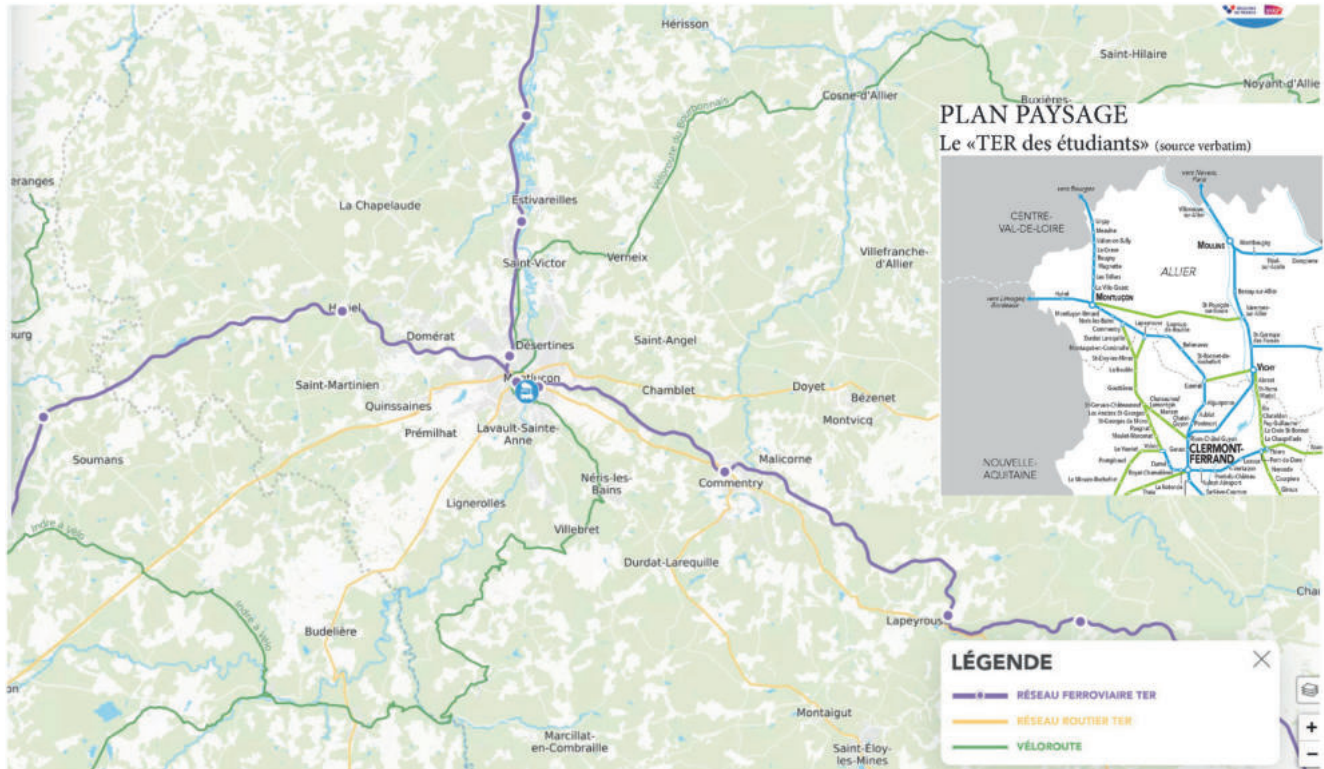
- un réseau capillaire pour le rayonnement du territoire ?
- un réseau interurbain de voies vertes en cours d'aménagement ?

La mobilité active se conquiert sur la place de l'automobile

- Mais comment négocier le partage des modes sur le réseau viaire pour créer un environnement sécurisé pour le cycliste et le marcheur ? Aménager ou réguler ?
- Une mobilité vélo interurbaine est-elle aménageable
- sur la route et notamment sur les grandes pénétrantes que sont les départementales ?
- Y a t'il un risque que les camions soient un frein demain à la pratique du vélo sur le réseau viaire forestier, agricole, rural "dédié" à la balade

Transport en commun

Quels sont les usagers du TER ?



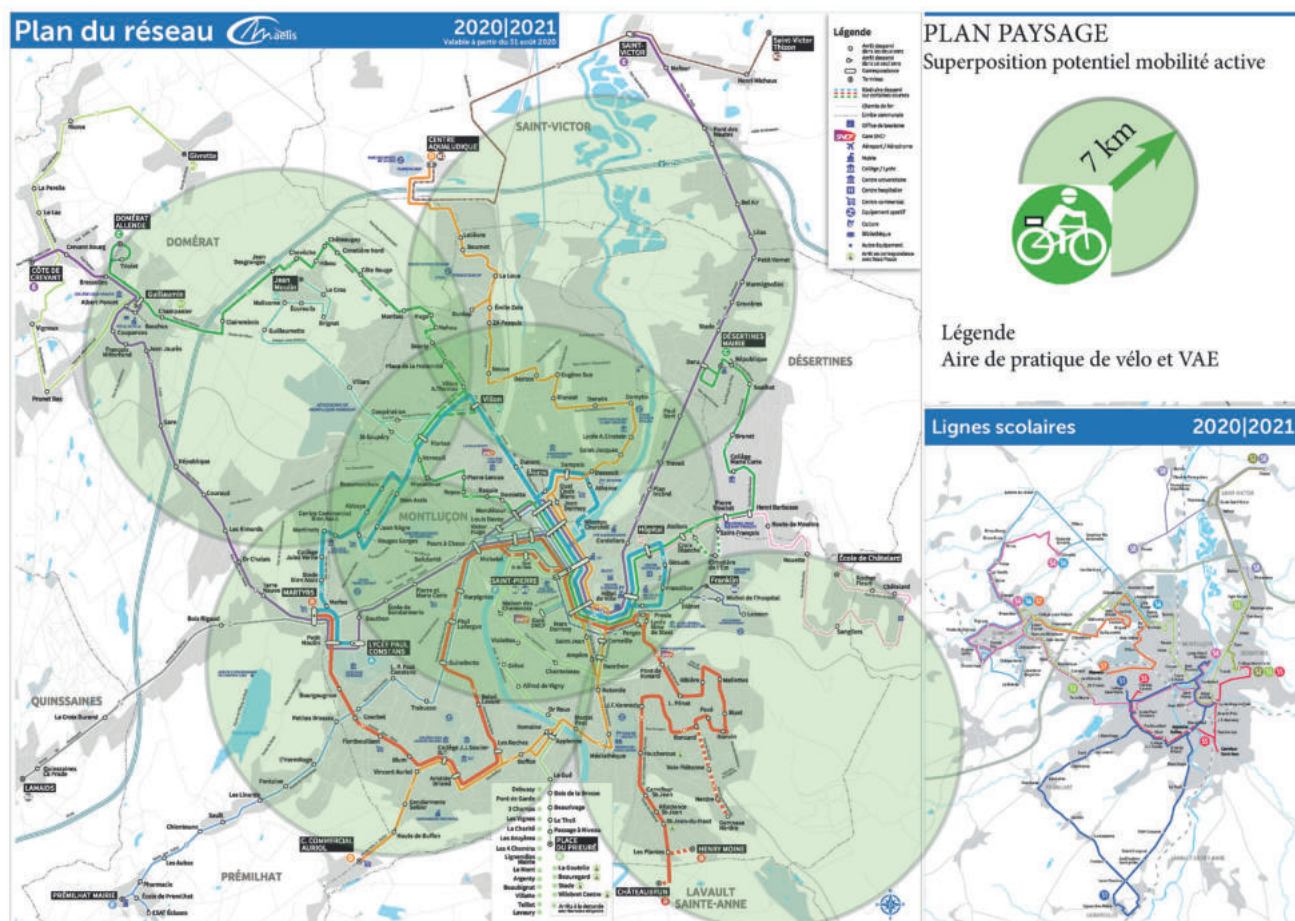
FR

- Le **“TER des étudiants”** répond en priorité à certains usagers, (étudiants, emplois) notamment pour Commentry.
- **TER vécu comme peu adapté** par rapport à des centres d'attractivité situés hors département (Vichy, Saint-Eloi, Clermont..).
- **La création d'une plateforme intermodale à la gare de Montluçon** fait partie du plan guide de Montluçon C.
- **Les stations secondaires** sont parfois utilisées pour leur facilité de stationnement (Vallon-en-Sully,...)

Réseau Bus - Réseau vélo

Une aire de desserte similaire centres+périphéries? *travaillant sur les entrées sorties de la Ville »*

« Montluçon est une ville qui vit par sa périphérie, on ne croit pas à un apaisement pur et dur du centre qui ne s'est pas révélé très efficace, même si cela fait joli, le modèle c'est le RER vélo parisien, »

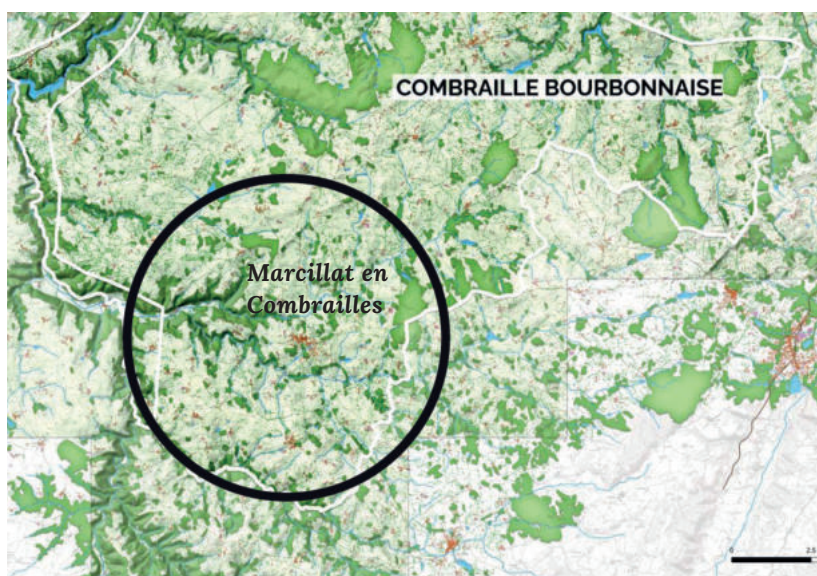


- Le réseau bus est conçu pour desservir les centralités et les polarités de l'agglomération, (grands équipements, centres commerciaux et pôles d'emplois). La fréquence des bus, vécue comme espacée, en limite l'attrait.
- En considérant que le réseau vélo doit desservir les mêmes polarités que le réseau bus, l'agglomération polycentrique de Montluçon est bien à l'échelle du vélo et plus précisément dans ses liens centres-périphéries.
- Le réseau bus est étendu pour desservir les équipements scolaires (collèges,...) et complété par des bus scolaires intercommunaux (RPI).



Arrêt bus intermodal à Saint-Fargeol. Il offre abri, services, garage à vélo.

Un service de transport à la demande pour l'espace rural ?



11 communes = rayon 5 km

Exemple à Marcillat-en-Combrailles

- **Accompagnement en voitures électriques** à partir de Marcillat en Combrailles (3 voitures). Organisé au niveau de Montluçon C, un exemple qui se déploie à partir des bourgs et petites villes.
- **Lien social et solidaire** pour les habitants
- **Conduit par des bénévoles.**
- **Recentrement de la vie rurale sur la petite ville** (petits commerces et services, médecins...) pour limiter la mobilité contraintes

3. Paysage en mouvements

“Chaque mode de transport nouveau impose au voyageur des façons inédites de faire, de voir, de se repérer, chacun est porteur d'une approche originale de l'espace qui façonne un paysage. Ainsi, au XIXe siècle, le chemin de fer contraint le voyageur, livré à l'ivresse du glissement, à porter au loin son regard, les abords immédiats de la voie défilant trop vite pour qu'il puisse les fixer.

Un paysage ferroviaire, fait d'amples variations, prend alors corps. Avant, on aura vu la route des Lumières, dernier lieu de l'ancien voyage, puis viendra le paysage apparu avec les premières automobiles, enfin celui de l'autoroute. La vitesse, la mécanisation et la signalisation construisent ainsi les scènes de ces paysages en mouvement.”

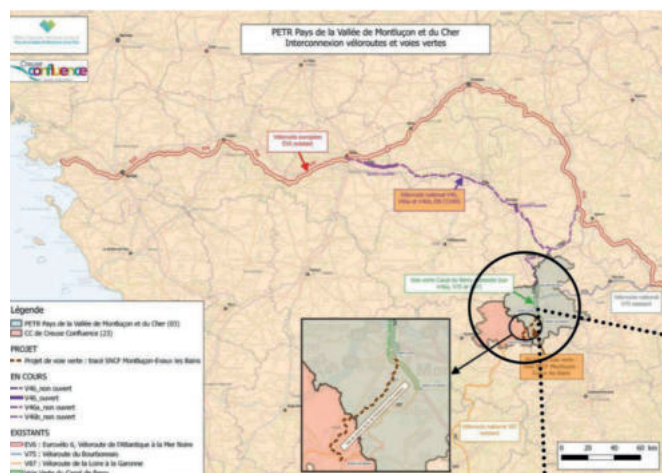
Marc Desportes, *Paysages en mouvement*, ed.Gallimard 2005

Objectif :

Associer au mode de transport un paysage vu et parcouru, une route, un espace public, une infrastructure de transport qui évoluent en fonction des basculements de pratiques le déplacement automobiles et le transports en commun (TER, bus)

Enjeux :

- **Croiser éco mobilité quotidienne et loisirs**, un art de vivre
- **Sécuriser le réseau routier, urbain et rural**, aménager ou réguler ?

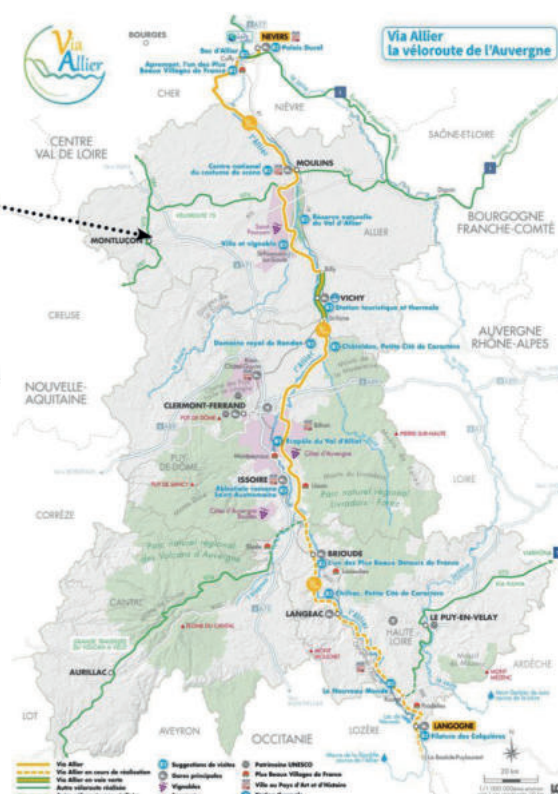


CONTEXTE DU CYCLOTOURISME

VAL DE LOIRE :
Fleuve et châteaux

VIA ALLIER :
Rivière et Auvergne

CANAL DU BERRY :
Canal et attractivité locale



Typologie des déplacements

Comment mieux se déplacer sur les infrastructures, le pari du paysage ?



Intermodalité



Chemin de traverse
ex voie ferrée



Lotissements 1930 et 1970



Lotissement 2015



Paysages en mouvement



Ouvrage d'art



Village



Coeur de communauté
d'agglomération



Village

Comment mieux se déplacer sur les infrastructures, le pari du paysage ?

- **Départementales : moins routières ?**

Re-planter les routes, ex-nationales, pour offrir un paysage ombragé et vivant accueillant à l'écomobilité et à la vie sociale.

- **Voiries des villes et des villages : garder un caractère authentique ?**

Ré-habiller les rues et l'espace public alliant patrimoine architectural et paysager et usages en communs.

- **Voiries des lotissements : mieux connecter les rues labyrinthes ?**

Re-liaison les rues aux quartiers et l'espace public au contexte environnemental

- **Entrées-sorties de villes : levier du basculement modal actif ?**

Re-valoriser l'espace des parkings.

- **Ouvrage d'art : mailler le territoire à l'échelle du piéton et du cycliste et expérience mémorielle ?**

Re-convertir l'infrastructure du voyage en train en voies vertes sans s'interdire quelques nouveaux franchissements du fleuve voire du canal.



Synthèse des enjeux Écomobilités

La démarche du Plan paysage accompagne les démarches engagées

Enjeux

Avec qui ?

Co-construire l'écomobilité dans son environnement

- **Partager la connaissance** des chemins communaux, les polarités à desservir et identifier les services vélos à développer.
- **Limiter la mobilité contrainte** par une relocalisation de certains services ou commerces dans l'espace rural et les périphéries
- **Sensibiliser à la marche** : vers les écoles, la flânerie des petites villes, le tourisme saisonnier, les parcours de santé associé à certains chemins...
- **Animer la coopération** publique, associative et privée autour de l'écomobilité urbaine et rurale. (cf coeur de ville, petite ville de demain, plan de relance, schéma directeur Montluçon C,...)

Réseaux

Se déplacer en fonction de la distance

- **grande** : statu quo automobile sauf pour certains usagers du TER.
- **moyenne** : intermodalité vélo/ transports en communs
- **faible** : écomobilité rurale à partir des petites villes

Concevoir l'éco mobilité à l'échelle de la vie sociale

- **Grande Ville** : priorité à mobilité piétons-vélos entre centres et entrées de ville.
- **Petite Ville** : conforter le réseau interurbain départemental pour le piéton, le vélo et le VAE
- **Village**, conforter le réseau capillaire communal pour le piéton, le vélo et le VAE.

Foisonner écomobilité quotidienne et loisirs

- **Croiser la double dynamique** d'une desserte multipolaire du territoire et du réseau de voies vertes.



Paysage

- **Transformer le réseau routier, urbain et rural**, pour créer un environnement sécurisé pour le cycliste et le marcheur ? Aménager ou réguler?
- **Re-planter, ré-habiter , re-lie, re-valoriser, re-convertir les voies** selon le génie des lieux et les impératifs d'un déplacement actif agréable et efficace.

Transport et intermodalité

Concevoir l'intermodalité de demain

- **Réseau TER**
 - **Création d'une plateforme intermodale à la gare de Montluçon** (plan guide de montluçon C), location de VAE pour les habitants de la communauté d'agglomération, ...
 - **Commentry ?** (hors com.d'agglo)
 - **Arrêts TER** : maillage anciennes gares en points d'étapes ?
- **Réseau Bus**
 - **Une aire de desserte urbaine centres + périphéries** similaire pour le réseau bus et le réseau vélo.
 - **Des bus intercommunaux dédiés** (scolaires...) en RPI .
- **Accompagnement à la carte**
 - **Un transport rural** en voitures électriques à partir des bourgs et petites villes au sein de Montluçon C

4





Les valeurs paysagères, dynamiques et enjeux



Ce qui caractérise nos paysages et que l'on souhaite transmettre aux générations futures

Les paysages tels que nous les percevons aujourd'hui sont porteurs de valeurs : ces caractéristiques, ou singularités remarquables du territoire le rendent familier aux yeux de ceux qui l'habitent et le parcourent au quotidien, attractif à ceux qui le visitent ou le traversent.

Cette première phase du Plan de paysage Vallée du Cher et Combraille Bourbonnaise a été l'occasion d'exprimer les valeurs paysagères du territoire, c'est-à-dire de mettre des mots sur une approche sensible et reconnaître collectivement ce qui fonde l'identité de ces paysages.

Ainsi le travail mené auprès des acteurs dans le cadre de ce diagnostic a fait émerger dix valeurs paysagères qui sont décrites dans le présent chapitre. Celles-ci ont vocation à être préservées mais aussi pérennisées et développées à travers le projet de paysage et des actions qui en découleront.

Ces atouts constituent un héritage à comprendre, à interpréter et transmettre aux vues des modes de vie d'aujourd'hui et de demain. L'ensemble de ces valeurs sert ainsi de référence pour analyser et porter un regard critique sur les transformations à l'œuvre sur les paysages.

Elles sont aussi une source d'inspiration pour agir de façon juste dans le territoire, et poursuivre la construction de l'identité la Vallée du Cher et de la Combraille Bourbonnaise.

Une belle campagne bocagère



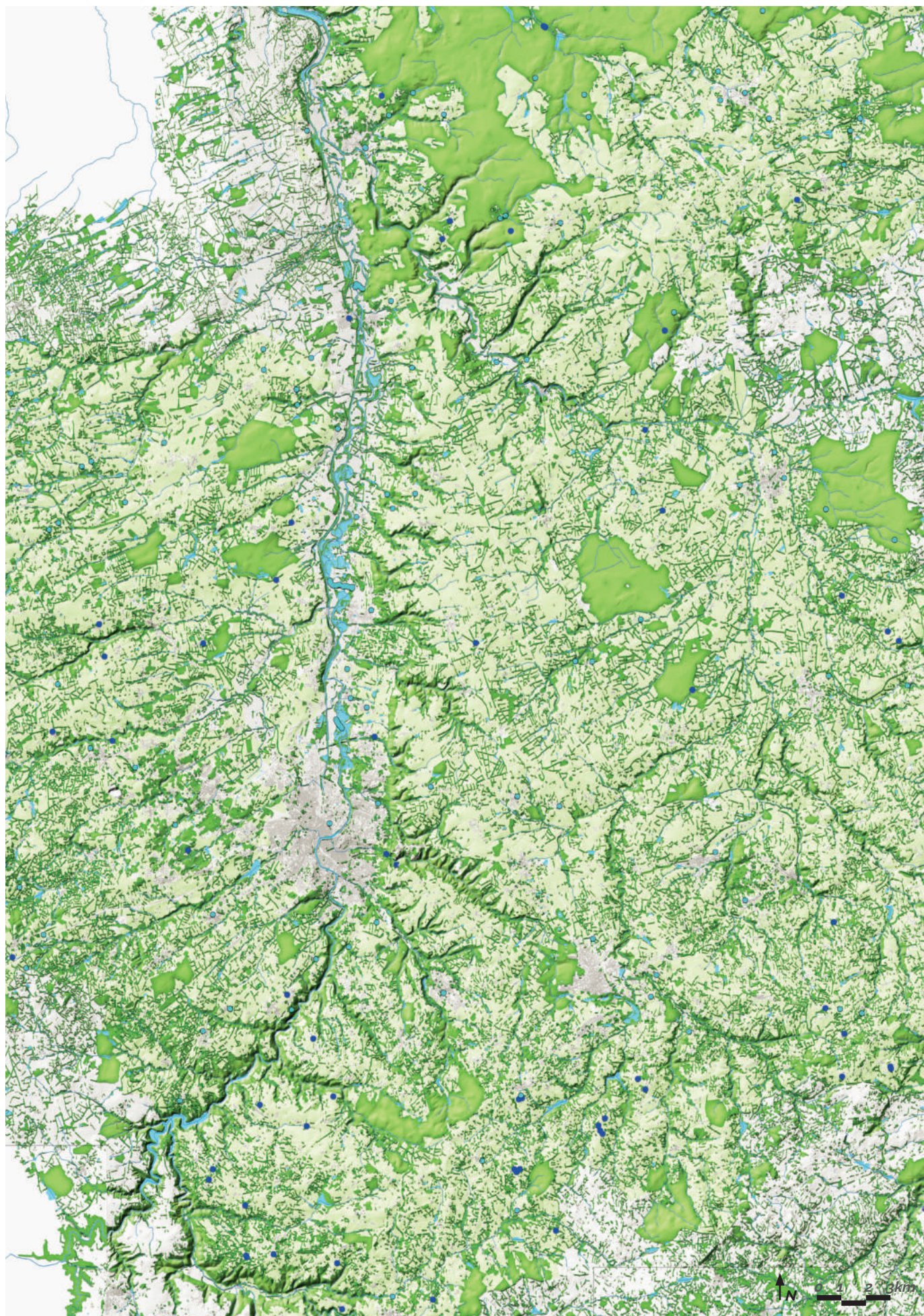
Quand on traverse la France sur un axe médian Nord-Sud de Lille à Montluçon, on s'aperçoit qu'on rencontre peu ou pas de paysages bocagers avant d'arriver aux alentours de Saint-Amand-Montrond, et cela s'amplifie à mesure que l'on approche de Montluçon et de la Combraille bourbonnaise, c'est-à-dire après avoir parcouru près de la moitié de la France. Le bocage est donc quelque chose de rare et de précieux. Le département de l'Allier a encore près de 50.000 kilomètres de haies; mis bout à bout elles constituent un linéaire de 1,25 fois la circonférence de la terre... Pourtant chaque année la France perd encore entre 10.000 et 11.500 km de bocage, soit la distance par la route de Montluçon à Vladivostok !



Motifs bocagers vers La Celle



Bocage dans les environs de Saint-Fargeol, plutôt ouvert avec haies basse et quelques arbres épars



Le bocage est la matrice des paysages de la Combraille bourbonnaise et de la vallée du Cher, avec une " maille" plus ou moins serrée, et qui intègre nombres de petits éléments (mares, chemins, murets,...)qui participent aussi à le qualifier

Caractéristiques

- **Diversité des bocages**

Au sein du Plan Paysage, le bocage souligne la topographie (vallonement, crête), mais aussi les routes, en les bordant, en les recouvrant de ses frondaisons. Son maillage est dense comme dans le sud-est de la Combraille bourbonnaise, ou plus lâche comme en limite du département du Cher. Le bocage est parfois vigoureux, bien entretenu et continu. Parfois seule la haie taillée au carré subsiste, sans que les arbres puissent être renouvelés. Parfois seuls les arbres (chênes) subsistent, sans haie, mais sont vieillissants... Parfois associés à des fruitiers (les "pommiers").

- **Un attachement fort de la population**
- **Des ensembles de bâtiments agricoles de belle qualité**
- **Une présence d'animaux qui participe à l'attrait de cette campagne**
- **Un important réseau de mares et un petit patrimoine lié à l'eau (fontaines, puits, lavoirs,...)**



Vers Arpheuilles-Saint-Priest (?) - le bocage est intimement lié à l'élevage et aux reliefs mouvementés des Combrailles



Bocage encadrant une route de campagne aux environs de Meaulne-Vitray



hameau de Chabanusse, la mare est un élément identitaire du bocage



Environs de Saint-Fargeol, muret de pierres sèches accompagnant le bocage, haie disparue



Ensemble cohérent entre habitation et bâtiments d'exploitation agricole, souvent bien implantés en point haut des reliefs, ferme de Channay, Epineuil-le-Fleuriel

Dynamiques confortant la valeur

- > **Une reconnaissance sociale du bocage**, un attachement de la population : les chemins sont parcourus et appréciés ; des événements collectifs sont organisés comme la fête de la Haie.
- > **Initiatives autour des vergers** : l'association Sucré Vert (presse ambulante de fabrication de jus de fruits), les vergers conservatoires, comme celui des Réaux (83 variétés autochtones), la fête de la pomme.
- > **Des réseaux d'acteurs impliqués** : la Chambre d'agriculture et la Mission Haie (valorisation des déchets de la taille, plan paysage et bocage menés en 2011?), le PETR, la Fédération de Chasse, l'association Symbiose Allier, le CEN Allier, la Maison de la Combraille,...
- > **Des actions déjà menées pour la replantation du bocage** : programme paysage et bocage pilotées par le PETR et la Mission Haie, initiative régionale pour l'Arbre Champêtre avec le label Végétal Local,... initiatives de plantation de haies par un éleveur à Louroux-Hodement (, réduction du cheptel et valorisation des produits (GAEC des Chevris à Hyds)
- > **Des initiatives en faveur de la préservation des mares** (recensement, récréation, gestion,...)
- > **Des démarches de type Atlas de la Biodiversité** engagées sur le territoire

Fragilités

Faute d'être à nouveau perçu comme essentiel à l'agriculture, et valorisable, le bocage s'effrite et s'efface peu à peu sous le passage des déchiqueteuses qui réduisent la haie à sa plus simple expression de limite, mais sans ses chênes.

Si de belles initiatives existent, la profession agricole se renouvelle encore peu, est encore peu diversifiée, et pas toujours rémunérée pour les services écosystémiques rendus.

- **La fragilité économique des exploitations agricoles, et le vieillissement de la profession agricole**
- **Une érosion sensible du bocage; la disparition des vergers ; la simplification des paysages agricoles**
- **La PAC favorisant les grandes exploitations**
- **Une diminution de la ressource en eau**
- **Un équipement progressif du territoire en énergies renouvelables (notamment panneaux photovoltaïques et éoliennes)**
- **Des filières de haute qualité pas assez présentes pour valoriser l'agriculture qui préserve les paysages**



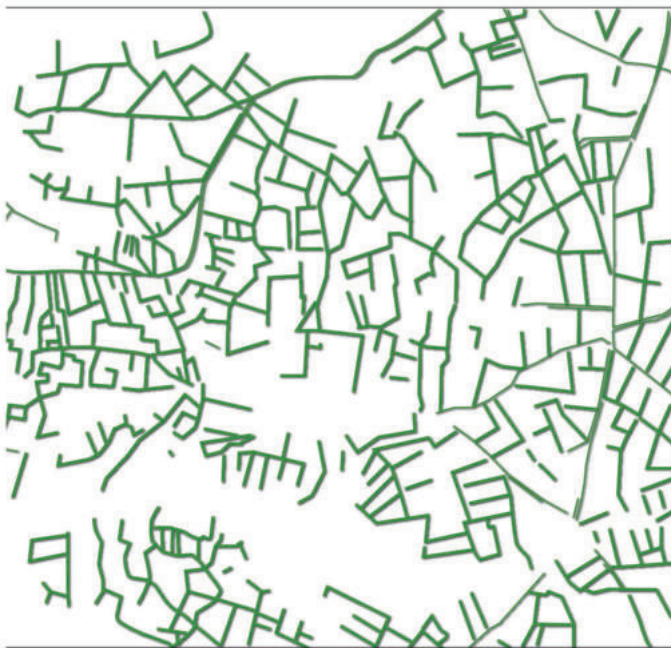
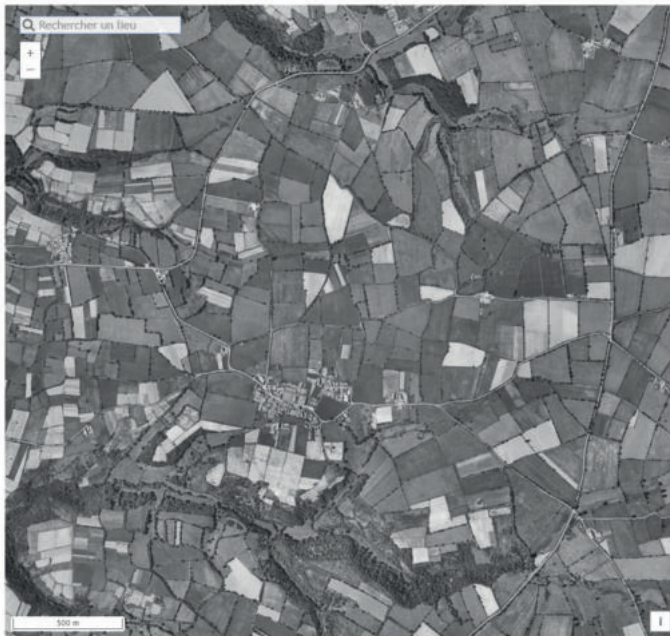
Panneaux photovoltaïques sur une ancienne parcelle cultivée à l'entrée de Commentry



Aux environs de Meaulne-Vitray, une ligne de crête laisse apparaître une haie d'où émergent de rares et vieux arbres, peu porteurs de la régénération nécessaire du bocage



Aux environs d'Huriel, les haies sont taillées de manière uniforme et très court, ne laissant plus la possibilité aux jeunes arbres d'émerger



1950



2020

Érosion du bocage dans les environs de Haut-Bocage

Une belle campagne bocagère

Enjeux : L'adaptation du bocage aux évolutions du monde agricole

Le bocage est très ancien, et a surtout évolué pendant les grandes campagnes de remembrement. Aujourd'hui pour contrer les effets de la mécanisation dans son entretien radical, la mise en avant de ses multiples attraits et intérêts est à renforcer. De même qu'accompagner les exploitants agricoles dans des démarches vertueuses... et à l'heure où le dérèglement climatique vient fragiliser un peu plus son avenir incertain.

- *L'entretien et le renouvellement du bocage*
- *La reconnaissance de la valeur patrimoniale et agroenvironnementale de la haie en plus de sa valeur paysagère*
- *Le soutien pour une diversification de l'agriculture et son adaptation au changement climatique*



La rivière Cher et le Canal de Berry, entre eau libre et eau domestiquée

La vallée du Cher est orientée selon un axe nord/sud, reprenant la direction de la Faille du Cher. Deux liaisons d'eau remarquables structurent cette vallée: l'une offre un paysage «naturel», la rivière Cher dont le tracé souple, s'incurve en méandres et est souligné par une dense ripisylve boisée dès la sortie Montluçon ; l'autre le Canal du Cher, présente un tracé rectiligne ouvragé. Cette liaison interrégionale dont le point de départ se situe à Montluçon au niveau du pont évoque l'histoire industrielle des lieux. La vallée du Cher présente l'originalité d'être organisée autour de ces deux tracés qui résonnent par leurs dimensions à l'échelle du grand paysage tout en offrant localement des espaces d'aménité de proximité. La très grande proximité entre ces univers porteurs d'ambiances et d'usages variés, qui sur certaines séquences se juxtaposent presque, constitue une singularité notable des paysages au sein de la vallée.

À une autre échelle, cette dualité entre eau libre et eau maîtrisée est une caractéristique forte des paysages étudiés. Les barrages édifiés dans les gorges au caractère sauvage du Cher en sont un bon exemple, ou, à une autre échelle, la campagne traversée par de petits rus et aussi constellée de nombreux petits étangs ou retenues collinaires, ces ouvrages illustrant la nécessaire maîtrise de l'eau face à la rareté de la ressource.



Le Cher et sa ripisylve dense offrent une séquence au caractère sauvage au sein



A proximité du Cher, l'univers construit et rectiligne du canal fait contraste. Ici la maison éclésièrre et le chêne dont signal dans le paysage

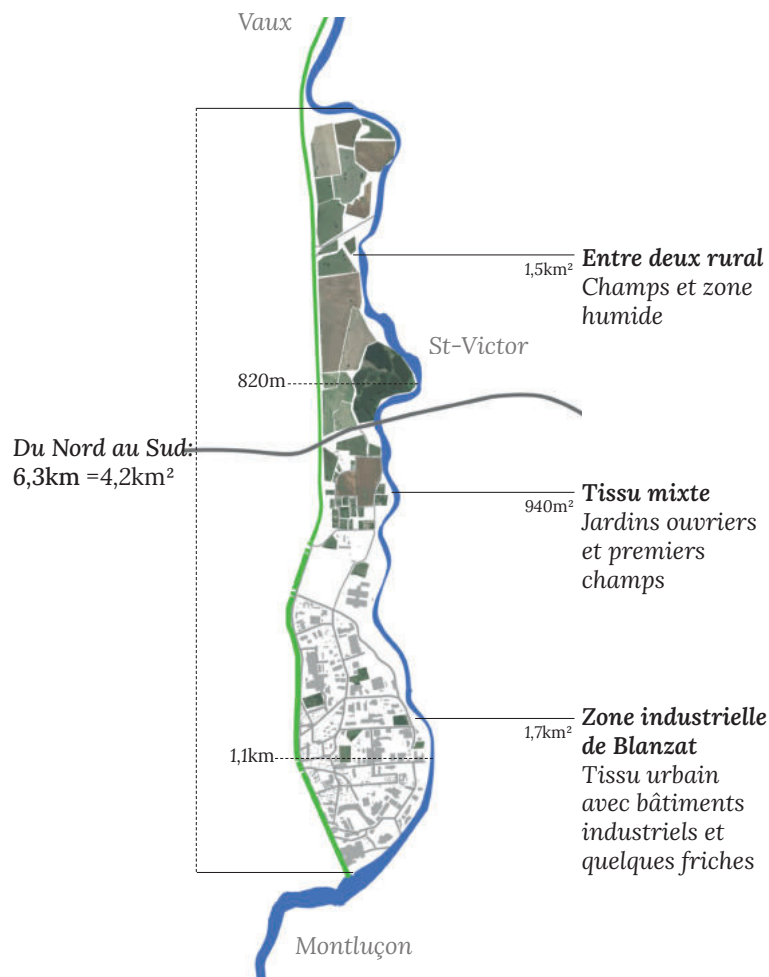


n de la plaine du Cher



Caractéristiques

- **Le Cher et le Canal, deux liens structurants de la vallée**, à l'échelle interrégionale
- **Une grande proximité entre deux univers contrastés, support d'usages variés** (pêche, promenade, bateau, réserve naturelle,...)
- **Le Cher, une rivière "pudique" et deux séquences paysagères** : les gorges sauvages en amont, le cœur naturel de la vallée en aval
- **Le Canal, un ensemble d'ouvrages remarquables** témoignant de l'histoire industrielle du territoire
- **Les barrages**, offrant de rares franchissements et points de vues sur le Cher



Rives sauvages du Cher



Barrage de Prat



Canal à Vallon-en-Sully



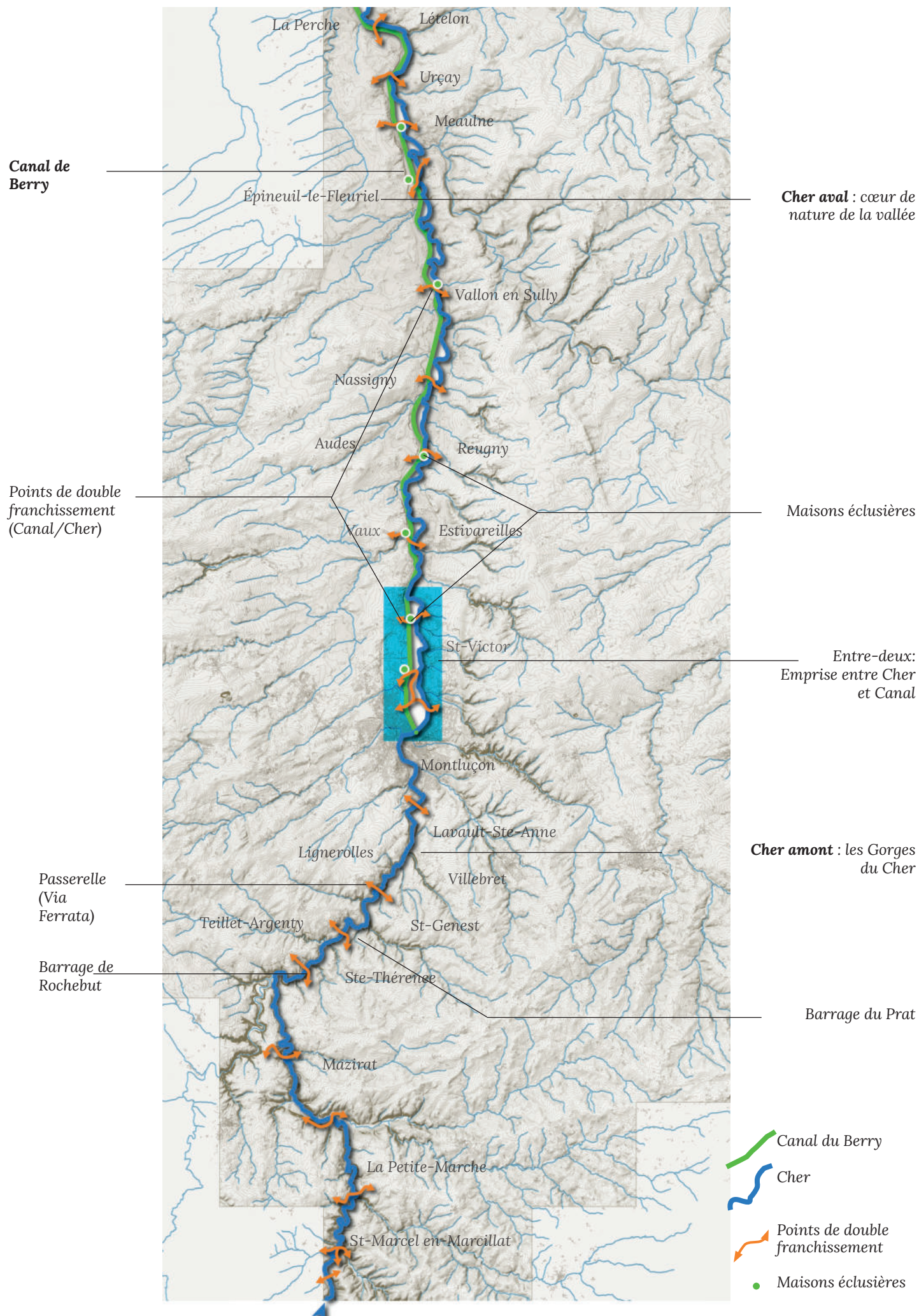
Pont Levis Davoué



Écluse des Pasquis



Pont Canal de Vaux



LA VALLÉE, SON FLEUVE ET LE CANAL

1744-1783 : carte de Cassini

Une ville fortifiée installée dans les méandres du Cher dont l'affluent le Lamaron forme la contrescarpe.

Des boisements importants sur les coteaux et une répartition des bourgs et des villages sur l'ensemble du territoire

Schéma Plan paysage
La vallée du Cher
Coteau, plaine et plateau



2020 : PLAN GUIDE MONTLUÇON C

La reconquête du Cher et des séquences en eau du Canal contraste avec les rives non entretenues du Cher et le délaissé du canal déclassé dans les séquences asséchées ou couvertes. La mise en valeur des quais et des gorges du Cher est en cours

Schéma Plan paysage
La vallée du Cher
et le canal interrompu



Dynamiques confortant la valeur

> **Actions menées par le Syndicat Mixte du Canal** pour l'entretien et la valorisation du Canal

> **Connaissance et valorisation du Canal** (Musée de Magnette, actions d'ARECABE, voie verte,...)

> **Le projet de valorisation du Cher dans sa traversée urbaine** (Plan Guide C Montluçon)

> **Reconversion de l'ancienne gravière de La Vauvre à Nassigny en Réserve Naturelle**, devenu ENS du Département, sous l'égide CC Val de Cher géré avec la LPO et bénévoles

> ...

“Le Cher constitue un élément central dans la ville de Montluçon. Dans le centre, les berges ont été rehaussées, régularisées et minéralisées. Cette forte artificialisation interrompt sur le court segment le caractère naturel de la rivière. Néanmoins, la plantation en alignement de platanes remarquables, confère au bord de la rivière une allure certaine et souligne son échelle imposante. Pour envisager la transformation des berges du Cher, trois périmètres d'action sont proposés par l'équipe Busquets/Desvignes : le cœur de l'aménagement entre le pont Saint-Pierre et le pont du Châtelet, le cœur élargi au reste des berges artificielles, l'ouverture vers le grand territoire s'appuyant sur les berges naturelles en amont et en aval du centre ville. La transformation des berges repose sur la mise en place de quatre éléments: la promenade des berges, les jardins, les gradins, les pontons flottants”.

Projet urbain de Montluçon - Mieux vivre la ville et le territoire, Joan Busquets + Michel Desvigne, C Montluçon - 2018

Fragilités

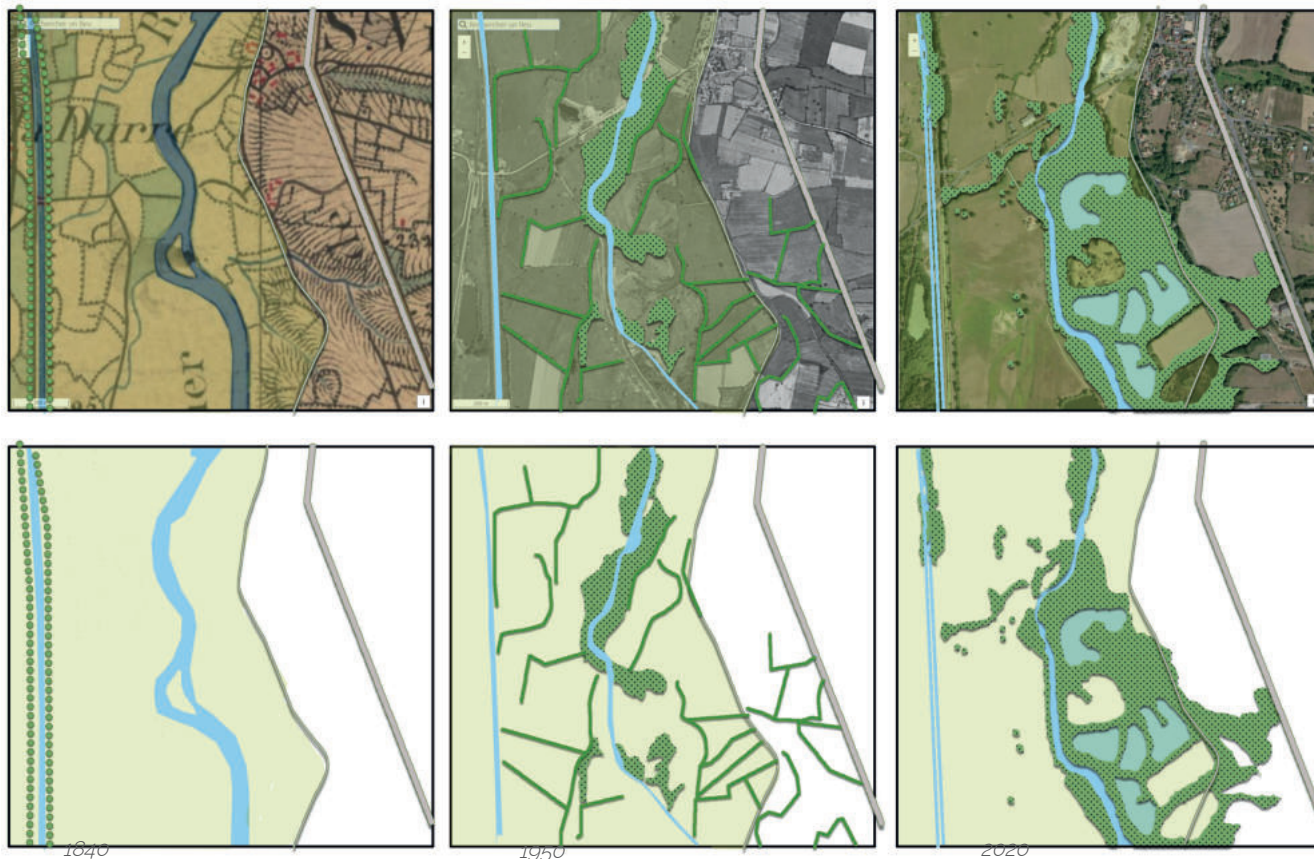
Malgré leur caractère structurant, et des projets de valorisation, ces deux liens d'eau ne sont aujourd'hui pas assez mis en valeur tant dans le grand paysage qu'à une échelle plus locale des sites et de leurs abords.



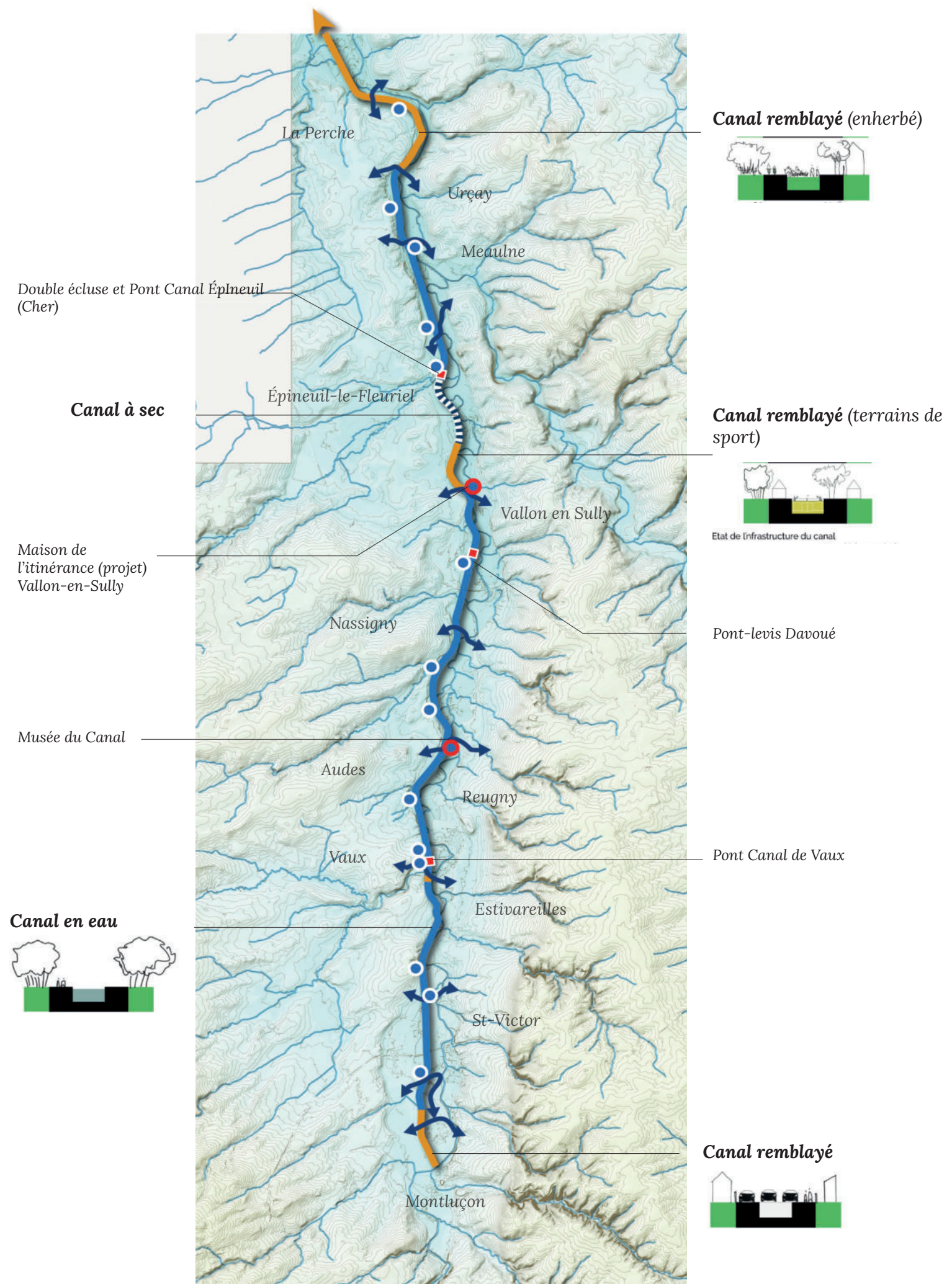
Les boisements développés aux abords des anciennes gravières, referment les vues sur ces plans d'eau et sur le Cher

Si les rives du Cher sont en cours de requalification dans la traversée urbaine de Montluçon (plan Guide C Montluçon), à l'aval la rivière reste peu accessible et peu visible. Par ailleurs, les activités d'exploitation présentes dans le lit de la rivière contribuent à fragiliser ces milieux; et les manchons boisés qui entourent ces emprises contribuent à faire disparaître la rivière du paysage.

- **Le Cher, une rivière peu accessible et peu visible** (développement des boisements, absence de chemins, points de vue,...)
- **Des abords de la rivière encore peu mis en valeur et une discontinuité de cheminement** le long de la rivière entre Montluçon et l'aval
- **Le développement de gravières** qui fragilisent les milieux et contribuent à la fermeture du paysage de la rivière
- **Les sites des barrages pas assez valorisés**



Evolution du paysage de la vallée du Cher entre 1840 et aujourd'hui : les gravières exploitant le lit de la rivière et développement de boisements, referment progressivement les prairies bocagères des fonds de vallée et font disparaître la rivière du paysage



Le long du canal, la véloroute voie verte aménagée permet d'appréhender ce lien territorial. Cependant, l'ouvrage en lui-même est fragilisé voire effacé sur certaines sections et ses abords sont peu mis en valeur, notamment au niveau des points d'accès et des traversées de bourg. Par ailleurs, cet itinéraire majeur irrigue aujourd'hui peu le territoire.

- **Le canal, un axe déconnecté de son territoire**
- **Des franchissements rares et souvent peu adaptés**

aux modes doux

- **Effacement du tracé du canal (dans un paysage proche et lointain), dégradation de l'ouvrage et de ses abords : port, accès, traversées des bourgs,...**
- **Un manque d'attention porté à l'entre-deux, interstice entre canal et rivière**
- **Peu de maîtrise de l'évolution du patrimoine arboré lié au Canal de Berry**
- **Des débits d'eau faibles et irréguliers**



1.



2.



3.



4.



5.

1. A Urçay, seuls les gardes corps et les profils des perrés signalent la présence du Canal remblayé
2. Le tracé du Canal mise à profit par l'activité de la sablière
3. Parking sur l'emprise du Canal à . A partir de ce point le Canal disparaît jusqu'à son amorce sur les rives du Cher
4. Abords du Canal à Vallon-en-Sully : la surface en enrobé, le stationnement spontané déqualifient cette séquence d'approche du Canal
5. L'alignement de peupliers, l'emprise enherbée et l'alignement des bâtiments évoquent la présence du Canal. Cette séquence est interrompue brutalement par les ouvrages techniques liés au passage de la RCEA

La rivière Cher et le Canal de Berry, entre eau libre et eau domestiquée

Enjeux : La valorisation des axes structurants de la vallée et leur inscription dans un maillage plus large

Le Cher et le Canal de Berry constituent des tracés repères, qui méritent d'être mieux mis en valeur dans le grand paysage et à une échelle plus locale en qualifiant leurs abords et en affirmant leurs vocabulaires respectifs et contrastés. Par ailleurs ces deux liens composant le cœur attractif de la vallée méritent d'être inscrits et connectés à un maillage plus large

La grande proximité entre Cher et Canal constitue une singularité notable de la vallée qui mérite d'être mieux mise en valeur, notamment en requalifiant l'espace d'entre-deux, cette fine bande de terrain parfois très étroite entre rivière et canal, qui permet d'apprécier le basculement d'un univers à un autre.

- *La valorisation du Canal et sa réinscription dans*

son territoire (micro/macro)

- *Une valorisation du Cher et de ses berges à une échelle intercommunale*
- *L'accompagnement de la mutation de l'Entre-deux*
- ...



Des boisements et forêts repères

Les massifs boisés sont des marqueurs de l'espace du PETR. Si la forêt de Tronçais existe fortement dans l'inconscient collectif comme forêt majeure, de nombreux autres boisements émaillent la vallée du Cher et la Combraille Bourbonnaise. Dans l'environnement bocager qui fait la trame principale du territoire du Plan paysage, ils renforcent le caractère des secteurs homogènes ou peu contrastés, soulignant le relief, donnant des points de repère spatiaux d'importance, mais aussi temporels: au printemps le ramassage des jacinthes sauvages, dès la fin de l'été la cueillette des champignons, et en automne le brame du cerf.

Caractéristiques

- **Des couverts forestiers qui magnifient les points hauts des reliefs**
- **La forêt de Tronçais**, un patrimoine majeur
- **Des “événements”** offrant de multiples usages au fil des saisons
- **Une filière bois de qualité** qui fait partie de l'histoire du territoire





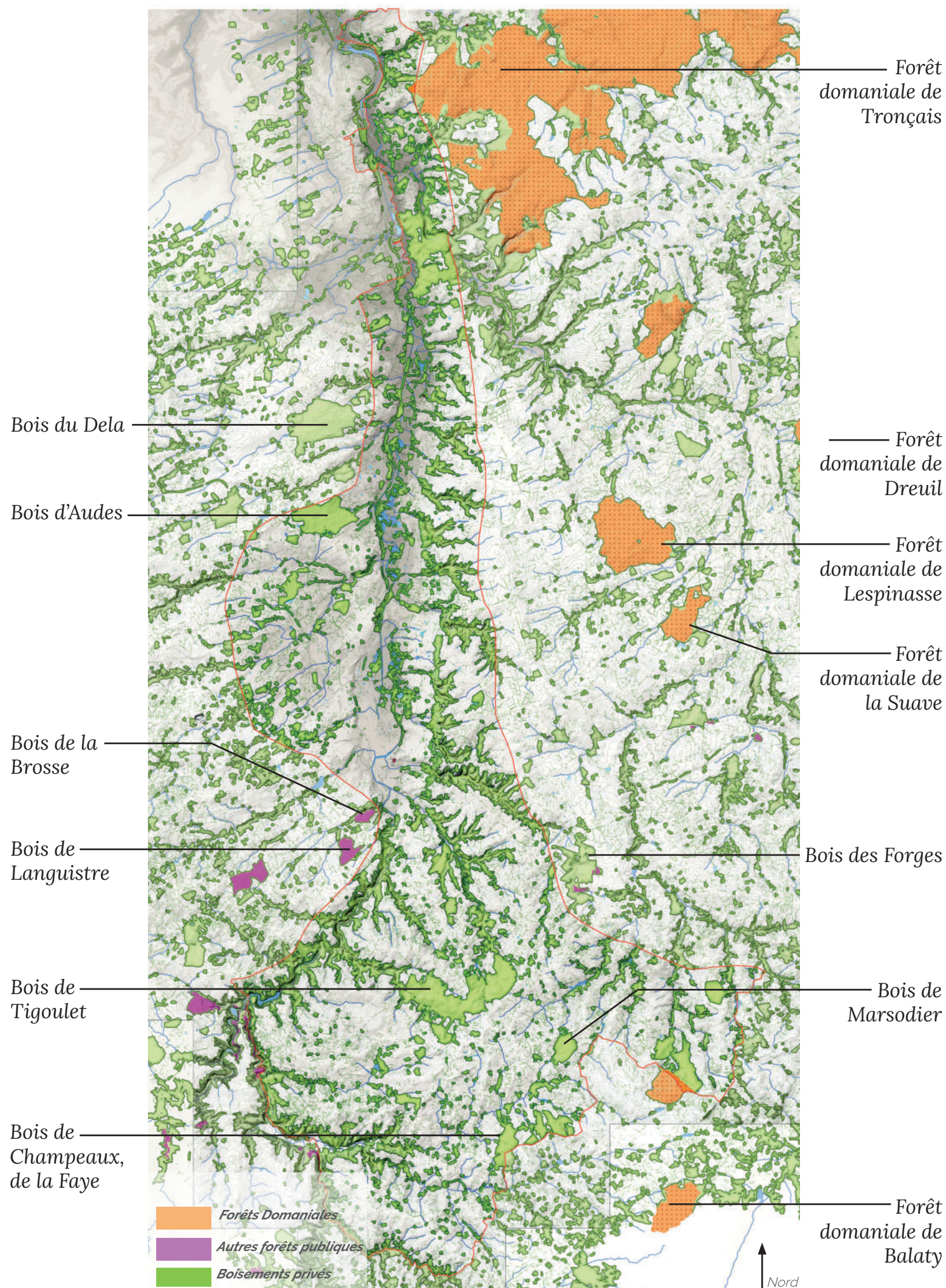
Bois de Champeaux & Bois de la Faye

Entre Marcillat-en-Combraille et Ronnet, les grand bois privés soulignent le relief et crée un plan visuel intermédiaire entre le premier plan et la ligne de crête d'arrière-plan



Forêt de Tronçais

Depuis la route d'Épineuil-le-Fleuriel en regardant vers Meaulne, la silhouette de la forêt domaniale de Tronçais, en occupant les rebords du plateau bourbonnais, dessine l'horizon de la rive droite de la vallée du Cher



La répartition spatiale entre forêts domaniales, forêts communales et forêts privées est assez inégale sur le territoire du PETR.

Dynamiques confortant la valeur

- **Le Label Forêt d'exception** sur la forêt de Tronçais
- **Développement de nouveaux concepts de gestion par l'ONF**, vers une forêt mosaïque : les "îlots d'avenir"

Fragilités

- Malgré leur caractère structurant, et des projets de valorisation, ces deux liens d'eau ne sont aujourd'hui **pas assez mis en valeur tant dans le grand paysage qu'à une échelle plus locale** des sites et de leurs abords.
- **Une sénescence accélérée de certaines essences locales** remplacées par des essences exogènes (liée au dérèglement climatique)
- **Des problématiques de gestion au sein des emprises privées** : coupes à blanc, vignette de culture monospécifique, manque d'entretien voire manque d'exploitation...
- **Des propriétés privées morcelées** et une inadéquation entre taille des propriétés privées et plans de gestion nécessaires
- **Une concentration des scieries** (diminution du nombre, augmentation des unités) qui pose des questions d'insertion dans le paysage et fragilise les petites unités locales
- **Des débouchés locaux incertains** pour les essences nobles comme le chêne



Exploitation d'essences exogènes, branches de chênes rouges d'Amérique et grumes de pins Douglas



Les scieries sont de moins en moins nombreuses et se sont regroupées en grandes unités - vue de la grande scierie locale Chignac à Meaulne-Vitray



Entre Ronnet et La Celle, une plantation monospécifique de chênes rouges d'Amérique

Des boisements et forêts repères

Enjeux : La mise en place de nouveaux modes de gestion forestière

Souvent morcelée entre plusieurs propriétaires, la forêt doit être gérée de manière plus intégrée, en prenant en considération à la fois la dimension économique mais aussi écologique. Il est parallèlement nécessaire d'encourager la recherche pour faire face au dérèglement climatique, qui pose la question de l'adaptation des essences et des modes d'exploitation.

- *L'accompagnement des propriétaires privés dans la gestion durable des forêts*
- *La mise en place d'une politique de l'Arbre alliant acteurs privés et acteurs publics*
- *La promotion de bonnes expériences et l'échange de connaissances scientifiques en matière de gestion sylvicole, écologie,...*
- ...



Les gorges du Cher et les vallées sauvages aux portes des aires urbanisées



Le Cher et plusieurs de ses affluents ont entaillé le relief granitique des Combrailles ou de l'escarpement Est de la vallée du Cher, en gorges ou vallées profondes. Ils dévoilent une topographie puissante, où affleurent parfois la roche mêlée à une végétation spécifique de taillis de chênes et de buis. Des landes se sont également développées ponctuellement sur ces pentes abruptes. L'ensemble forme une mosaïque de milieux riches en biodiversité comme en témoignent les nombreux zonages ZNIEFF ou encore les sites Natura 2000 des Gorges du Cher. Ces paysages spectaculaires au caractère sauvage sont aussi remarquables par leur proximité avec les principales villes et villages constituant ainsi des liens

naturels entre la ville et la campagne environnante et des sites privilégiés pour la découverte et des loisirs de pleine nature. On retrouve ces paysages de façon rayonnante aux portes de l'agglomération de Montluçon avec notamment les gorges du Cher, les vallées du Lameron, le Polier, la Vernoëlle, etc. mais aussi tout au long du puissant escarpement bordant la rive droite du Cher où de petites vallées secondaires incisent régulièrement ce relief. Bien que plus intimistes et moins spectaculaires, ces vallons marqués offrent également des séquences de nature sauvage à proximité des habitations.

Du côté de Saint-Pardoux, la vallée de la Tartasse qui est le lien entre Marcillat-en-Combraille et Évaux-les-bains





Les reliefs puissants et boisés des Gorges du Cher contribuent au caractère sauvage du lieu. Ici vers le château de l'Ours



Caractéristiques

- **Des paysages spectaculaires**, des “événements” dans le paysage
- **Des affleurements rocheux très affirmés** associés à une végétation spécifique (taillis de chêne, buis, ...)
- **Des séquences abritant une mosaïque de milieux** d'une grande richesse écologique (zone humide, forêts alluviales, landes, ...)
- **Des liaisons paysagères et écologiques** entre ville et campagne
- **Une offre d'usages de loisirs et de pleine nature à proximité des habitations** (via ferrata, canoë, base nautique de la Vernooëlle...)



Les gorges du Cher, la passerelle, la via ferrata forment une séquence de pleine nature aux portes de l'agglomération



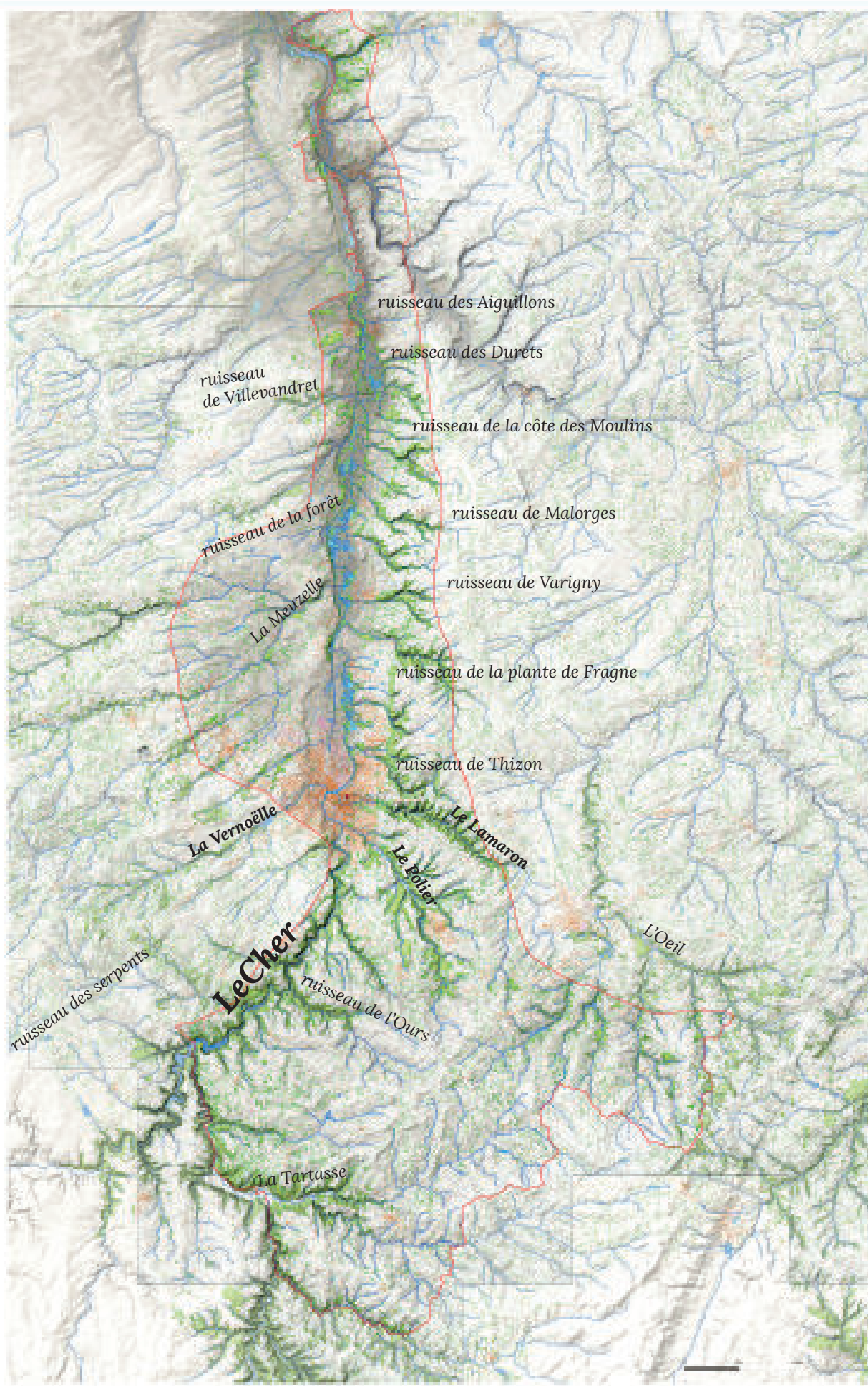
La vallée du lamaron, un paysage sauvage reliant Montluçon et Commentry

Dynamiques confortant la valeur

- **Le Label Forêt d'exception** sur la forêt de Tronçais
- **Des sites identifiés, protégés, gérés** (ZNIEFF, Natura 2000,...)
- **Une gestion fine et adaptée** des espaces les plus sensibles
- **Projets de valorisation du Lamaron et de la Vernooëlle** au sein de l'agglomération Montluçonnaise
- **Valorisation des gorges** pour les sports de pleine nature
- ...



Le petit vallon vif du Thizon, offre une séquence de nature entre Verneix sur le plateau et la vallée du Cher



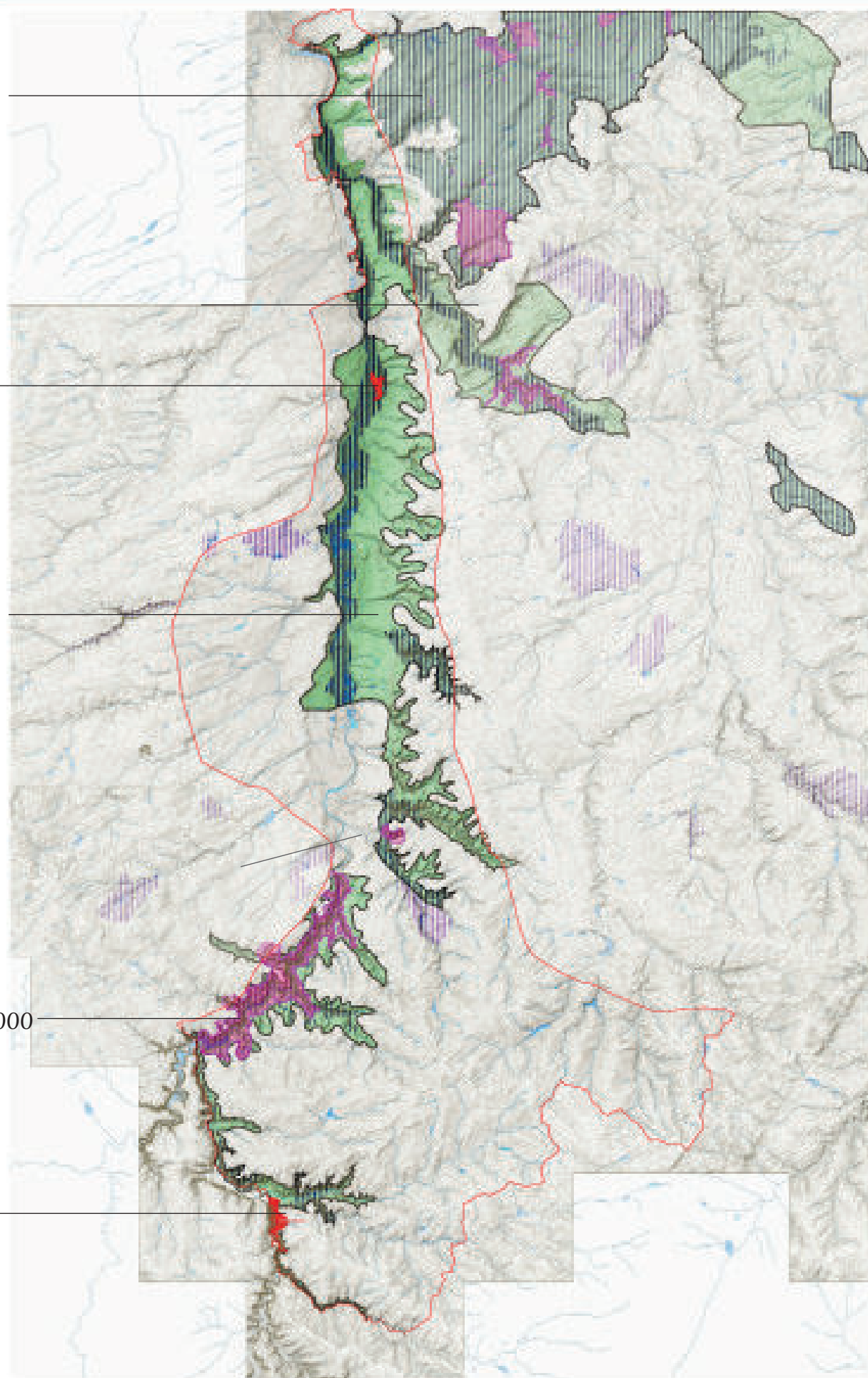
ZNIEFF 1

ENS 03

ZNIEFF 2

Natura 2000

ENS 03



Fragilités

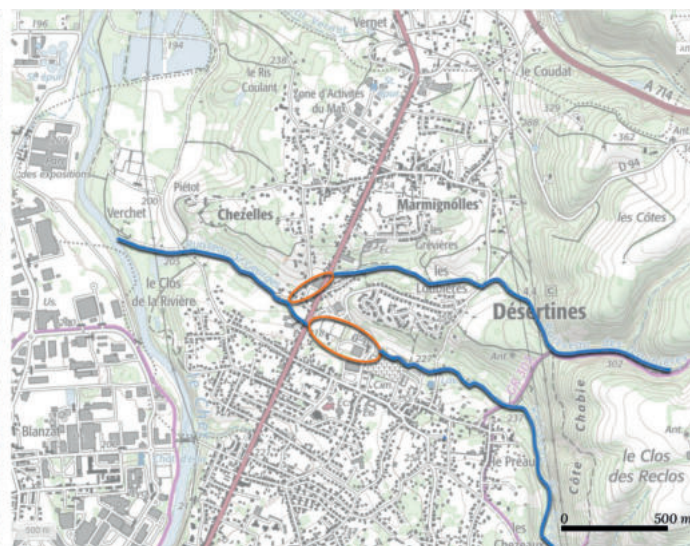
Un certain nombre de dynamiques ou absence de gestion de valorisation ont contribué au fil des décennies à refermer les vues, à effacer à fragiliser ces liaisons naturelles d'un point de vue du paysage et de l'écologie.

Ces séquences spectaculaires restent en effet assez peu visibles ou accessibles : fermeture des points de vues par le développement de boisements sur les pentes ou la conquête des lignes de crêtes par l'urbanisation, rareté des belvédères, discontinuité des cheminements entre centralités urbaines et espaces de nature, ... Une urbanisation conquérante a également fragilisé ces continuités écologiques et paysagères en conquérant les rebords des vallées pour profiter des vues qu'ils offrent, en artificialisant les rives et parfois les lits des rivières dans les traversées urbaines.

Si certaines séquences ont été mises en valeur au

sein de Montluçon par la création de promenades (Promenade Barbara le long du Polier, promenade de la Vernoëlle dans le quartier de Bien-Assis), ces initiatives vertueuses restent peu structurantes (aménagements discontinus, difficiles d'accès, peu connus des habitants,...). Aujourd'hui des projets pour la poursuite de la valorisation de ces liens naturels sont en cours de réflexion, notamment au sein de l'agglomération de Montluçon (Vernoëlle entre l'étang de Sault et Montluçon, accessibilité du Lameron,...)

- **Des points de vue trop rares sur ces vallées pour les appréhender et connaître ces espaces**
- **Une urbanisation qui prend possession des rebords de coteaux**
- **Des vallées peu accessibles ou peu praticables par les modes doux**
- **Des continuités éco-paysagères malmenées dans leur traversées urbaines (Lameron, ruisseaux Saint-Georges, du petit Vernet,...)**
- **Des confluences avec le Cher invisibles**
- **Ponctuellement, des plantations de résineux qui uniformisent les milieux**





Le Lameron canalisé n'est pas mis en valeur dans sa traversée urbaine



Les rives du Cher



La Vernoëlle canalisée

Les gorges du Cher et les vallées sauvages aux portes des aires urbanisées

Enjeux : **Le confortement des continuités éco-paysagères des vallées**

Ces vallées, commandées par le paysage puissant des gorges du Cher forment des continuités écologiques et paysagères précieuses à l'échelle du territoire étudié et plus largement du PETR. Si les gorges du Cher sont reconnues par tous comme un site remarquable et attractif du territoire, les paysages spectaculaires et la richesse des milieux offerts par les vallées affluentes principales ou secondaires, parfois malmenées, restent confidentiels et méconnus. Pourtant ces véritables liaisons naturelles, représentent près de quatre-vingt dix kilomètres de continuités paysagères et écologiques potentielles à l'échelle du territoire.

- **La protection stricte des vallées face à l'avancée de l'urbanisation et la renaturation des rivières dans leurs traversées urbaines**
- **La création de continuités douces, et de points de vue qui donnent à voir ces vallées**
- **Le confortement ou la restauration des habitats remarquables par une gestion adaptée**
- **La mise en scène des confluences**
- ...





Une géographie puissante et de vastes horizons



Les lignes de crête et les situations de rebord sont nombreuses sur le territoire. Elles sont à la fois des lieux depuis lesquels on voit, souvent très loin, et des reliefs “repères” précieux (écrin de la vallée, butte signal,...). Certaines routes deviennent aussi des routes “belvédère” permettant de comprendre tout en se déplaçant le cadre géographique dans lequel on évolue, comme par exemple dans la vallée du Cher quand on arrive à mettre en rapport ses deux coteaux



Terjat - Vue cadrée vers le grand paysage au-delà de la vallée du Cher et de la Tardes (à plus de 9 km à vol d'oiseau)



Vue depuis le hameau d'Artiges vers la rive droite du Cher et au-delà jusque vers les rebords de la vallée de l'Ours



Vue depuis les hauteurs de Montluçon (Châtelard) vers le quart nord-ouest du territoire du PETR

Caractéristiques

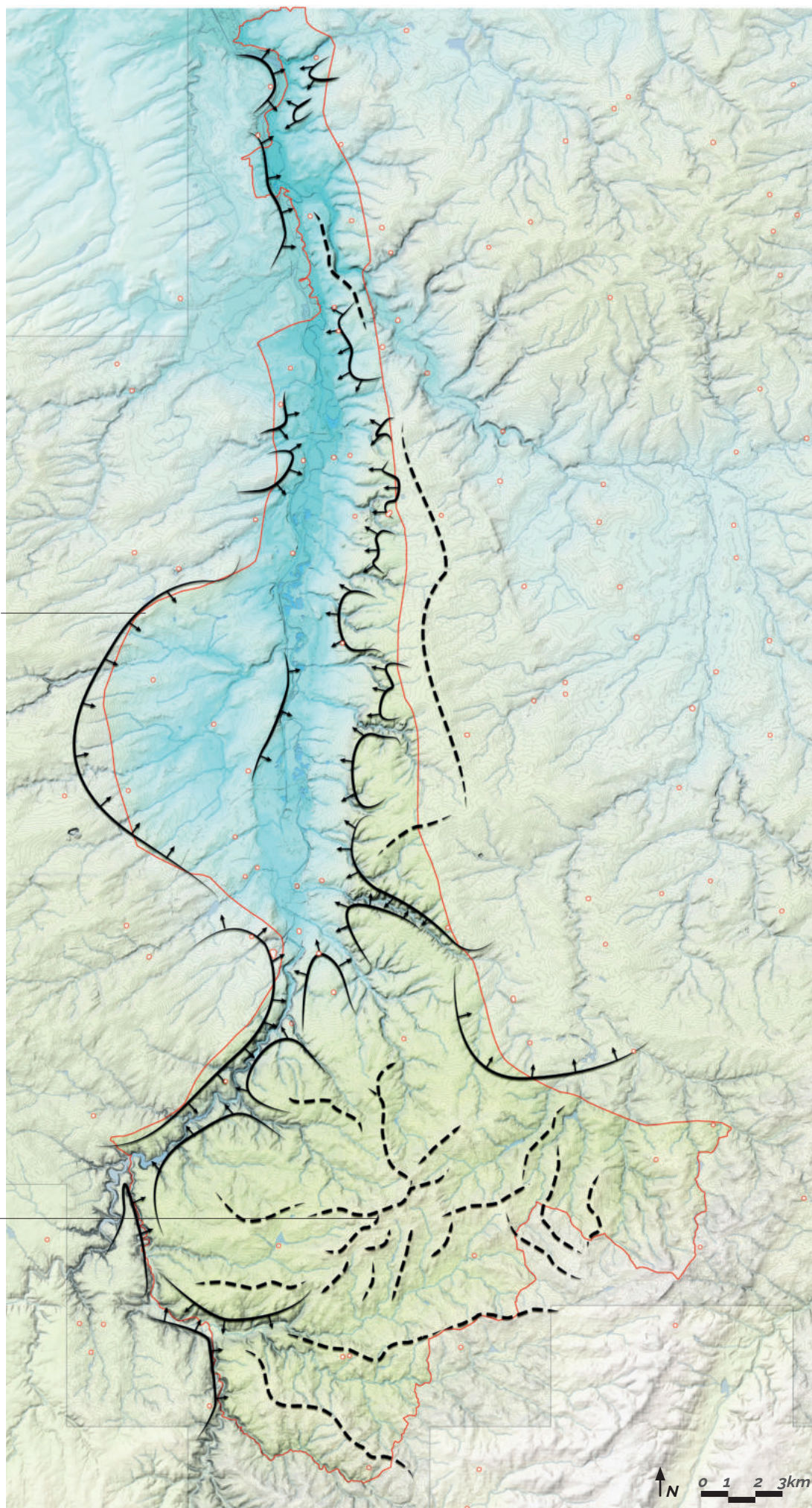
- Une situation géographique singulière entre Massif Central et Plaine du Berry
- Des mouvements de relief marquants, notamment en Combraille
- Des incisions profondes du Cher et de ses affluents
- Des effets de basculement, d'amphithéâtre et des situations de balcons ou promontoire
- Des vues lointaines s'invitant dans les cœurs de bourg

Dynamiques confortant la valeur

- Les itinéraires de promenade qui passent par ces points et les valorisent (ex: point de vue mis en valeur à côté de la salle communale de Saint-Marcel-en-Marcillat)
-
-

Les reliefs ceinturant Montluçon offrent des points de vue lointains sur le bassin de l'agglomération





Basculement / Balcon

Lignes de crêtes

Les situations de balcons sont nombreuses ; mais les effets d'amphithéâtre et de basculement d'un paysage vers un autre, comme sur la frange ouest de la plaine de la Meuzelle, sont plus rares.

Fragilités

Dès que l'on ne peut plus se repérer spatialement sans utiliser de GPS, c'est que l'on est en train de perdre une grande qualité attachée à la géographie d'un territoire: celle de pouvoir se "lire", s'y repérer et l'évaluer mentalement.

Le GPS a des défauts, mais nous rappelle ici d'autres risques: toutes les formes d'urbanisation ne sont pas équivalentes et tous les couverts boisés ne sont pas équivalents. Une extension continue et linéaire le long des routes belvédères empêche la compréhension de la géographie locale. Les constructions neuves y sont la plupart du temps positionnées en fonction des vues offertes, tout en les privatisant largement pour le plus grand nombre.

Les boisements comblent les interstices et contribuent pour une autre part à cet estompage du relief.

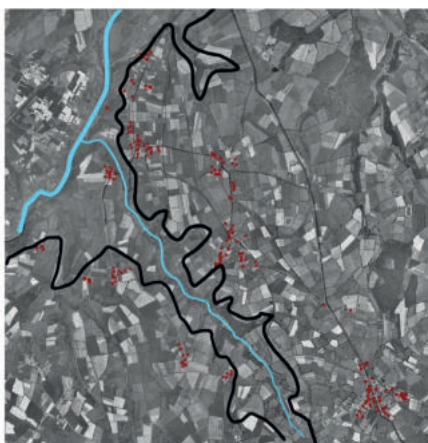
- **Une fermeture progressive des paysages et des vues:**
 - Reboisement et enfrichement, des rebords, des pentes et fonds de vallées
 - Altération de certains reliefs et privatisation des points de vue
- **Des équipements qui parfois fragilisent ces horizons**
- **Peu de valorisation des situations de belvédère**



Autoriser l'urbanisation au-dessus d'une certaine ligne altimétrique contribue à l'altération des reliefs et de leur perception



Privatisation des vues sur la plaine du Cher entre Prémilhat et Quissaines



1840



1950



2020

La campagne bocagère et les vues lointaines depuis les rebords des vallées offrent des situations attractives à proximité de l'agglomération de Montluçon. La colonisation des maisons nouvelles sur ces lignes crêtes, est particulièrement marquante dans le paysage. Sur les rebords de la vallée de l'Ours (rive droite).



Autoriser l'urbanisation au-dessus d'une certaine ligne altimétrique contribue à l'altération des reliefs et de leur perception

Une géographie puissante et de vastes horizons



Enjeux : La protection des reliefs repères dans l'ossature des paysages

Certains reliefs sont emblématiques, racontant le lien de lieux avec leur environnement, signalant une porte naturelle, accompagnant une entrée de ville, etc. À ce titre, ils doivent être identifiés, protégés, confortés et valorisés pour ne pas disparaître, comme dissous au cœur d'une urbanisation non maîtrisée, ou derrière un rideau végétal non souhaité.

- *Des situations de belvédères à valoriser*
- *La prise en compte des vues et des reliefs dans les documents de planification (urbanisme, ENR)*
- *Le ménagement ou la restauration de larges fenêtres dans les secteurs de basculement*
- ...





Une imbrication intime entre villes et campagne



De nombreux participants aux ateliers ont souligné la proximité entre ville et campagne comme un atout de leur territoire. Cette proximité se traduit et s'apprécie de différentes façon dans le paysage

- par des espaces de transitions nets et soignés permettant de basculer d'un paysage urbain à un paysage de campagne
- Par des "insertions" de campagne au sein des villes ou villages : à travers des enclaves ou parcelles agricoles qui perdurent, à travers des cadrages sur la campagne, une continuité de vocabulaire entre campagne et espaces publics comme à Saint-Fargeol par exemple.
- Par une imbrication fine entre monde rural et monde urbain. L'ancienne ceinture vivrière de Montluçon en est un exemple : les maisons associées aux jardins et vergers privés, cultures fruitières, parcelles maraîchères, et viticoles sur les terrains les plus sablonneux, dessinaient une transition douce entre ville et campagne dont il reste quelques traces aujourd'hui. Cette rencontre entre monde rural et monde urbain est une singularité du territoire, faisant écho à l'histoire sociale des lieux et notamment aux nombreux ouvriers et mineurs issus du monde rural venus travailler dans les usines de la région à l'époque de son essor industriel. Il en résulte des formes architecturales et urbaines originales, des paysages de lisières particuliers qui participent à ancrer l'identité des lieux.



A la Petite-Marche, les pâtures étroitement imbriquées avec le tissu bâti



Pré verger aux portes de Montluçon. La proximité ville-campagne fait partie de l'identité et des atouts de la ville



A la Petite-Marche, les pâtures étroitement imbriquées avec le tissu bâti



Colline agricole et ferme surplombant l'étang de loisirs de Sault

Caractéristiques

- Une campagne (reliefs, pâtures, animaux, fermes,...) qui s'invite dans la ville
- Des enchaînements de séquences clairs et lisibles : ville centre/faubourgs organisés/domaines, parcs, campagne préservée/cité ouvrière
- Un dialogue fort entre monde rural et monde ouvrier qui contribue à des singularités locales (modèles de formes urbaines, architecture, vergers, toponymie...)

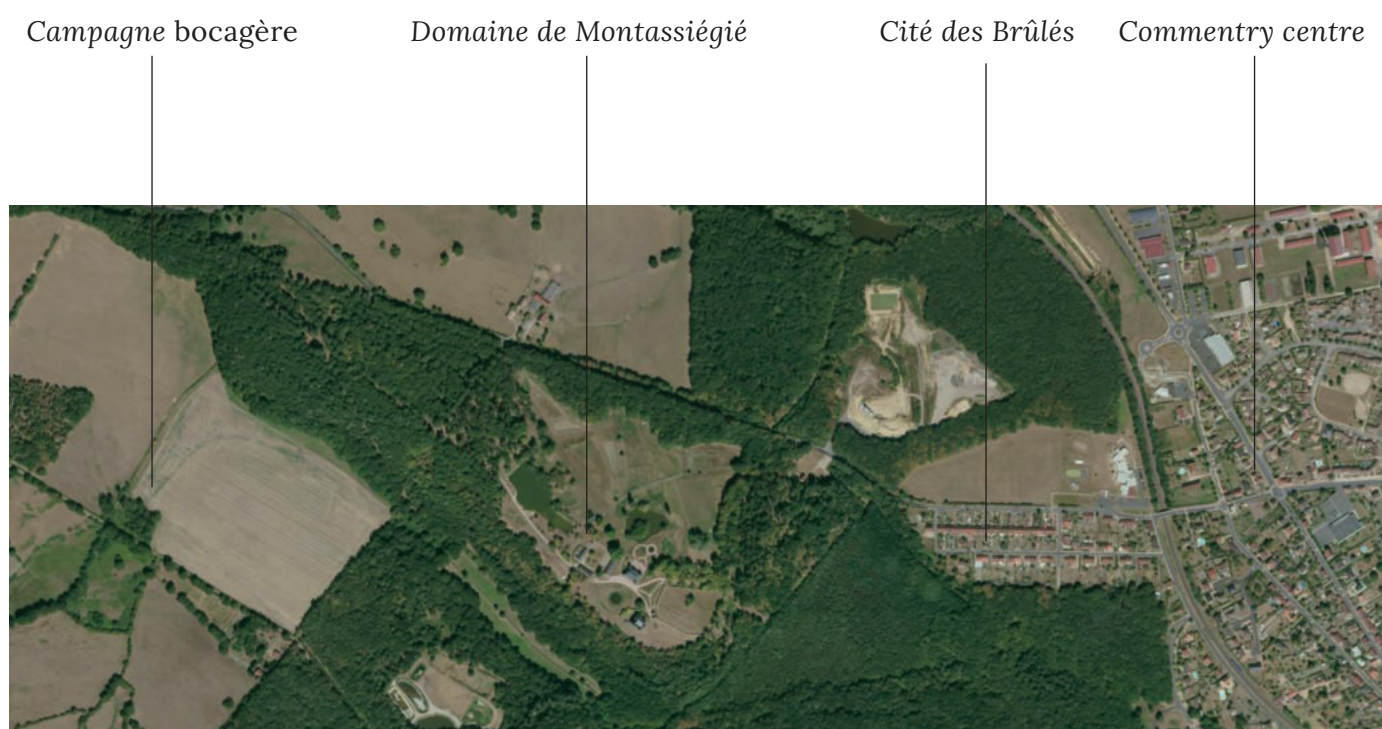
“On retrouve aussi, quoique réduit aujourd'hui à quelques parcelles ou de simples souvenirs, une tradition de la culture fruitière autour de Montluçon. Formant comme une “ceinture verte” autour de la ville, arboriculteurs mais aussi maraîchers produisaient des fruits et légumes variés abondants et de qualité commercialisés sur les marchés locaux mais aussi

bien plus lointains. (...) Si la production agricole du Pays de la vallée de Montluçon et du Cher est de nos jours dominée par l'élevage et la culture de céréales, il existe néanmoins de nombreuses variétés fruitières traditionnelles disséminées sur le territoire. (...) Qui n'a jamais entendu parler des cerises ou des pêches de Marmignolles et Désertines vendues sur les marchés de Montluçon et même jusqu'à Paris ?»

«Fruits et vergers en la vallée de la Montluçon et du Cher,» Livret conçu et rédigé par le CEN Auvergne



Verger conservatoire des Réaux, sur les hauteurs de Montluçon. ouvert à tous, ce site est intégré au site natura 2000 'gorges du Haut-Cher»



Campagne

Ville

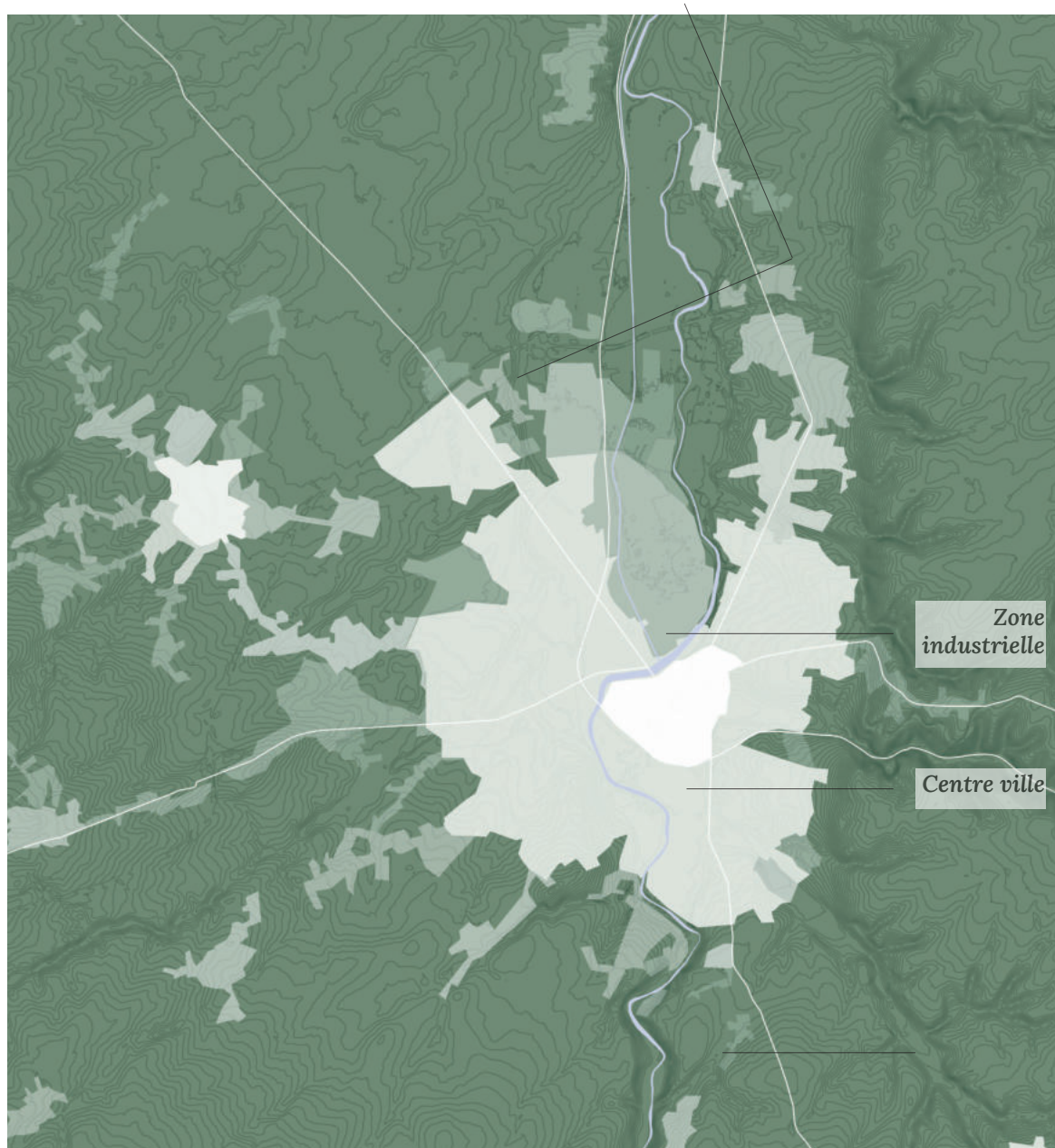
L'enchaînement de séquences clairement identifiée entre Commentry et la Campagne participe à valoriser et clarifier ce basculement ville/campagne



Campagne

Ville

Ces emprises successives, des plus artificialisées aux plus «naturelles» ou agricoles traduisent une transition douce entre un univers urbain et le paysage de campagne



Imbrication ville campagne à Montluçon

Dynamiques confortant la valeur

- **Exploitations maraîchères et arboricoles existantes du territoire**
- **Initiatives en faveur d'une agriculture diversifiée/de proximité**
- **Action pour le maintien et la restauration de l'arboriculture** : inventaire fruitier conduit et animé par le CEN entre 2010 et 2012, préservation ou création de vergers et vergers conservatoires, actions associatives (Sucrée vert, fête de la Pomme,...)
- **Projet d'inventaire des parcelles publiques qui pourraient être dédiées au maraîchage porté par le PETR** : repérage de 50 ha
- **Programme Alimentaire Territorial en cours sur la région AURA**

Fragilités

Deux principales dynamiques contribuent ou ont contribué à fragiliser les paysages de lisière :

- La crise industrielle, ayant conduit à la fermeture des usines et au départ massif d'une part de la population;
- Le processus contemporain, également observé et répandu à l'échelle nationale, d'abandon des logements des centres villes au profit d'un habitat individuel sur les périphéries.

Une des conséquences est la diminution significative des emprises cultivées et notamment des cultures arboricoles et vivrières, liées à une agriculture de proximité au profit d'une urbanisation diffuse. Cette dynamique est particulièrement sensible au niveau de l'écrin de Montluçon, sur les rebords du relief des Combrailles, où la mosaïque agricole liée à la tradition arboricole a ainsi cédé progressivement la place à un paysage mité par l'urbanisation. La crise industrielle et la fermeture et le démantèlement des usines et emprises liées au secteur ont laissé en héritage des emprises gigantesques de friches aux lisières des villes (notamment Commentry et Montluçon). Ces vastes parcelles, bien souvent polluées, et les importantes zones commerciales développées le long des principales entrées de ville (RD2144, RD475, RD943,...), mobilisent des surfaces immenses, au tissu urbain désarticulé et peu perméable qui contribuent à disqualifier les lisières et arrivées de l'agglomération et à fragiliser le lien ville-campagne.

- **Une couronne vivrière quasiment disparue autour de Montluçon**
- **Une urbanisation diffuse qui fragilise les franges agricoles et qui peut exacerber des conflits d'usages, ou confronter les modes de vie**
- **Des entrées de ville dégradées : publicité, aménagement urbain, zones commerciales,..**
- **Une disparition des alignements d'arbres structurants le long des axes historiques**
- **De vastes friches non investies y compris de manière temporaire**
- **Une surface cumulée d'emprises commerciales démesurée à réinvestir (densification, mutation, renaturation,...)**



Publicité, surligneur de chaussée, univers très minéral et tissu désarticulé, disqualifient le paysage de cet axe historique «route de Clermont à Bourges», actuelle RD 2144, et axe d'entrée de ville nord de Montluçon

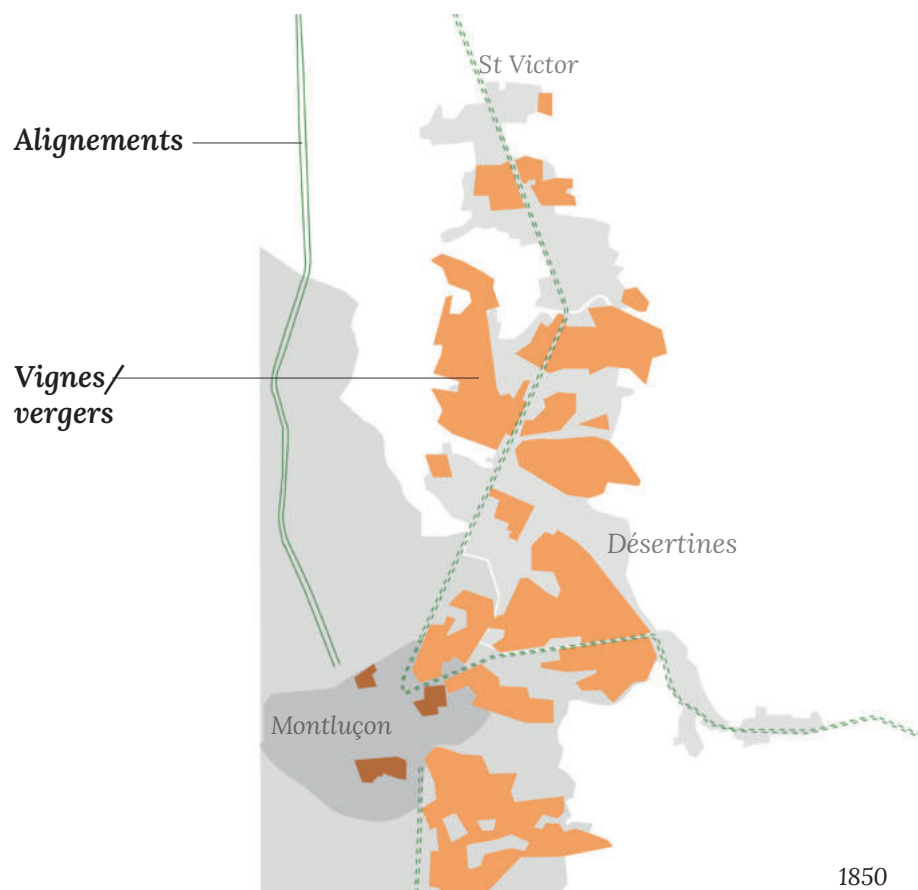
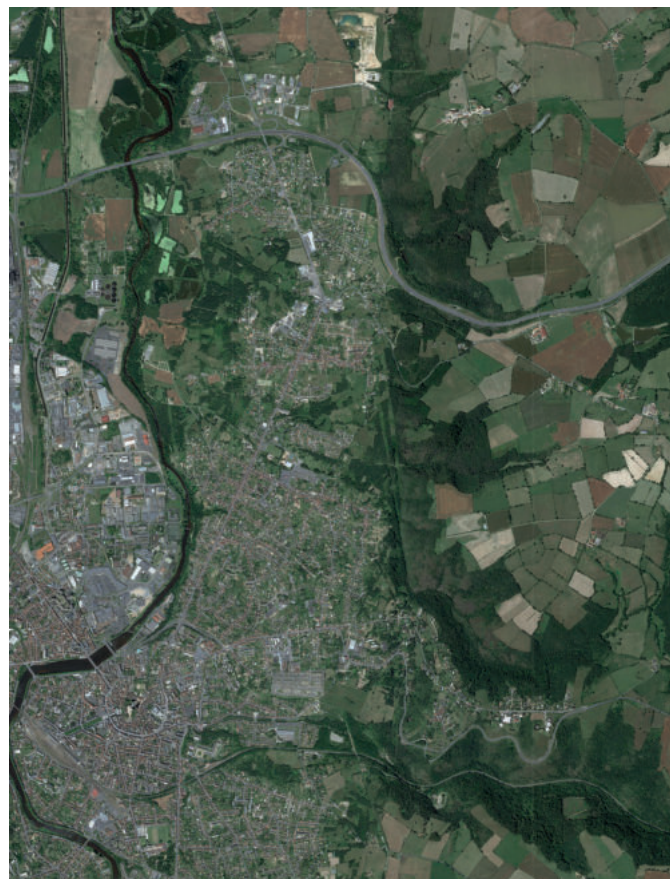


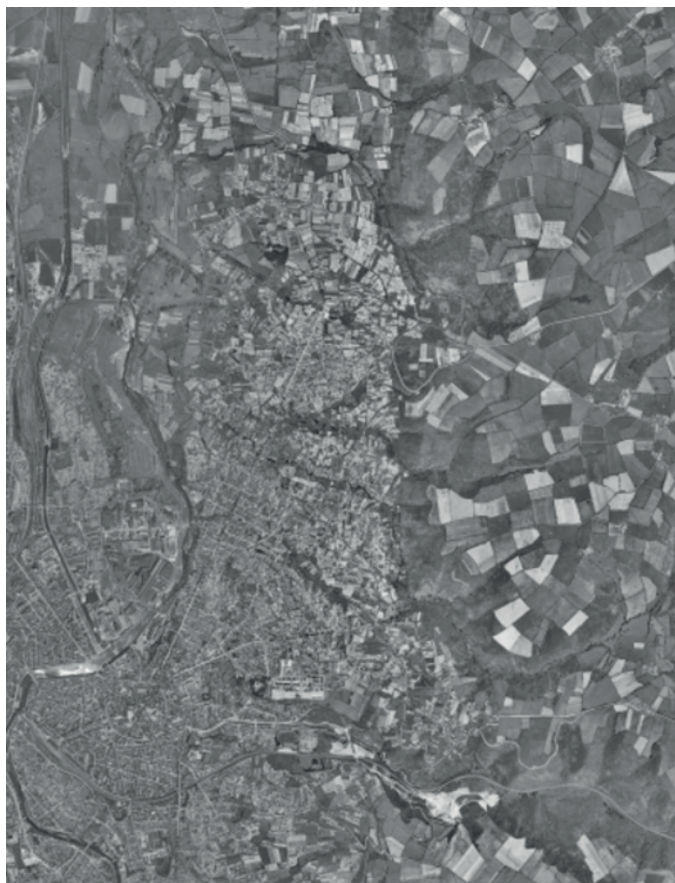
Butte agricole bordée par les grandes infrastructures de l'entrée ouest de Montluçon



Une urbanisation diffuse gagne les pentes de la Butte Buffon, et fragilise ce relief repère de l'agglomération de Montluçon,

**Disparition progressive des vignes
et des vergers dans le secteur de
Désertines entre 1850 et aujourd'hui**





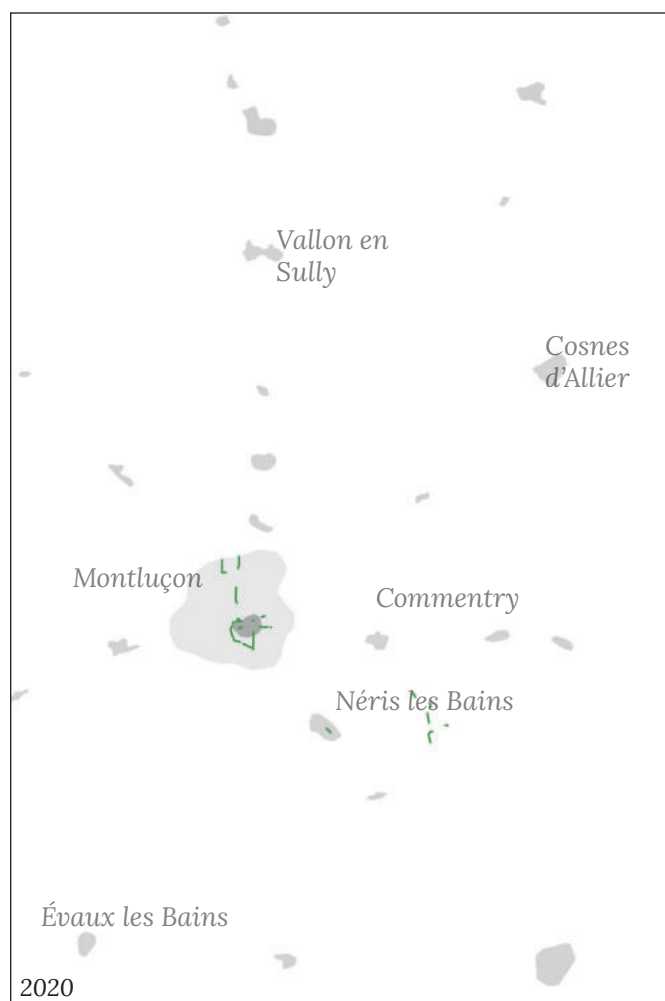
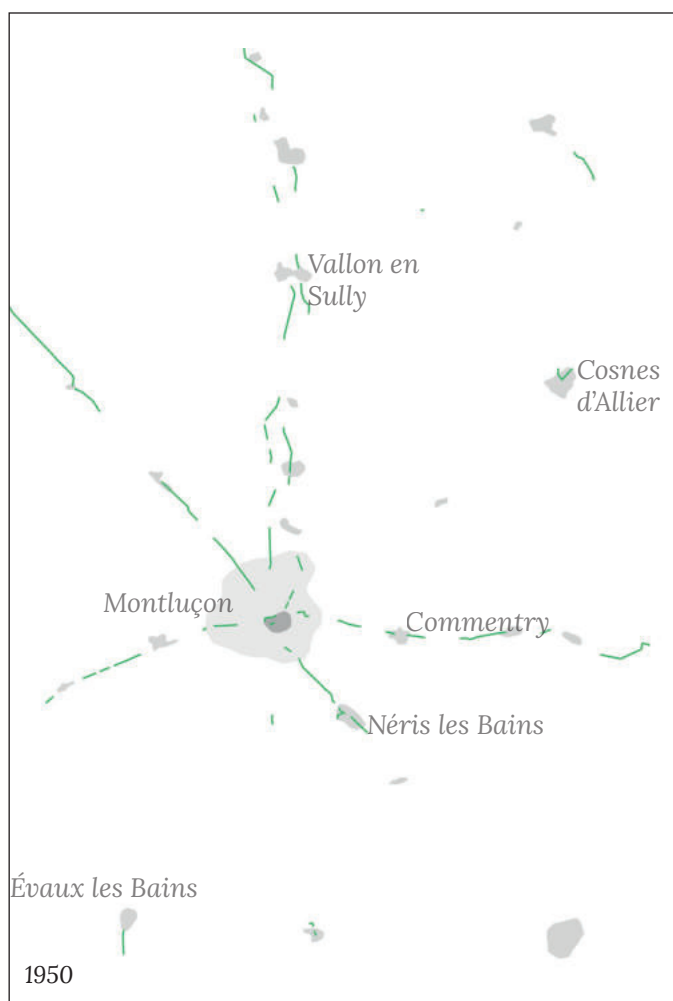
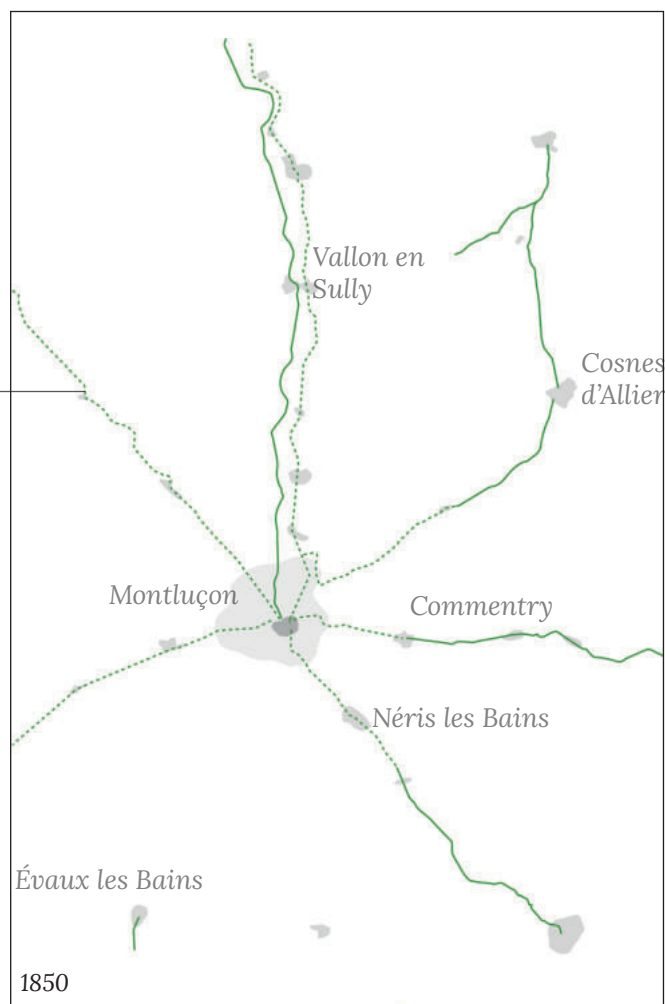
1950



2020

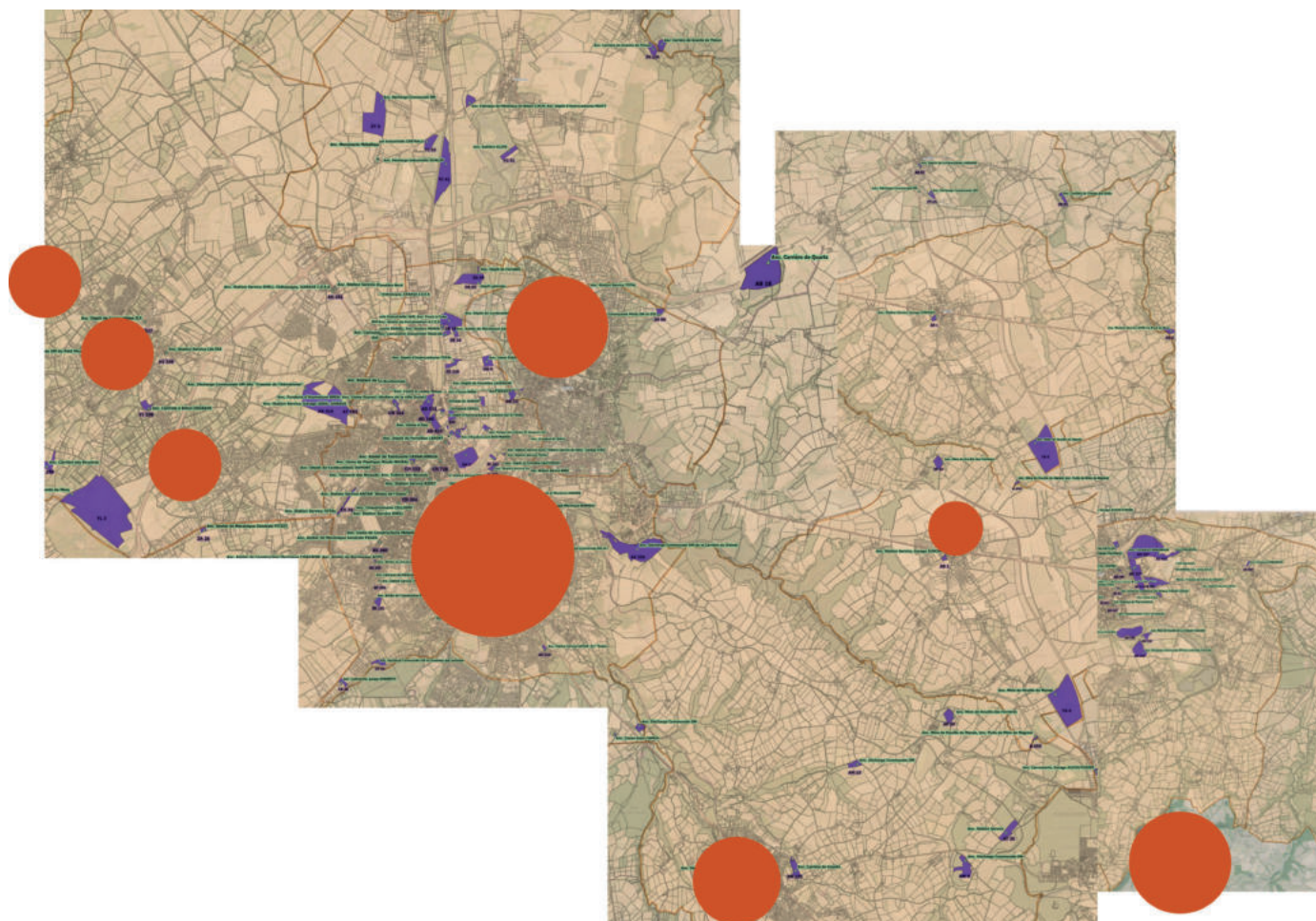
Disparition progressive des alignements d'arbres le long des axes historiques menant à Montluçon de 1850 à aujourd'hui

Alignements





Les grandes friches industrielles, pour certaines polluées, constituent des zones à enjeux pour requalifier les lisières de l'agglomération



Friches industrielles recensées dans la base BASIAS-BASOL (Source : Géorisques, mars 2020)

Une imbrication intime entre villes et campagne

Enjeux : La définition et la composition de lisières de qualité

La nouvelle loi sur la ZAN (Zéro Artificialisation Nette) en incitant à la maîtrise des enveloppes urbaines offre un levier pour protéger les espaces agricoles en lisière de ville. Leur adaptation au contexte périurbain, avec notamment le renouvellement des pratiques d'un point de vue économique (en soutenant notamment les circuits courts,...), social (en développant les liens entre l'agriculture et les habitants) et environnemental (promotion d'une agriculture bio ou raisonnée, ...) apparaît également comme une condition essentielle pour pérenniser ces espaces. La valorisation des lisières nécessite d'autre part de requalifier les emprises de friches ou de zones d'activités commerciales en périphérie des emprises urbanisées et la mise en scène de ces transitions ville-campagne, le long des principaux axes historiques dessinant les entrées de villes

- *La maîtrise des enveloppes urbaines*
- *La protection stricte des espaces agricoles aux portes de la ville et leur adaptation au contexte périurbain (cité jardin, ceinture vivrière, ...)*
- *La requalification des entrées de ville à l'échelle intercommunale (zones commerciales, le long des axes principaux ,...)*
- *La réactivation des friches comme composantes paysagères et écologiques de la ville (y compris sur des approches temporaires)*
- ...



Des sites bâtis inscrits avec précision dans le relief



Les noyaux des bourgs et villages sont en lien étroit avec leur site d'origine, leur topographie. Certains se sont installés en fond de vallée avec souvent un rapport privilégié à l'eau, d'autres en pied de pente avec une belle exposition sud ou ouest, d'autres sur la pente ou en situation de piémont, d'autres encore sont liés à des points hauts, des lignes de crête et dominent les prés alentours.

Il en naît une diversité de morphologies villageoises, qui se traduit par des organisations spatiales particulières, avec des espaces publics à la tonalité propre.



Vue du bourg de La Celle implanté en hauteur entre 470 m et 490 m ngf



Caractéristiques

- Une implantation précise dans le relief des noyaux urbains et villageois d'origine et sites patrimoniaux (châteaux,...) : points hauts, pente, piémont, fond de vallée, à pas de distance réguliers
- Une diversité de typologies de formes urbaines (hameaux ruraux organiques, cité ouvrières, villages linéaires,...)
- Des cœurs de villages reflets d'une organisation commune
- Une campagne qui s'invite au cœur des espaces publics ruraux



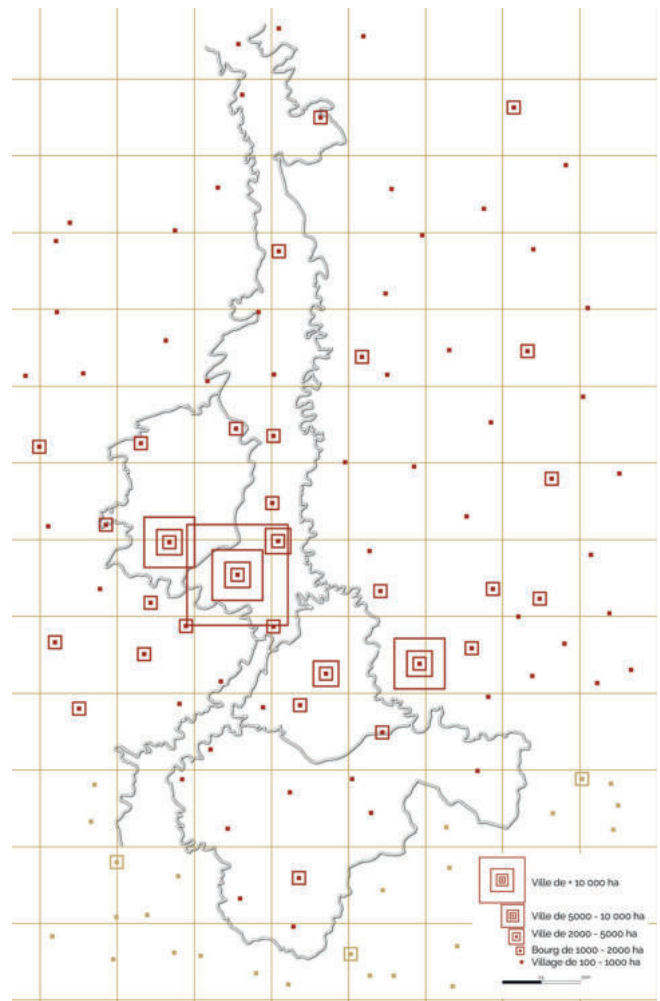
Vue du bourg de la Chapelaude implanté sur la pente filant vers la plaine de la Meuzelle



Vue du bourg d'Audes implanté en hauteur, sur une altimétrie homogène et en restant dans une forme compacte ou concentrée



Vue du bourg de Saint-Fargeol, installé au sommet d'un relief, et entièrement situé dans la courbe de niveau des 550 m ngf



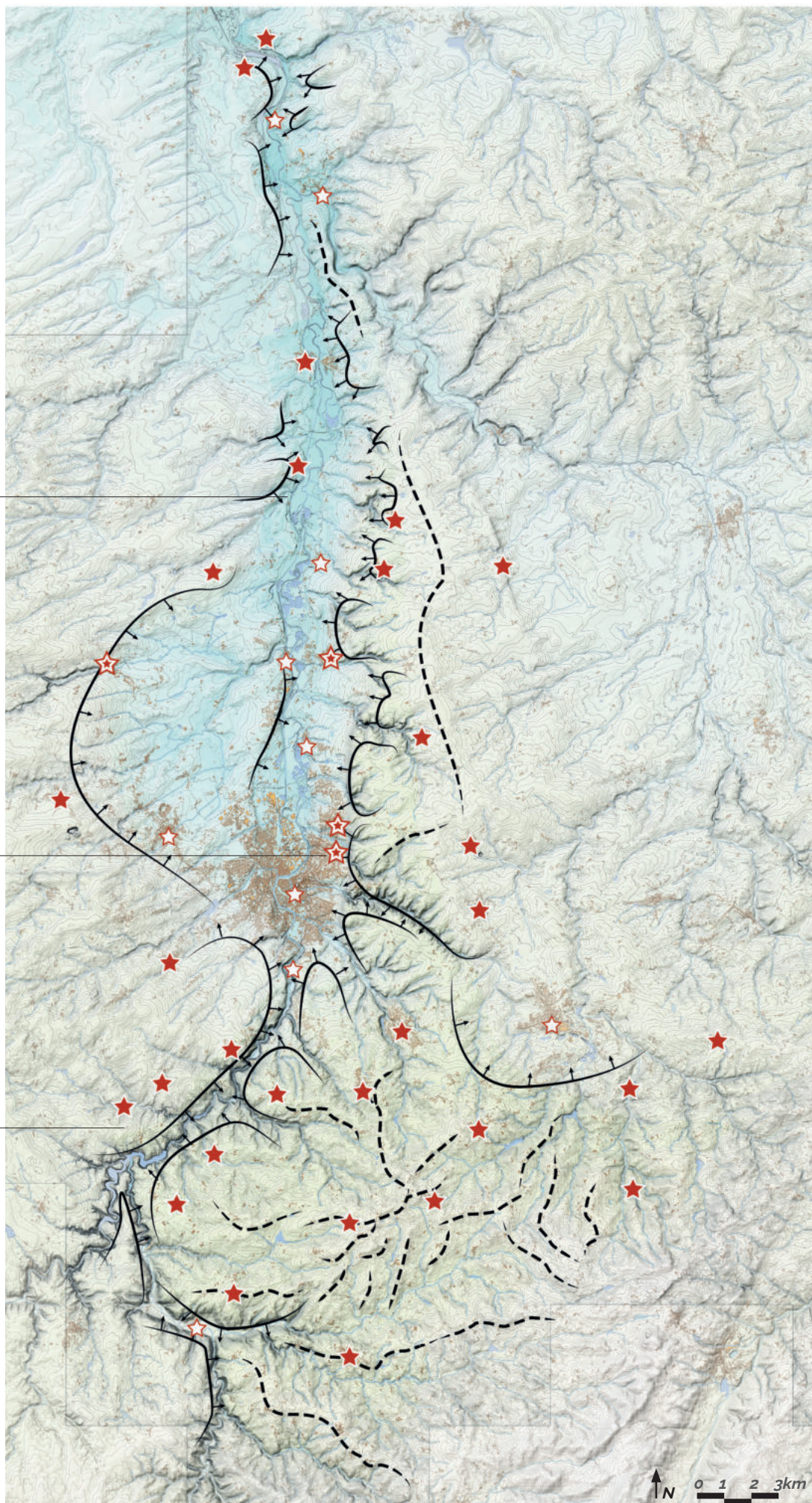
Maillage des sites bâtis implantés régulièrement dans le territoire Dans la vallée du Cher, par exemple, les villages s'égrenent tous les 3/4 km le long des coteaux

Vallée

Pente /
Piémont

Point haut /
Rebord

*Une grande majorité des
cœurs historiques ont été
bâti sur des points hauts.*



Dynamiques confortant la valeur

- **Une attention portée à certains espaces publics centraux** (St-Fargeol,...)
- **Initiatives communales pour la revitalisation des bourgs** (portage public du foncier pour l'installation de services et commerces et le maintien personnes âgées en centre bourg, vente de terrains communaux pour en faire des jardins privés, Montluçon luttant contre la vacance...)
- **Élaborations de PLUI et PLUIH en cours sur le territoire**
- **Des communes lauréates de l'appel à projet "Petites Villes de demain"** (Commentry, Huriel, Marcillat-en-Combraille, Nérès-les-Bains)
- **Des travaux d'étudiants en architecture qui alimentent les réflexions** (Désertines, Marcillat,...)



Centre ville



Estivareilles



Ville multipolaire



Domerat



Ville Jardins



Nérès les Bains,



Ville Coudercs



Marcillat en Combrailles



Le territoire est riche d'une diversité de formes urbaines associées à des typologies d'espaces publics, marquant les singularités de ces centralités en termes de paysages, d'usages, d'appropriation.

Fragilités

L'étendue des extensions urbaines récentes (plusieurs fois celle des cœurs urbains historiques), le rythme accéléré de leur apparition (en quelques décennies seulement), et surtout leur nature (dominée par la présence de la voiture) transforment les villes et villages et lissent les traits spécifiques. D'adaptations précises aux sites, on glisse vers des manières de plus en plus standardisées d'organiser l'espace, qu'il soit privé (implantation centrale dans une parcelle) ou public (de la multifonctionnalité vers l'hyper spécialisation des lieux). Les types urbains ne sont pas des normes mais l'occasion de faire des variations sur un thème avec leur part d'originalité. Aujourd'hui les modèles dominants d'habitat nous interrogent sur nos manières de vivre ensemble, mais isolément, là où d'autres modèles montrent que l'organisation de l'espace peut offrir des possibilités plus riches.

- **Une «dilution» des sites bâtis, des coupures vertes peu affirmées**
- **Des extensions urbaines qui ne s'inscrivent pas en cohérence** avec les sites bâtis d'origine, et souvent banalisantes, des entrées de ville fragilisées
- **Une fragilisation voire une dévitalisation des centres bourgs** des villes, villages et hameaux : vacance, dégradation du bâti
- **Une perte de l'identité rurale** des espaces publics de certains villages
- **Une domination de la voiture sur les espaces publics** au détriment des modes doux et du végétal



Les façons actuelles de construire montre toute la difficulté de s'inscrire dans la pente naturelle du site (savoir tirer partie du paysage sans oublier ce qu'on donne à voir)



Ces quartiers, souvent désignés sous le terme de «lotissement», sont déconnectés de leur contexte car développés sur eux-même (avec des voies sans issue. Ici la juxtaposition d'architectures sans rapport les unes avec les autres contribue également à amoindrir la qualité de ce nouveau quartier



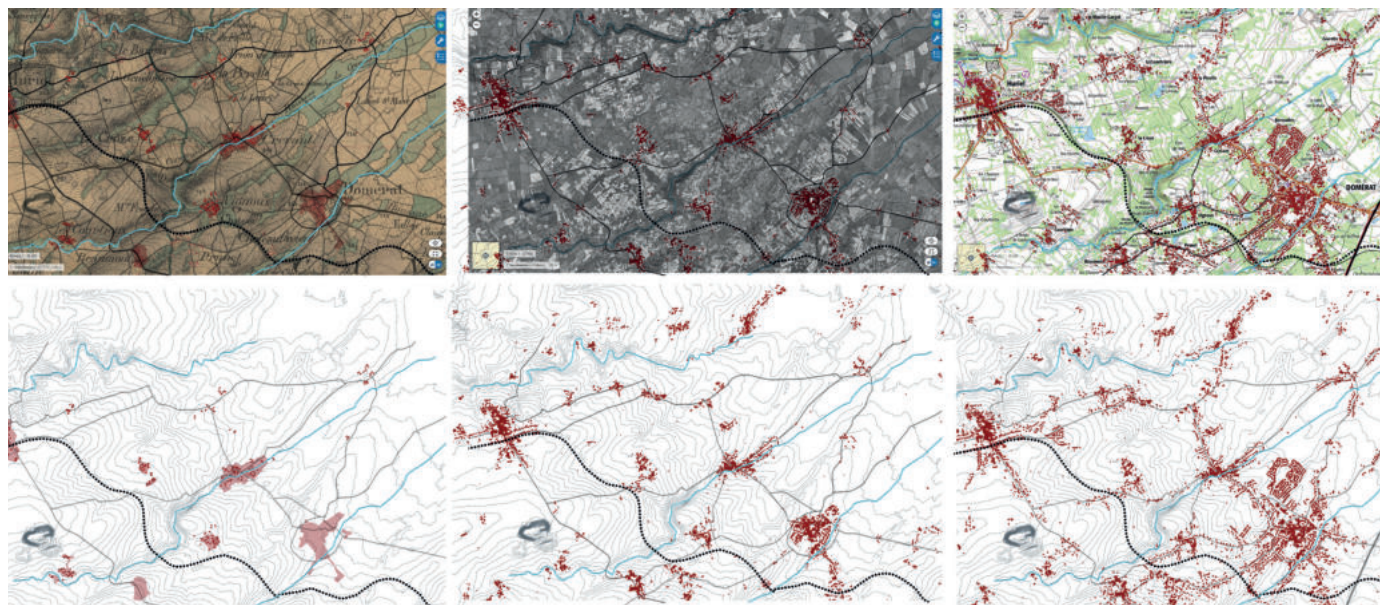
La standardisation et la minéralisation des espaces publics, comme pour cette aire de jeux pour enfants, ne tire malheureusement pas parti des spécificités de chaque village



Urbanisation linéaire le long d'une route vers Huriel



Les cœurs de village ont tendance à se minéraliser pour des raisons fonctionnelles mais pourraient être aisément adoucis et retrouver leur identité rurale par la présence végétale



1840 1950 2020
Phénomène d'extension de l'urbanisation autour des bourgs de Domérat et Huriel et le long des principales voies

Les constructions récentes ont investi la plaine basse en discontinuité avec le village

Site bâti d'origine, implanté sur le petit coteau. Le clocher forme un repère dans le paysage



Extensions urbaines récentes en discontinuité avec le noyau villageois d'origine. Cette dynamique consommatrice d'espace banalise et perturbe la lisibilité de ce paysage

Des sites bâtis inscrits avec précision dans le relief



Enjeux : **Le confortement des centralités originales**

L'originalité des cœurs de bourgs rappelle le temps requis pour la constitution de la ville au sens générique du terme. Ce temps, où les architectures et vides s'agrègent progressivement, est nécessairement long, à l'inverse de la dissolution des enveloppes urbaines qui est une dynamique rapide.

La maîtrise des enveloppes urbaines est pourtant une des conditions d'un réinvestissement désiré et durable des cœurs de ville.

- *La redynamisation des centre-bourgs*
- *Le respect des silhouettes et enveloppes historiques lors d'éventuelles nouvelles opérations*
- *L'utilisation contemporaine de formes urbaines traditionnelles : hameau et couderc, cité ouvrière et cité-jardin, ...*
- *Amorcer la transition écologique des espaces publics en tenant compte de l'esprit des lieux*
- ...



Une singularité et une diversité du patrimoine construit

Le territoire de la vallée du Cher et de la Combraille Bourbonnaise accueille une variété remarquable d'éléments construits : habitat rural, granges, fermes, cités ouvrières, maisons de faubourg, thermalisme, petit patrimoine rural (fontaine, croix de chemin, puits,...). Leur qualité est liée à la diversité des formes architecturales ou urbaines témoignant d'une période historique particulière, d'univers sociaux différents (notamment la proximité entre monde rural et monde ouvrier), de vocations distinctes, à la combinaison de matériaux révélant la nature des sols : granit bleu ou blond, brique, pierre rouge, grès, ponctuellement de la pierre calcaire,... À ce patrimoine s'ajoutent les constructions héritées du passé industriel du territoire, notamment celles situées autour de Commentry et Montluçon. On note aussi un nombre important de châteaux ; l'Allier est le 2^e département français après la Dordogne à compter le plus de châteaux. Au-delà de leurs architectures notables, ils constituent des sites remarquables par la présence de leurs parcs et de leurs sujets monumentaux repères dans le paysage, par les grands linéaires de murs en pierre délimitant les emprises des domaines, parfois par des perspectives mettant en lien l'édifice, son parc et le territoire environnant. Cette densité et diversité d'architectures et d'éléments de petit patrimoine construit participent à animer le territoire et créent des points d'attractivité. Les variations, subtiles ou affirmées, observées entre les architectures d'une séquence du territoire à une autre participent à préciser et qualifier les identités paysagères du territoire de la Vallée du Cher et Combraille Bourbonnaise.



Tour de Ronnet



Architecture thermique à Nèris-les-Bains



Ancien prieuré de Colombiers



Beau corps de ferme dans la vallée du Cher vers Meaulne-Vitray



Château de Beaussou, Terjat



Diversité des matériaux locaux employés pour cette construction rurale



Architecture de qualité et finesse des détails : ancienne usine vers Commentry



Les bâtisses et vieux murs en pierre font partie du paysage

Caractéristiques

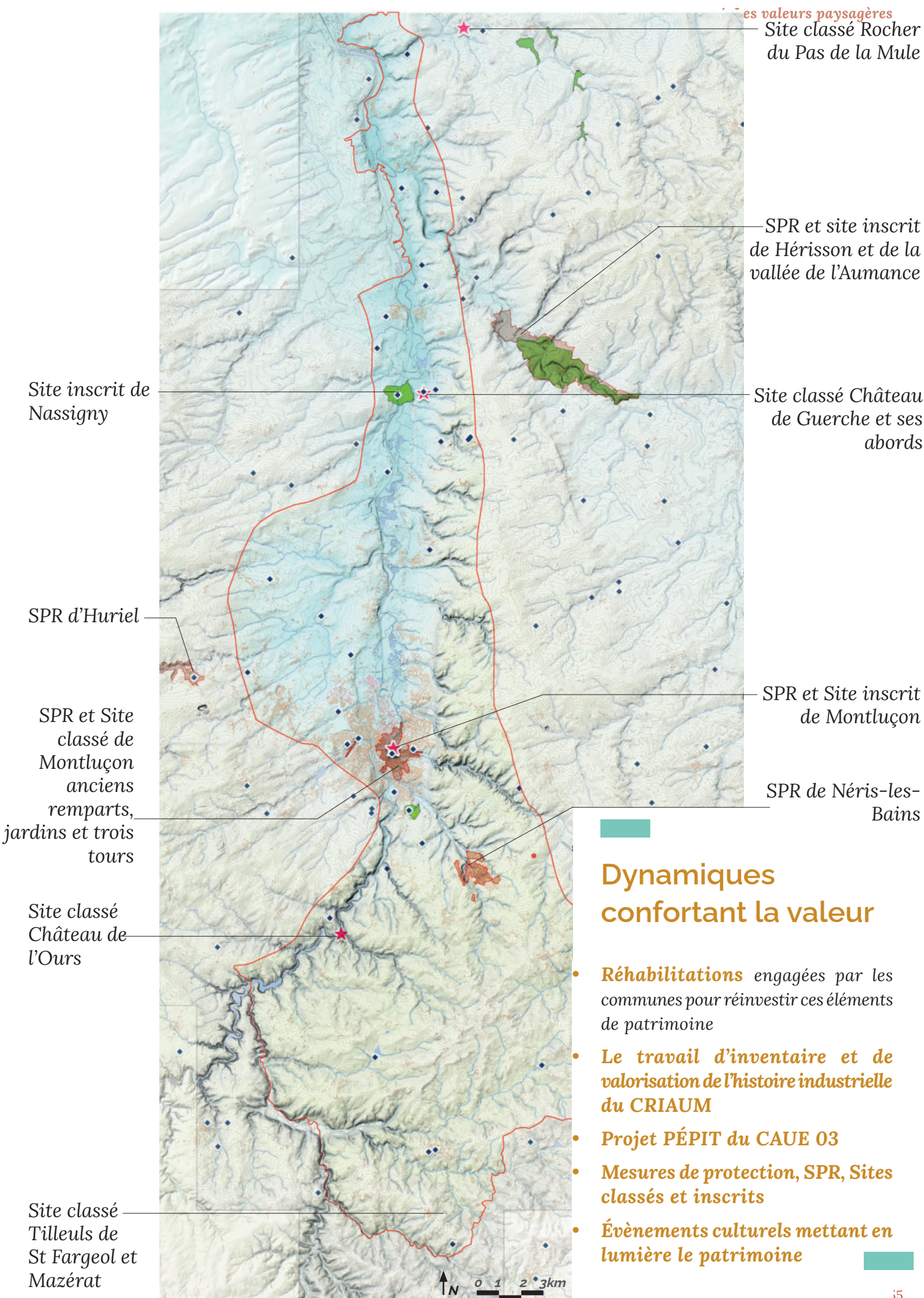
- Une densité d'architectures remarquables jalonnent le territoire (châteaux, architectures rurales,...)
- Une proximité entre des architectures variées issues d'époques et d'univers sociaux différents (granges, fermes, cités ouvrières, maisons de faubourg, thermalisme, ...)
- Un héritage historique (gallo-romain, médiéval, ...) encore lisible dans différents point du territoire
- Un éventail de matériaux reflétant la géologie complexe du territoire (granit sombre ou blond, calcaire, pierre rouge, grès, briques...)
- Des témoins rares de l'histoire industrielle (système de lieux de production, maisons de maîtres, jardins ouvriers, cheminées, terrils ...)



La forme urbaine particulière d'une cité ouvrière, quartier de Blanzat, Montluçon



Architecture remarquable de l'ancienne gare de Nérès



Dynamiques confortant la valeur

- **Réhabilitations** engagées par les communes pour réinvestir ces éléments de patrimoine
- **Le travail d'inventaire et de valorisation de l'histoire industrielle du CRIAUM**
- **Projet PÉPIT du CAUE 03**
- **Mesures de protection, SPR, Sites classés et inscrits**
- **Évènements culturels mettant en lumière le patrimoine**

Fragilités

Les évolutions démographiques et sociétales du territoire ont conduit à l'abandon d'un grand nombre de bâtiments dans le centre des villes et villages, ou dans les campagnes. Beaucoup de ces biens ne se vendent pas (certains propriétaires ou indivisions de propriétaires ne souhaitent pas vendre des biens issus d'héritages familiaux) ne trouvent pas d'acquéreur, ou présentent des réhabilitations compliquées et coûteuses pour s'adapter à de nouvelles vocations. Il en résulte une dégradation progressive de ce patrimoine. Par ailleurs certaines réhabilitations, restaurations, aménagements, par manque de (re) connaissance des spécificités architecturales, urbaines ou paysagères locales peuvent fragiliser certains édifices ou sites.

- **Une dégradation du patrimoine bâti lié à de fortes mutations de société**
- **Un manque d'accompagnement pour la rénovation du bâti ancien (méconnaissance de la valeur du bâti, des aides, processus, technique et thermique...)**
- **Un manque d'attention porté aux abords de certains édifices remarquables**
- **Un patrimoine varié encore peu reconnu, qui tend à disparaître (industriel, rural,...)**



Dans les bourgs et hameaux

Hameau de Chabanusse, commune de st Marcel en Marcillat



Associé aux voies ferrées, au Canal

Hameau de Chabanusse, commune de st Marcel en Marcillat



Anciennes usines

Montluçon, quartier de la Croix Blanche



Bâti agricole isolé

Hameau des Gozis, Domérat

Une singularité et une diversité du patrimoine construit

Enjeux : La revitalisation des édifices et sites patrimoniaux

Le territoire est riche d'un important patrimoine, reconnu à travers différentes protection (inscription ou classement aux Monuments Historiques, sites inscrits ou classés au titre de la loi des Paysages de 1930, plusieurs cœurs de ville sont recensés comme des Sites Patrimoniaux Remarquables, comme à Huriel, Montluçon, ou encore Nérès-les-Bains). Mais l'héritage patrimonial se compose également de l'ensemble du bâti traditionnel de grande qualité jalonnant le territoire et des témoins de l'histoire industrielle qui restent aujourd'hui peu mis en valeur. La préservation et la valorisation de ces édifices et sites patrimoniaux et la mise en scène de leurs abords participent à la qualité des paysages et à leur attractivité.

- **Le réinvestissement du patrimoine bâti dégradé**
- **L'accompagnement des propriétaires privés ou publics, pour la remise en vie du patrimoine (bâti ou extérieur,...)**
- **Le soutien des filières d'artisanat locales**
- **La mise en scène paysagère des écrans liés au patrimoine**
- **La mise en lumière des éléments de patrimoine : programmation événementielle, itinéraires touristiques,**
-

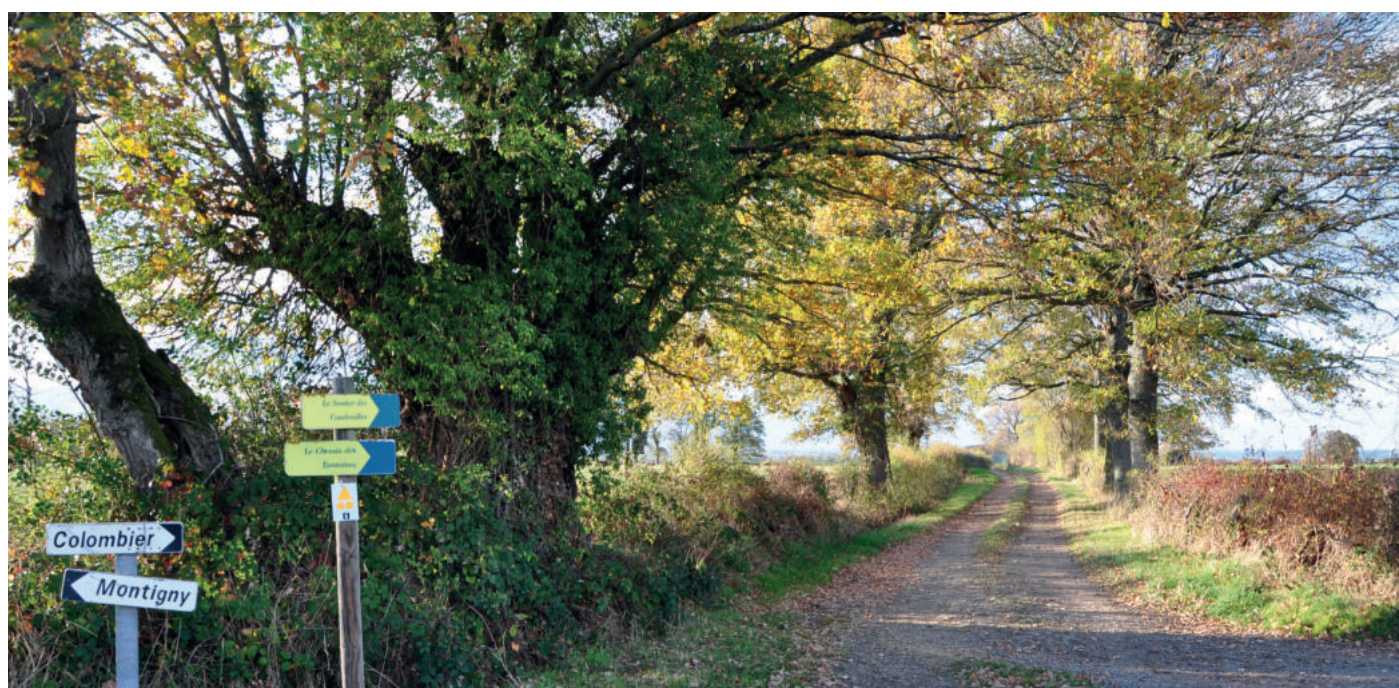
Un important réseau de petites routes et chemins propices à la découverte et aux déplacements



Les entretiens et questionnaire menés auprès des acteurs et habitants ont fait ressortir un attachement très fort de la population aux nombreux chemins ruraux et forestiers irriguant le territoire et une importance notable des activités de promenade, découverte, exploration du territoire. Ce réseau dense de chemins, notamment associés au bocage, sont une des grandes valeurs du territoire et beaucoup sont mis en lumière à travers des boucles de promenades créées par les collectivités locales.

Ce maillage permet une découverte intime des lieux en s'immisçant dans la profondeur du territoire au cœur du bocage, reliant les villages et hameaux, les éléments de petit patrimoine, etc... De nombreuses petites routes sillonnant le territoire offrent également des itinéraires remarquables pour parcourir et découvrir

le territoire de la vallée du Cher et de la Combraille Bourbonnaise. Ces « routes-paysage » s'inscrivent finement dans la topographie : souvent en crête, en balcon, elles ouvrent des points de vue généreux sur le paysage des Combrailles ou de la vallée du Cher ; d'autres fois elles plongent dans l'univers intime des vallons. Étroites, elles sont souvent soulignées par des accotements enherbés et des haies bocagères. Ce motif paysager contribue notamment par la présence d'arbres de haute tige à magnifier le paysage des routes et offre des cadrages appréciables sur le grand paysage. Ces chemins et petites routes constituent un formidable support d'itinéraires doux pour des boucles locales ou à une autre échelle servir de relais pour irriguer le territoire à partir des principales voies vélo existantes ou à venir (voir valeur 10).



Boucle de randonnée dans un chemin bocager, vers la Celle



Belle route s'insérant finement dans le paysage,

Caractéristiques

- **Des petites routes de campagne s'insérant avec finesse dans le paysage de bocage** et offrant des situations singulières : balcon, crêtes,...
- **Un réseau dense et organique de chemins** notamment liés au bocage, et des chemins forestiers rectilignes offrant de longues perspectives
- **De grands itinéraires traversants** : chemin de halage du Canal, GR, chemin Sancti Martini, chemins des maçons creusois...
- **Un attachement très fort de la population aux chemins** et des pratiques locales importantes par des modes variés : pédestre, vélo, équestres, ânes,...



Petite route plantée de fruitiers vers Commentry



Belle route soulignée par des haies bocagères, vers Lételon



Route en balcon ouvrant des vues lointaines. Elle conserve un caractère intime grâce à la présence du bocage en premier plan qui crée des effets de cadrage



Boucle de promenade mise en place par la communauté de communes du Val de Cher

Dynamiques confortant la valeur

- **De nombreuses boucles de découverte** des paysages et patrimoines locaux (randonnée Allier, Pays de Tronçais, Val de Cher,...)
- **Des offres culturelles et touristiques** qui valorisent les chemins et leur histoire (chemin des Maîtres sonneurs, ...)
- **Projets de réhabilitation ou création de passerelles** à Désertines, Saint-Victor les premiers jalons d'un maillage qui devrait structurer de façon est/ouest le territoire...
- ...

Fragilités

Le réseau de Chemins

Le coût élevé d'un l'entretien régulier de cet important réseau, les évolutions de l'agriculture, et le manque de fréquentation entraînent la disparition d'un certain nombre de chemins. Certains chemins sont ainsi menacés de disparition par le manque d'usages et d'entretien (les plus étroits ne pouvant être entretenus de manière mécanisée) entraînant l'embroussaillage voire la fermeture de certaines séquences. Certains sont supprimés suite au regroupement de parcelles agricoles, d'autres encore sont élargis impliquant parfois l'effacement de certains motifs paysagers faisant la qualité de ces itinéraires (haie, alignement d'arbres, murets, ...). Par ailleurs, l'absence de franchissement des rivières (comme c'est le cas avec la fermeture de la passerelle sur le Cher à Désertines par exemple), ou la réalité de certaines emprises privées, peuvent constituer des "verrous" contraignant, voire interrompant certains itinéraires (berges du Cher en aval de Montluçon, gravières de la vallée, propriétés forestières, ...).

Les petites routes

La qualité des petites routes de campagne tient parfois à peu de chose. Parfois certains ouvrages techniques peuvent fragiliser l'aspect des petites routes de campagne : suppression des bas-côtés enherbés, élargissement de la voie et suppression des arbres aux abords, ouvrages techniques pour le busage d'un ruisseau, mise en place de glissières de sécurité banalisées... Même ponctuelles, ces interventions contribuent parfois à faire disparaître leur caractère pittoresque au profit d'un profil routier ou banalisé.

- **Une dégradation des chemins** (manque d'entretien, méconnaissance du foncier...)
- **Des discontinuités** (franchissement, verrous au niveau des gravières, propriétés privées,...)
- **Des déplacements largement dominés par la voiture** pouvant entraîner des choix d'aménagements techniques et fonctionnels sur certaines routes qui nuisent à leur qualité des routes de campagne (ouvrages, talus, absence de bas-côtés,...)
- **Une densité d'usages sur certains chemins qui peuvent générer des conflits** (canal, chemins agricoles,...)



Ouvrage technique



Sur largeur de voie, absence de plantation d'accompagnement, bas-côtés peu soignés déqualifient l'image de cette route et sa présence dans le paysage

Un important réseau de petites routes et chemins propices à la découverte et aux déplacements

Enjeux : Le rétablissement d'un maillage permettant la découverte du paysage

Les nombreux chemins et de petites routes sont les premiers supports de la découverte du territoire, et par leurs qualités, participent à conforter l'identité rurale des lieux. Cet enjeu pointe l'importance de les reconnaître comme des éléments du patrimoine local, de les préserver et les valoriser comme un des composants des paysages, afin de constituer un paysage des déplacements de qualité. Par ailleurs, il s'agira de favoriser le confortement des continuités au sein de ce vaste maillage pour permettre la découverte "en profondeur" de ce territoire et la création d'itinéraires attractifs tant pour la découverte que pour les trajets quotidiens.

- *La réparation du maillage de chemins*
- *La préservation des qualités des "routes de campagne" (points de vue, éviter le sur-aménagement,...)*
- *La replantation des arbres d'alignements disparus le long des axes*
- ...



Un paysage intermodal qui se réinvente

Le territoire vallée du Cher et Combraille Bourbonnaise s'est structuré autour d'un réseau d'infrastructures majeures :

- infrastructures viaires avec les axes historiques et rayonnant autour de Montluçon des grandes routes nationales (aujourd'hui routes départementales),
- infrastructures du XIXe siècle, les voies ferrées et d'eau (avec le canal)

La désactivation de cet héritage, entraîne un basculement d'usages et la réinvention d'un paysage intermodal en faveur des modes doux sur la base de cette armature.

Rares sont les territoires qui combinent à la fois autant de grandes et de petites routes, de voies ferrées utilisées ou abandonnées, d'infrastructures transformées en voies vélos, de maillage dense de chemins ruraux ou forestiers pour traverser une grande diversité de paysages (montagnes et vallées).

Ces différents réseaux forment une base riche pour composer un large maillage potentiel sur l'ensemble du territoire. La diversité des infrastructures et les liens différents qu'elles entretiennent avec le paysage (intimité des chemins liés au bocage, routes de crête ou en balcon, l'échelle géographique de l'axe rectiligne du canal, le jeu de couvert découvert le long des voies ferrées), pour offrir des déplacements de qualité au quotidien et pour la découverte, représentent également une chance pour offrir de multiples façons d'appréhender le paysage.

Cet important patrimoine combiné à une ambition forte du territoire en faveur de l'écomobilité sont ainsi de belles opportunités pour construire au sein de la vallée du Cher.



Le canal de Berry, dont les chemins de halage et de contre-halage sont devenus des supports pour de nouveaux usages et modes de déplacement (dont le vélo)



Au niveau du hameau d'Artiges, l'ancienne voie de ferrée de Montluçon à Evaux-les-Bains en passe de devenir Véloroute voie verte



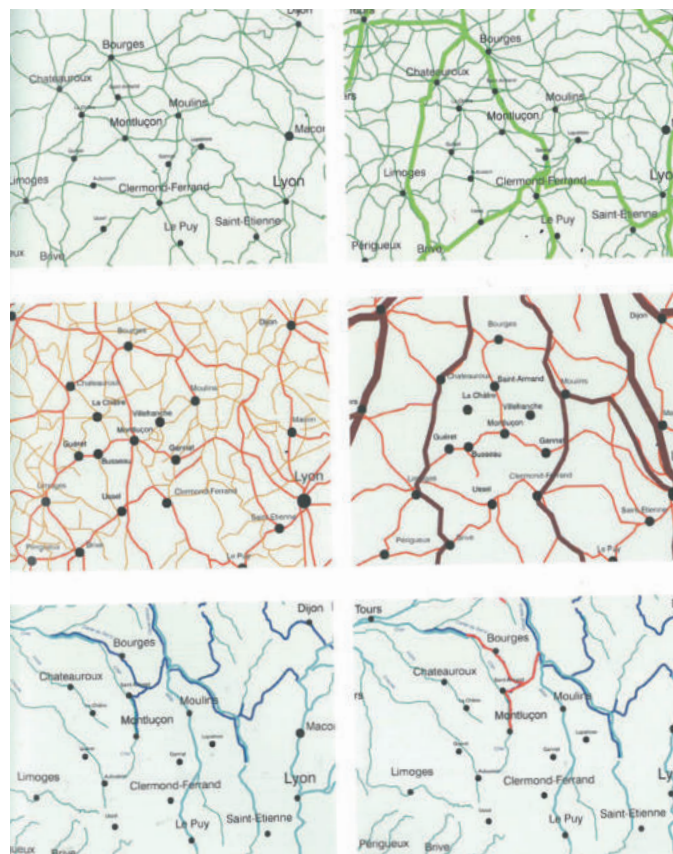
Le tracé du chemin de fer à ficelle aux abords du parc de château de Montassiegié aux portes de Commeny a une certaine permanence. Aujourd'hui il est le support d'un circuit de Petite Randonnée et un circuit de Grande Traversée VTT (ou de plus de 80 km)

Un réseau diversifié

Un réseau diversifié d'infrastructures du 19e siècle, qui inscrit le territoire à une échelle interrégionale

«Montluçon est passée d'une ville carrefour d'infrastructures (routes et trains) durant le 1er quart du XXe siècle à une ville à position tangente aux nouvelles infrastructures routières rapides (autoroutes) mais très éloignée du réseau national de voies rapides».

Plan guide de Montluçon Communauté



Le réseau intermédiaire du centre de la France
Source: Plan guide Montluçon C

Marqué par la désactivation de certaines infrastructures et la RCEA

- 1955 Déclassement du canal de Berry
- 1950-2000 Décroissance industrielle et dépeuplement, désaffectation des lignes de train secondaires
- 2022 Achèvement Route Centre Europe Atlantique place Montluçon dans le maillage autoroutier (payant) européen

Des voies plates et directes (chemin de halage du canal et anciennes voies ferrées) qui irriguent le territoire.



RCEA -Source: Plan guide Montluçon C

Armature industrielle des infrastructures à son apogée : la voie ferrée supplée rapidement le canal navigable. De gabarit réduit dès l'origine, il concentre les activités artisanales hormis l'exploitation du bois. A noter la voie ferrée Est-Ouest

Voies, chemins de fer et routes, conçues en réseaux, pour desservir villes principales et bassins d'emploi. Un réseau de voiries en étoile greffé sur l'anneau des boulevards de Montluçon. Un réseau de voies ferrées Nord - Sud longeant le canal au nord, et Est-Ouest, implanté dans le lit du Lameron pour desservir Commentry.

Départementale, pénétrantes au caractère routier d'une aire urbaine étalée relayées en 2022 par RCAE, véritable rocade autoroutière pour l'agglomération. Schéma mobilité (d'après Plan guide Montluçon C)

Un réseau de Voies Vélo Vertes en Y, assemblant chemin de halage du canal et voies ferrées déclassées, toutes voies plates, rectilignes et directes.

> **Un réseau rayonnant de voies principales articulées par le U** des boulevards ouvert sur les berges du Cher, réservées aux promeneurs et cyclistes.

> **Deux voies ferrées interrégionales** Bourges-Montluçon (N-S) et Clermont-Bordeaux (E-O)

> **Une plateforme intermodale** en gare de Montluçon.



1820-1866.
Carte de l'état major

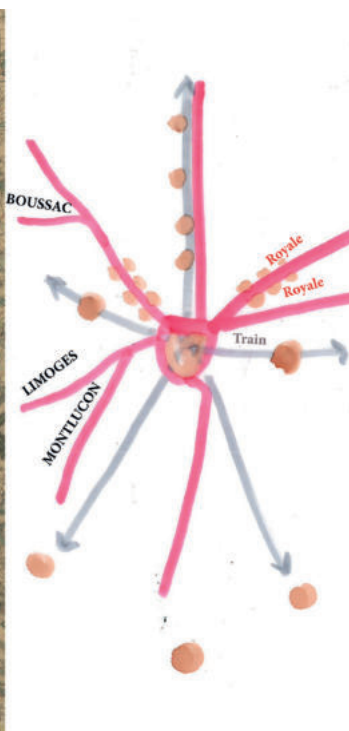
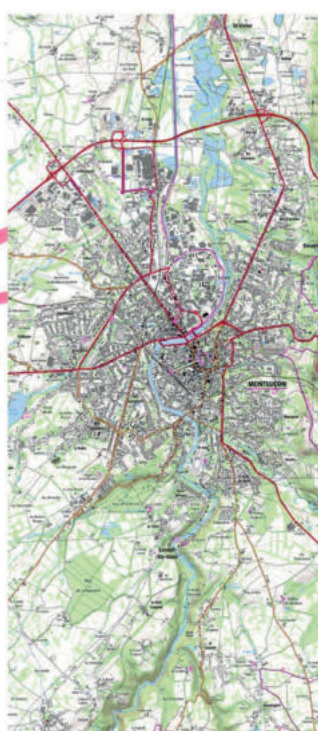
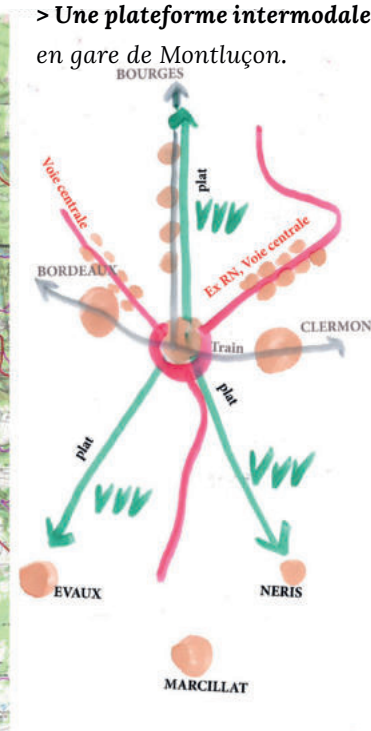


Schéma Plan Paysage



2016. Carte IGN



2030 schéma Plan Paysage
ecosystème projeté



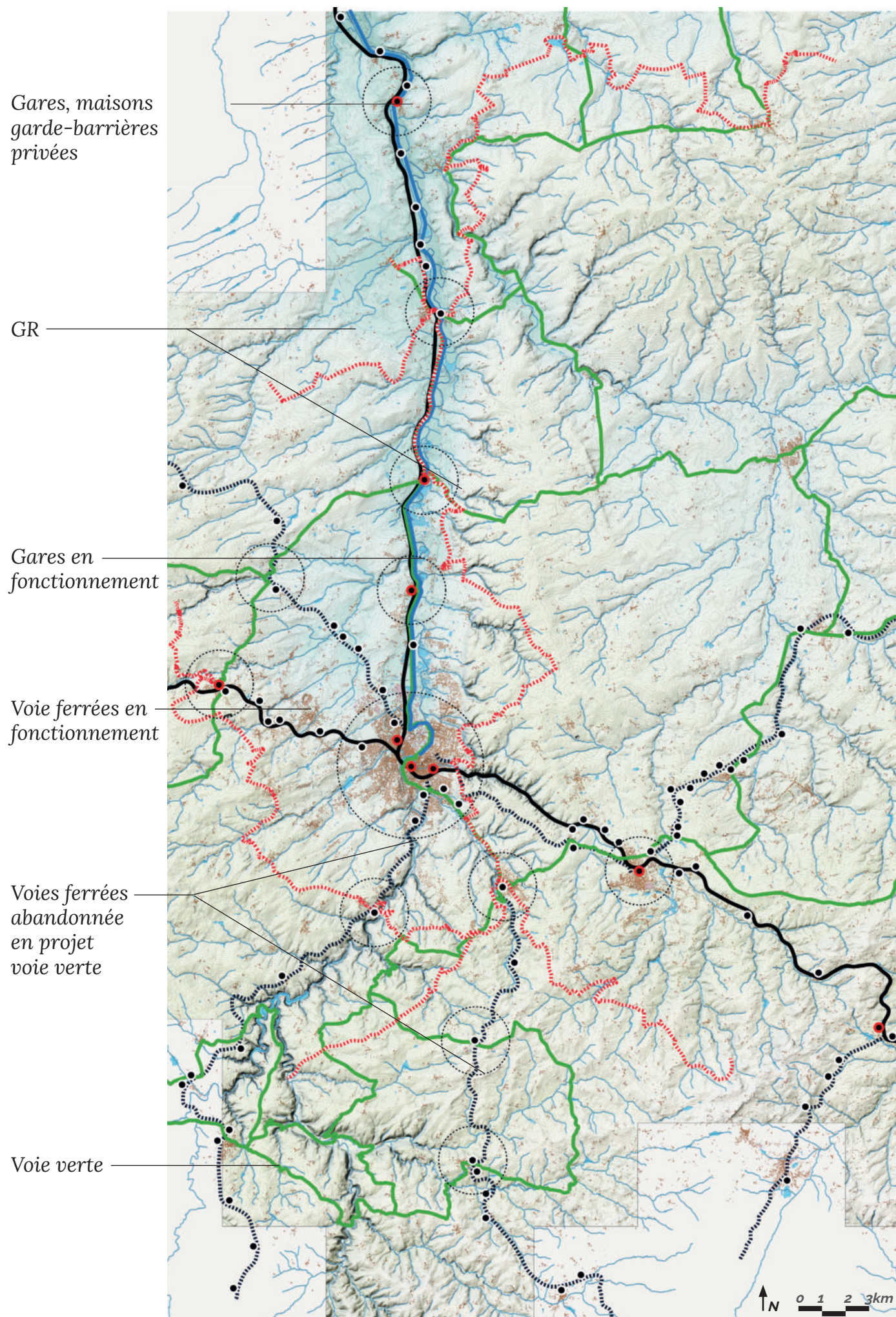
basculements d'usage

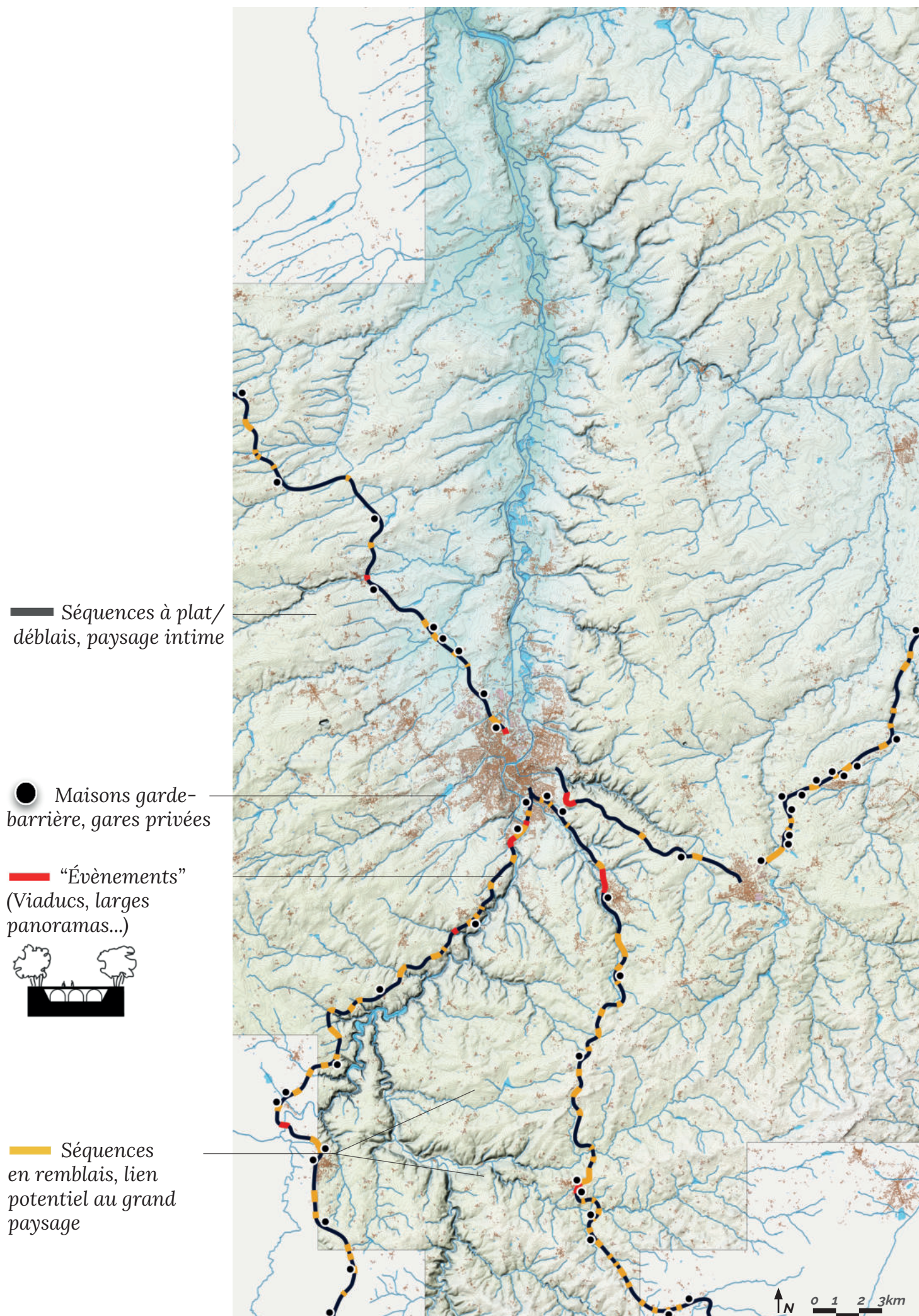
- chemin de halage
- voies ferrées secondaires
- Routes départementales
- baisse transit automobile

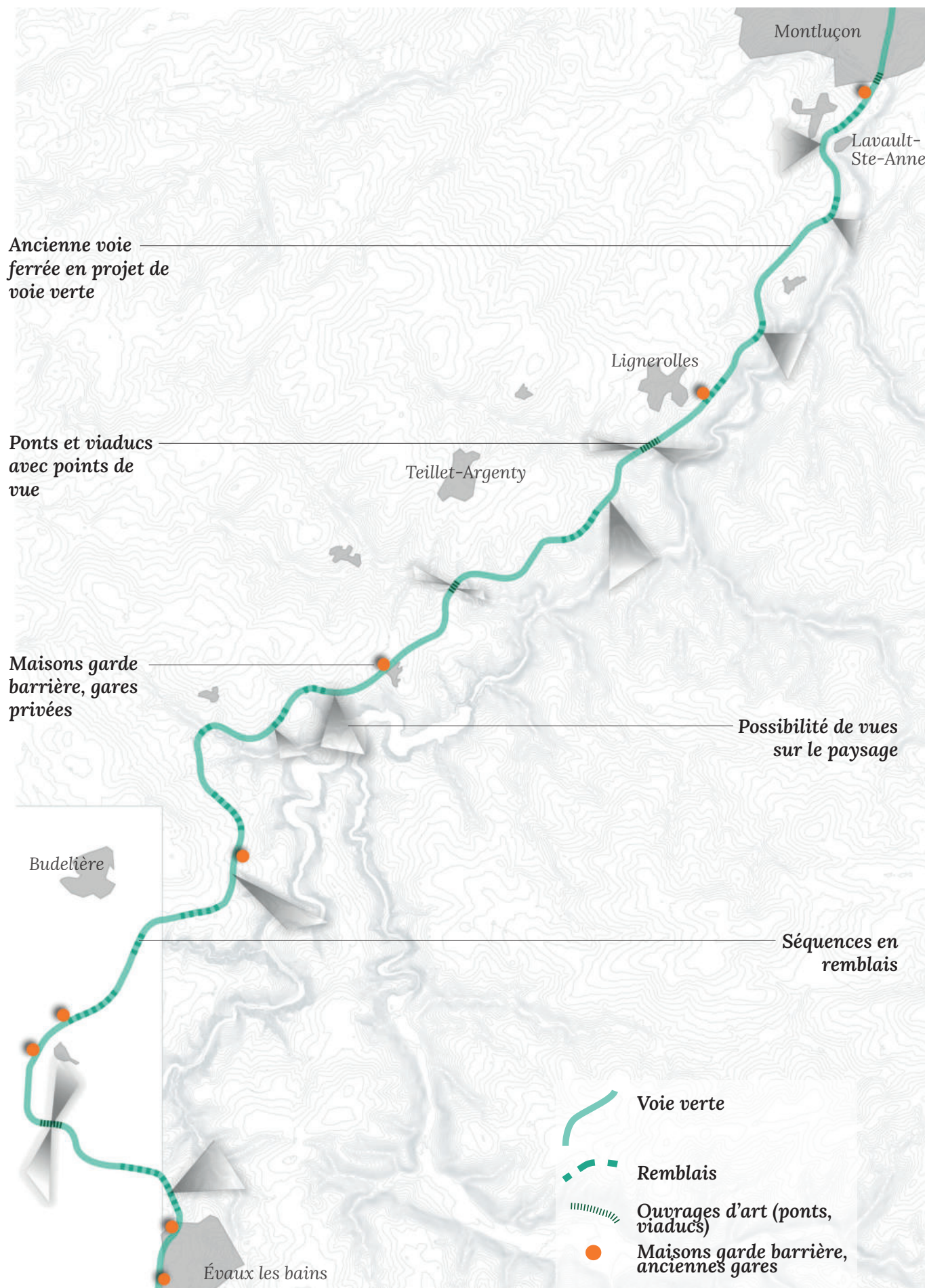
Caractéristiques

- Le Canal et les voies ferrées, des infrastructures alliant **vocabulaires architecturaux singuliers** (Canal, voies ferrées,...) et **dimension paysagère**
- La **véloroute - voie verte** le long du canal du Canal, un **maillon stratégique** pour inscrire le territoire au sein d'un réseau d'itinérance national
- Un **important patrimoine bâti lié au canal et aux voies ferrées** (....) qui scande/ rythme ces linéaires et renforce sa valeur
- Des **mailles d'échelle variées**, qui se complètent et permettent d'appréhender le territoire avec des **modes différents** (marche, vélo ville, VTT, VAE)
- Une **mobilité vélo qui s'insère dans l'environnement** urbain et rural avec une desserte intermodale pour accroître cette pratique.
- A côté des itinéraires sportifs ou de loisirs, **des profils en long doux et peu pentus**, facilement utilisables par un public large et régulier (dont familles et individus pour un trajet domicile-travail)
- Un **réseau étendu d'anciennes voies ferrées** offrant une richesse de situations paysagères pouvant être appréciée par une découverte en mode doux (vues lointaines, rythmes, séquences déblais/remblais, évènements, ...)









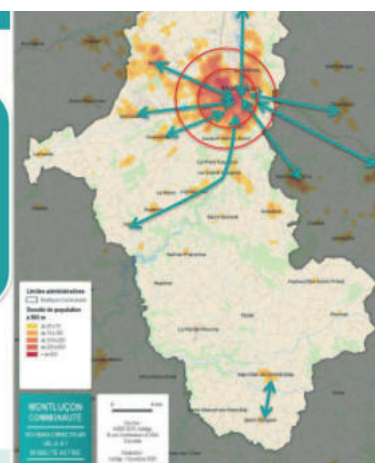
Dynamiques confortant la valeur

- **Un paysage intermodal qui se réinvente** Canal et voies ferrées pour la marche et le vélo
- **Réseau de voiries greffé** sur l'anneau des boulevards de Montluçon.
- **Réseau ferré** Nord-Sud et Est-Ouest, desservant le bassin d'emploi
- **Développement du vélo** : Développement autour du vélo, Schéma des Mobilités actives lancé par Montluçon C, des points relais mis en place le long des itinéraires principaux : Maison de l'itinérance, arrêt bus/vélo de St Fargeol,...

Contexte infrastructure Vélo



- > Densifier le réseau cyclable dans l'aire urbaine accessible à vélo (rayon de 3-5 km en rouge)
- > Etudier les liaisons intercommunales (notamment Commentry, Nérès-les-Bains)
- > Faire converger les liaisons cyclables autour de polarités rurales
- > Développer les services vélo au sein des polarités urbaines



2010-2016

**SCHÉMA DEPARTEMENTAL
VELOROUTES ET VOIES VERTES,
PISTES CYCLABLES URBAINES**

2018-2021

**ALLIER PLEINE NATURE
Canal du Berry**

VELO EN VILLE :

**Un aménagement progressif
Centre-ville, périphérie, bourg**

L'INTERMODALITE BUS

2020

VOITURE ELECTRIQUE ACCOMPAGNEE MARCILLAT

VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE :

**l'impact sur le déplacement urbain et rural
Le doublement de l'aire et l'aplatissement du relief
La location**

PLAN VELO 2020-2030

Développer la pratique de loisirs des habitants: cadre de vie, bien-être
Développer le cyclotourisme (grande itinérance et boucle):
attractivité touristique

Favoriser la pratique quotidienne des habitants : nouvelles mobilités

Développer la pratique sportive : santé et « culture vélo »

Contribuer à « la filière vélo » : économie et innovation

2021 SCHEMA DIRECTEUR VELO MONTLUÇON C

2030



Randonnée VTT



Vélo en ville
5-7km



VAE
7-12km

Fragilités

Depuis **ces dernières années, on note une intensification de la politique sur l'écomobilité** et notamment sur le déplacement vélo à l'échelle départementale et locale avec de belles initiatives en faveur des mobilités douces pour la découverte (Véloroute du Canal de Berry, Voie verte Montluçon/Évaux-les-Bains en cours,...) ou les trajets quotidiens (Schéma directeur des Mobilités actives de Montluçon C).

Cependant, l'environnement des déplacements doux reste encore assez peu qualitatif et confortable, notamment à cause d'un trafic et aménagements qui restent très routiers, de discontinuités fortes dans le réseau et d'un manque de mise en valeur du paysage de ces infrastructures et de leurs abords dans le paysage.

Enfin, **le grand itinéraire de la voie verte du Canal de Berry, première étape de valorisation de cette armature exceptionnelle, n'irrigue pas aujourd'hui le territoire en profondeur.**

Le tracé du Canal reste en effet peu mis en valeur au-delà du ruban de la voie verte.

Les éléments de patrimoine bâti le long de son cours,

les bourgs adjacents ou traversés par le Canal et le maillage de chemins et petites routes représentent des relais intéressants potentiels pour diffuser les visiteurs dans le territoire, qui méritent d'être mieux valorisés.

Les mêmes raisonnements devront être menés dans le cadre de la réactivation des anciennes voies ferrées en voie douces.

- **Un manque de capillarité** depuis ces infrastructures vers l'épaisseur du territoire
- **De fortes discontinuités** en quelques points stratégiques (souvent lieux de changement de mode de déplacement, point de départ ou point d'arrivée)
- **Un manque de qualité et de valorisation des abords** (emprises et mises en œuvre)
- **Une perte du lien au grand paysage** par une simplification progressive du vocabulaire végétal accompagnant ces infrastructures
- **Un caractère routier dominant** qui insécurise piétons et cyclistes et n'apporte aucun élément de confort (manque d'ombrage, détours, proximité des automobiles, croisement de voies rapides

*Vue sur les gorges du Cher refermée
par un boisement de peupliers*



Vue potentielle sur les Gorges du Cher depuis la future voie verte Montluçon-Évaux-les-Bains à proximité de la gare de Beaubignat



La gare d'Urçay, située à proximité du Canal et du Cher représente un point d'entrée stratégique sur le territoire

Canal remblayé

Gare d'Urçay
(commune de
La Perche-18)

Ancien hôtel
désaffecté



Le secteur de la gare d'Urçay /gare à bateau sur le canal constituait un pôle intermodal avant l'heure.

Un paysage intermodal qui se réinvente

Enjeux : La mise en place d'un maillage intermodal pour les déplacements quotidiens ou de loisirs à partir des grandes infrastructures existantes

Ce réseau basé sur une armature d'infrastructures ayant un écho dans le grand paysage (infrastructures paysage, nécessitent d'être élaboré en associant deux échelles de réflexion :

- Celle du grand paysage, en révélant la dimension géographique de ces infrastructures à travers la mise en lumière de ces lignes dans le paysage et en les inscrivant au sein d'un véritable réseau et schéma de fonctionnement à l'échelle du territoire élargi. De proche en proche, cette armature première se déploiera, à travers un maillage de linéaires, intersections et malgré cette armature cette armature exceptionnelle hérité points relais, pour innover l'ensemble du territoire.
- Celle de chacune de ces infrastructures en prenant en compte leur inscription dans le paysage. L'étude fine de chacune de ces voies montre en effet qu'au-delà de leur simple tracé, elles ont une véritable épaisseur liée au patrimoine bâti de leurs ouvrages et des constructions qui les jalonnent (maison éclusières, anciennes gares et maisons garde-barrière, anciens hôtels, auberges, etc...), à leurs accroches avec les bourgs qu'elles traversent ou jouxtent, aux vues proches ou lointaines qu'elles offrent, aux sites singuliers qu'elles composent (franchissements, emprises entre Cher et Canal, aux mouvements de terrain qu'elles génèrent,...). La prise en compte de cette épaisseur et la mise en résonance de ces tracés dans leur territoire est un enjeu majeur pour faire de ces infrastructures une véritable armature paysagère.
- **La diversification des modes de déplacement pour engager le territoire dans la transition écologique**
- **La qualification des infrastructures existantes prises dans leur épaisseur (points de vue, abords, patrimoine bâti, croisement avec chemins existants,...)**
- **Le développement de points relais le long du Canal et des voies ferrées, comme des points de départ pour irriguer le territoire**
- **La conception d'une écomobilité à la bonne échelle et le développement d'une offre adaptée pour les moyennes et petites distances**
- **L'amélioration et la sécurisation du réseau routier, urbain et rural au profit des modes doux le long des axes**
- ...



5





Les enjeux majeurs



- > L'adaptation du bocage au changement climatique aux évolutions du monde agricole
- > La valorisation des axes structurants de la vallée et leur inscription dans un maillage plus large
- > L'adaptation des paysages forestiers au changement climatique
- > Le confortement des continuités éco-paysagères des vallées
- > La protection des reliefs repères dans l'ossature des paysages
- > La définition et la composition de lisières de qualité
- > Le confortement des centralités
- > La revitalisation des édifices et sites patrimoniaux
- > Le rétablissement d'un maillage permettant la découverte du paysage
- > La mise en place d'un maillage intermodal pour les déplacements quotidiens ou de loisirs à partir des grandes infrastructures existantes
- > Un développement maîtrisé et raisonné des ENR, prenant en compte les valeurs paysagères et écologique du territoire dans les choix d'implantation des équipements et de leur échelle.